

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ EN CONTEXTE URBAIN COMME
NOUVEL ESPACE D'IDENTIFICATION COLLECTIVE :
LE CAS DE LA RUE SAINT-MALO À BREST

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES

PAR
MARIE-EVE BRETON

FÉVRIER 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier, en premier lieu, Lucie K. Morisset, directrice de cette recherche, pour sa présence de tous les instants et sa confiance sans cesse renouvelée. Je souhaite également lui témoigner ma reconnaissance pour m'avoir permis d'explorer de nouveaux horizons à travers tous les projets auxquels elle a eu la générosité de m'associer.

Un immense merci à Luc Noppen que j'ai eu le privilège de côtoyer durant ces deux années passées à l'Institut du patrimoine de l'UQAM et qui a su m'inspirer par son humour, sa simplicité et ses bons conseils.

À mes collègues de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, merci pour les mille et une discussions, pour les doutes et les angoisses partagés.

En dernier lieu, je tiens à remercier ma famille, et plus particulièrement ma mère, pour leur appui inconditionnel, ainsi que mon amoureux qui n'a jamais cessé de m'épauler tout au long de ce projet.

Cette recherche a été rendue possible grâce au généreux soutien financier de l'Institut du patrimoine et de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM, du Groupe de recherche sur les paysages de la représentation, la ville et les identités collectives ainsi que du Fonds à l'Accessibilité et à la Réussite des Études (FARE) de l'Université du Québec à Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	V
RÉSUMÉ.....	VI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE : ÉMERGENCE DU PATRIMOINE DE PROXIMITÉ, IDENTITÉS COLLECTIVES LOCALES ET LOGIQUES D'APPROPRIATION.....	13
1.1 Patrimoine et identité.....	13
1.1.1 Naissance du patrimoine.....	13
1.1.2 Expansion patrimoniale	15
1.1.3 Éclatement des identités et retour vers le local	18
1.1.4 Identités et cadre bâti	20
1.2 Émergence du patrimoine de proximité	22
1.2.1 Penser le patrimoine et son rapport à la ville	22
1.2.2 Naissance du patrimoine urbain	23
1.2.3 Patrimoine de proximité : essai de définition.....	25
1.3 « Mise en patrimoine » de la proximité.....	29
1.3.1 Logiques d'appropriation et reconnaissance identitaire	29
1.3.2 Patrimonialisation et logiques d'appropriation	30
1.4 Objectif, hypothèse et question de recherche.....	33
CHAPITRE II	
LE TEMPS LONG DU PATRIMOINE : AU FONDEMENT DE L'INTERPRÉTATION ..	35
2.1 Le plus ancien tracé de Brest	37
2.2 Brest et Recouvrance : dualité du tissu urbain et social	41
2.3 La Seconde Guerre mondiale et la reconstruction	43
2.4 Une ville nouvelle à la recherche de symboles identitaires	47
CHAPITRE III	
LE TEMPS COURT DU PATRIMOINE : UNE PATRIMONIALISATION RÉCENTE	50
3.1 De la fin de la Seconde Guerre mondiale à 1988 : dégradation du bâti, abandon et oubli	51
3.2 1988. « Découverte » de la rue Saint-Malo et émergence d'une conscience patrimoniale	54

3.2.1 Nouveaux médiateurs du patrimoine et nouvelles logiques d'appropriation.....	61
3.2.2 Associations de patrimoine : appropriation et socialisation.....	64
3.3 Les années 1990. « Caractérisation » de l'objet et construction de sa valeur d'usage.....	68
3.3.1 Pratiques de la rue et usages du quotidien.....	72
3.3.2 Activités festives et artistiques.....	75
3.4 Les années 2000. Reconnaissance de la rue et expérience commune	77
3.4.1 Valorisation et formulation d'une histoire commune.....	84
3.4.2 Pavés de la rue Saint-Malo, symboles de l'histoire locale	86
3.5 Quelle valorisation? Conflits d'usage et appropriation de l'espace	89
3.5.1 Entre patrimoine et vie quotidienne : paradoxe et désocialisation	92
3.5.2 Stratégies de réhabilitation : divergences et incertitudes	94
3.5.3 20 ans plus tard : un avenir incertain	98
CONCLUSION	
PATRIMOINE DE PROXIMITÉ ET RETOUR AU LOCAL.....	100
BIBLIOGRAPHIE.....	104

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 - Rue Saint-Malo et le centre-ville de Brest.....	36
Figures 2.2, 2.3, 2.4 - Vue générale de la rue Saint-Malo, 2009.....	37
Figure 2.5 - Carte parcellaire de la rue Saint-Malo, 1831	38
Figure 2.6 - Plan de localisation	39
Figure 2.7 - Escaliers de la Madeleine. À l'arrière-plan, la prison de Pontaniou, 2009.....	40
Figures 2.8 et 2.9 - Rive gauche de Brest au lendemain de la Seconde Guerre mondiale	44
Figure 2.10 - Le centre-ville remblayé, autour de la place de la Tour d'Auvergne	45
Figure 2.11 - Rue Pasteur au moment de la reconstruction.....	47
Figure 3.1 - Rue de Saint-Malo à Recouvrance : vue d'ensemble.....	53
Figures 3.2 et 3.3 - Défilé de marionnettes et exposition rue Saint-Malo, 2006 et 2007	57
Figure 3.4 - Locaux de l'association Vivre la rue, 2009	66
Figures 3.5 et 3.6 - Rassemblement festif rue Saint-Malo, <i>Beaux Dimanches</i> 2006 et 2009..	76
Figure 3.7 - Travaux de restauration, « La fausse aux Makaks », 2008.....	80
Figure 3.8 - Exposition entre les murs de « La fausse aux Makaks », 2009	81
Figure. 3.9 - Parcours d'interprétation du patrimoine	82
Figure. 3.10 - Voile touristique du Parcours d'interprétation du patrimoine	83
Figure. 3.11 - Plan schématique de l'Arsenal de Brest.....	95

RÉSUMÉ

Cette recherche est une étude de cas qui a pour objectif de faire ressortir les logiques d'appropriation à l'origine de la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo à Brest dont la singularité témoigne d'une modification en cours de l'espace de référence identitaire. Ces logiques d'appropriation constituent autant de stratégies d'identification grâce auxquelles une collectivité se fait jour dans le patrimoine. Pour ce faire, nous avons reconstitué, par l'intermédiaire d'une méthode historico-interprétative, cette patrimonialisation de la proximité que nous voulions comme objet d'étude afin d'interroger, sur le temps plus ou moins long de l'histoire de la rue Saint-Malo, les logiques d'appropriation à l'œuvre et ce faisant, de mettre en lumière la spécificité de la reconfiguration des rapports identitaires en lien avec leur contexte d'énonciation, confirmant par là même la particularité des identités qui s'inscrivent dans un temps et un espace spécifiques. L'étude de la rue Saint-Malo s'avère d'autant plus intéressante que le contexte dans lequel elle s'insère en fait un lieu unique en tant que plus vieille rue conservée de Brest; les identités qui y prennent forme sous-tendent des logiques d'appropriation singulières à l'échelle du territoire urbain parce qu'elles se réfèrent à un cadre bâti tout aussi singulier qui en facilite la lecture. C'est ainsi que nous soutenons l'hypothèse selon laquelle le patrimoine de proximité permet de lire la recomposition des identités collectives locales par l'intermédiaire des logiques d'appropriation qui contribuent à sa production.

Cette étude, qui s'intéresse plus largement à la production des identités collectives locales en contexte urbain à travers l'analyse et l'interprétation de la patrimonialisation qui en permet le dévoilement, souhaite mettre l'accent sur les relations quotidiennes qu'entretiennent les collectivités locales avec leur cadre de vie et, plus spécifiquement, avec ce que nous qualifions de patrimoine de proximité, patrimoine qui a ceci de particulier qu'il met en scène des individus qui déterminent à l'échelle locale les représentations dont il est nécessaire d'assurer la protection.

Face à la complexification croissante des interventions publiques rendues nécessaires par la multiplication des patrimoines et la diversité des représentations identitaires, cette perspective heuristique sur la production du patrimoine de proximité vise le développement de nouveaux outils de compréhension mieux adaptés à l'appréhension de ce qui fait la spécificité de ce patrimoine et ce, de manière à orienter de nouvelles interventions en matière de sauvegarde du patrimoine plus sensibles aux collectivités locales.

Mots clés : patrimoine de proximité, identités collectives locales, logiques d'appropriation, patrimonialisation, local, cadre bâti, cadre de vie, rue Saint-Malo, Brest.

INTRODUCTION

Patrimoine de proximité mis en contexte

Le présent travail s'intéresse à la relation entre le patrimoine de proximité et les identités collectives locales. Plus spécifiquement, et dans la foulée des travaux sur le patrimoine et l'identité, nous verrons en quoi l'émergence d'un patrimoine qualifié de « proximité » nous permet de lire la recomposition de nouveaux rapports identitaires en lien avec l'espace proche. Le cas à l'étude sera l'occasion d'apporter un éclairage nouveau sur la production des identités collectives locales en contexte urbain à travers l'analyse et l'interprétation du processus de patrimonialisation qui en permet le dévoilement.

Cette réflexion s'inscrit dans un double contexte de mondialisation du processus de « mise en patrimoine » et d'exacerbation identitaire et culturelle dont l'individualisation plus ou moins importante des critères du patrimoine qui en découle a pour conséquence une diversification sans précédent des formes du patrimoine. Cette « inflation patrimoniale » apparaît donc comme symptomatique d'un état de société caractérisé par une démultiplication des référentiels identitaires. Démultiplication d'autant plus importante en contexte urbain, lieu par excellence de spatialisation de l'identité. Comme le soutient Choay, le patrimoine bâti est « révélateur [...] d'un état de société et des questions qui l'habitent¹ ». En tant que phénomène d'investissement de sens, le patrimoine traduirait donc une façon de penser le monde et de se penser dans le monde.

Ainsi, devant la montée des revendications identitaires et la multiplication des critères patrimoniaux qui en résulte, la notion de patrimoine désigne de plus en plus d'objets, matériels ou immatériels, qui relèvent aussi bien de l'exceptionnel que de l'ordinaire. Elle s'est affinée au point où la variété des définitions rend de plus en plus complexe son appréhension. Cette inflation patrimoniale affecte non seulement les champs d'application du patrimoine, mais son sens même, ce qui en fait une notion particulièrement difficile à saisir. Aussi, le patrimoine est-il devenu le lieu d'importantes luttes sémantiques et représentatives.

¹ Choay, Françoise. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992, p. 9-10.

Les hauts lieux du patrimoine, traditionnellement associés à la figure de l'État et de la nation, côtoient dorénavant une multitude de patrimoines, dont le patrimoine de proximité qui participe désormais à la redéfinition des identités avec l'espace proche parce qu'il en permet l'expression aussi bien matérielle que symbolique. Comme nous le verrons, ce patrimoine a ceci de particulier qu'il se caractérise non seulement par sa proximité physique, mais également par la charge symbolique qui lui est conférée par la collectivité locale qui s'en revendique. L'investissement identitaire n'est donc plus fondé sur des critères institutionnels, mais sur des représentations culturelles dont une collectivité se dote afin de préserver un cadre de vie à travers un ensemble d'usages qui traduisent certains rapports identitaires au patrimoine avec lesquels coïncident différentes logiques d'appropriation patrimoniale en lien avec la proximité. Ces logiques d'appropriation constituent autant de stratégies d'identification grâce auxquelles une collectivité se fait jour dans le patrimoine. Autrement dit, elles apparaissent comme des logiques d'identification collective par l'intermédiaire desquelles s'effectue l'investissement identitaire nécessaire à la production du patrimoine de proximité.

À la multiplication des identités collectives locales correspond donc une multiplication des patrimoines de proximité dont l'appréhension permet de saisir la reconfiguration des identités collectives dans un contexte de retour au local. La proximité apparaît ici comme une nouvelle catégorie de l'action et de la représentation et, à ce titre, permet de mobiliser une symbolique de l'identité spécifique à chacune des collectivités locales² (ou communautés) dont les membres font le choix d'investir et de partager, matériellement et symboliquement, un milieu de vie caractérisé par un territoire, des pratiques et des symboles. Le patrimoine de proximité demeure donc difficile à cerner puisqu'il existe autant de logiques d'appropriation, c'est-à-dire de façons de s'identifier à un patrimoine, que de collectivités qui s'en revendiquent.

D'où l'importance de rendre lisibles ces logiques pour comprendre les modalités de recomposition des identités collectives. À cette fin, nous regarderons de plus près le

² Il est noter que l'expression de « collectivité locale » employée ici diffère de l'expression qui a cours en France et qui désigne, dans le langage courant, ce que la Constitution nomme depuis 2003 « collectivité territoriale ». Les collectivités territoriales sont des structures administratives, distinctes de l'administration de l'État, qui prennent en charge les intérêts de la population d'un territoire précis.

processus de patrimonialisation par lequel un objet acquiert le statut de patrimoine et par l'intermédiaire duquel les identités trouvent une traduction. L'étude de ce processus nous permettra de mettre en exergue les différentes logiques d'appropriation qui sous-tendent une transformation de l'argumentaire patrimonial et de l'identité valorisée à travers celui-ci.

Si le lien entre la mutation des identités collectives et le contexte actuel du « tout patrimoine » est présent dans la littérature, peu d'écrivains se sont penchés sur le cas du patrimoine de proximité comme lieu de cette corrélation. Aussi, nous tenterons d'apporter des éléments de réflexion qui nous permettront de pousser plus avant la réflexion entourant le patrimoine et les identités et, ce faisant, de démontrer que le patrimoine de proximité nous permet de lire certains changements identitaires en cours dans nos sociétés.

Pertinence de la recherche

Malgré la démultiplication des patrimoines de proximité comme vecteurs privilégiés des constructions identitaires locales, ce dernier demeure un objet d'étude marginal. D'ailleurs, la littérature actuelle ne paraît pas s'entendre sur une définition précise du patrimoine de proximité. De plus, elle souffre d'un partage disciplinaire qui en limite la compréhension. D'où l'intérêt des études urbaines et patrimoniales dont l'approche pluridisciplinaire permet de prendre en compte un phénomène dont les composantes sont trop souvent considérées isolément. Un regard transversal sur le patrimoine de proximité nous permettra donc de mettre l'accent sur les logiques d'appropriation qui le façonnent. Comme nous le verrons au chapitre premier de ce mémoire, nous opterons pour une conception ouverte du patrimoine de proximité dont l'acte d'investissement identitaire qui le caractérise correspond aux différentes formes d'appropriation exercée par la collectivité locale. Cette appropriation, qui implique un jeu de relations spatiales et de relations sociales, met en cause diverses logiques d'identification spécifiques au contexte dans lequel elle prennent forme. C'est pourquoi ce patrimoine nous apparaît comme mouvant et, de ce fait, s'oppose aux définitions traditionnelles du patrimoine soumises à des critères institutionnels qui, par définition, sont plus rigides.

C'est donc en mettant l'accent sur ces relations que nous serons à même de favoriser une meilleure compréhension de la façon dont s'articulent les identités collectives avec leur cadre vie. Face aux nouvelles interrelations entre patrimonialisation et cadre de vie, il devient de plus en plus difficile d'appréhender ces nouvelles formes d'appropriation patrimoniale alors que se multiplient les acteurs du patrimoine suivant l'émergence de nouvelles logiques identitaires. En découle une complexification des interventions publiques rendues plus que jamais nécessaires par la multiplication des patrimoines, interventions qui se heurtent bien souvent à des instruments réglementaires jugés inadéquats pour assurer la protection du « tout patrimoine » dont participe le patrimoine de proximité. Et ce, sans compter l'ambiguïté persistante sur le rôle des critères patrimoniaux qui doivent servir à distinguer l'exceptionnel de l'ordinaire et, conséquemment, à baliser l'intervention. Il y aurait ainsi une inadéquation entre ces nouveaux patrimoines et le mode actuel de protection qui procède encore par voie d'exception puisque le monument historique demeure la forme exemplaire du patrimoine et la référence en la matière. Au bout du compte, l'intervention négligerait de prendre en compte les spécificités identitaires locales.

Paradoxalement, une approche plus sensible aux collectivités locales aurait pour conséquence de complexifier l'action des pouvoirs publics vu la multiplication des logiques patrimoniales revendiquées. Si le patrimoine de proximité est désigné et consacré par la collectivité qui en est le dépositaire, est-ce à dire que ce patrimoine appelle une gestion venue d'en-bas? Si l'État n'est plus jugé apte à assurer la protection d'un tel patrimoine, les collectivités locales sont-elles davantage en mesure de développer les outils nécessaires à la sauvegarde de ce qu'elles auront identifié comme nécessaire de l'être?

Par l'étude du processus de mise en patrimoine de la proximité et des logiques d'appropriation qui lui sont sous-jacentes, ce mémoire vise le développement de nouveaux outils de compréhension mieux adaptés à l'appréhension du patrimoine de proximité en contexte urbain. Cette compréhension des mutations identitaires par l'intermédiaire du patrimoine de proximité a pour objectif, à terme, d'orienter de nouvelles interventions en matières de sauvegarde du patrimoine davantage ancrées au sein la collectivité et de proposer

une amélioration des pratiques urbanistiques en fonction d'une réponse plus dynamique aux interrelations entre les communautés et leur cadre de vie.

Étude de cas

L'étude de cas qui suit a pour objectif de faire ressortir les logiques d'appropriation à l'origine de la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo à Brest. Cette étude nous permettra d'interroger, sur le temps plus ou moins long de l'histoire, les logiques d'appropriation à l'œuvre et ce faisant, de mettre en lumière la spécificité de la reconfiguration des rapports identitaires en lien avec leur contexte d'énonciation, confirmant par là même la particularité des identités qui s'inscrivent dans un temps et un espace spécifique. Comme l'indique Saez, « chaque situation mérite une analyse différenciée car chaque communauté humaine entretient un rapport particulier à soi et aux autres, vit dans une relation déterminée avec son environnement culturel [...], avec son territoire de vie ou le territoire sublimé de ses racines³ ».

L'étude de la rue Saint-Malo s'avère d'autant plus intéressante que le contexte dans laquelle elle s'insère en fait un lieu unique en tant que plus vieille rue conservée de Brest. Ce faisant, les identités qui y prennent forme sous-tendent des logiques d'appropriation singulières à l'échelle du territoire urbain parce qu'elles se réfèrent à un cadre bâti tout aussi singulier qui en facilite la lecture. Si le caractère *a priori* distinct de notre étude de cas tient à son contexte d'énonciation et, conséquemment, nous permet de comprendre les logiques patrimoniales qui lui sont particulières, il n'en demeure pas moins universel dans son traitement puisqu'il aborde la question des identités collectives locales qui, parce qu'elles sont propres à chacun des contextes, sont de ce fait universellement différentes.

Par ailleurs, l'étude de cas permet, dans la perspective inductive qui est la nôtre, de mettre en branle un processus de recherche ouvert à partir duquel seront identifiés des thèmes propres au cas à l'étude et élaboré un schéma d'analyse de type interprétatif. L'étude de cas permet donc le déploiement de l'interprétation au fur et à mesure de la recherche puisque,

³ Saez, Jean-Pierre. « Introduction », in *Identités, cultures et territoires*, sous la dir. de Jean-Pierre Saez, Paris, Desclée de Brouwer, 1995, p. 17.

contrairement à l'approche déductive, elle ne cherche pas à appliquer à des données empiriques des explications qui trouvent leur source dans une théorie préétablie; elle va plutôt de la formulation du problème de recherche à la construction du modèle théorique principal résultant de la recherche en offrant l'espace nécessaire au dévoilement des particularismes qui font la spécificité de l'étude de cas.

Stratégie méthodologique

Si le cadre bâti apparaît à première vue comme l'objet central de l'analyse, on ne saurait faire abstraction du rapport de réciprocité qui existe entre celui-ci et la collectivité qui lui confère sa singularité et, dans le cas qui nous intéresse précisément, son statut de patrimoine. Il importe ici de souligner la distinction qui existe entre cadre bâti et cadre de vie. Le cadre de vie, expression à laquelle nous ferons fréquemment référence en employant également l'expression de « milieu de vie », diffère du cadre bâti (ou de l'environnement bâti) en ceci qu'il réfère non seulement à un espace construit, mais aussi et surtout au vécu quotidien de la collectivité qui y évolue et qui y investit du sens. En d'autres mots, le cadre de vie correspond au cadre bâti dans lequel se déroule le quotidien et qui le supporte à certains égards. D'où la nécessité de prendre en compte l'ensemble des relations quotidiennes qu'entretient une collectivité avec son cadre bâti ainsi que la dimension subjective de ces relations, dimension par laquelle s'opère le transfert de sens de l'identité au cadre de vie. La complexité d'une telle démarche requiert une stratégie de recherche permettant de scruter en profondeur le processus par lequel l'identité trouve à se concrétiser dans l'objet ainsi objectivé. Le travail d'analyse qui suit vise donc à formaliser la manière dont est abordé cet objet de même que son opérationnalisation sur le terrain afin de permettre le déploiement de ses multiples composantes.

Comme il en sera question au chapitre premier de ce mémoire, nous ne cherchons pas à nous ancrer dans une conception fermée du patrimoine. Ce qui suppose de prendre en considération un ensemble de variables qui, sur le temps long et court du patrimoine, nous permettent de dégager les différentes modalités d'appropriation qui en influencent l'évolution. Une analyse originale en fonction des contextes de manière à bien cerner les continuités et les discontinuités qui font le patrimoine est par conséquent nécessaire afin de

développer une interprétation ouverte qui inscrit le patrimoine dans sa propre histoire. C'est pourquoi sera privilégiée une approche qualitative qui mise sur la recherche de significations dans un contexte social et culturel spécifique. Nous mettrons donc davantage l'accent sur le signifié (le sens) que sur le signifiant (son existence matérielle) sans pour autant négliger ce dernier qui constitue le support de l'identité dont la charge symbolique contribue à en modifier les contours matériels. D'où l'intérêt de rappeler l'importance de la dimension spatiale des constructions identitaires puisque l'articulation entre supports matériels et constructions idéelles est indispensable pour penser les identités.

De façon à déplier le plus largement possible notre réflexion, une approche inductive sera également mise à profit. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, il s'agit de garder ouverte la question de recherche de façon à intégrer dans l'analyse des dimensions qui n'auraient pu être envisagées initialement, en tentant constamment de dégager la spécificité et la particularité du cas à l'étude plutôt que d'y observer les déclinaisons d'une théorie préexistante. Le recours à une démarche qu'André Corboz qualifie de « non positiviste⁴ » s'appuie sur une interprétation fondée sur l'interrelation entre l'objet d'étude et le chercheur qui le délimite ; son élaboration requiert des allers et des retours sur le temps long de l'artefact afin d'en dégager les indices qui permettront d'en reconstituer l'histoire. Ainsi, au questionnement initial fait place une démarche itérative souvent truffée d'obstacles, mais qui, en définitive, contribue au déploiement de l'objet de recherche. Cette démarche, que Corboz compare à l'« enquête », comporte différents niveaux de lecture qui permettent de cerner les signifiés dérobés de l'artefact : elle « tend à mettre au jour une part au moins de ce qui, dans l'oeuvre, est implicite. L'oeuvre témoigne sur elle-même, sur ses destinataires originels, sur les conditions qui l'ont largement déterminée, sur ses références idéologiques, etc.⁵ ».

Contrairement à la démarche positiviste qui implique la vérification, la démarche non positiviste trouve sa rigueur dans la cohérence de son développement interprétatif. C'est ici que le cheminement heuristique préconisé par Corboz rejoint la méthode historico-

⁴ Corboz, André. « Pour une méthode non positiviste », in *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de formes et de sens*, textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 17-31.

⁵ *Ibid.*, p. 30.

interprétative développée par Groat et Wang⁶. Cette méthode, qui combine au sein de l'analyse l'histoire des idées, la narration ainsi que le rôle de l'imagination et de la compréhension, vise la documentation et l'interprétation de différentes formes d'expression matérielle, essentiellement architecturales, que sous-tendent des facteurs socio-culturels sur le temps plus ou moins long de leur histoire. Groat et Wang définissent l'approche historico-interprétative comme suit : « we define interpretative research specifically as *investigations into social-physical phenomena within complex contexts, with a view toward explaining those phenomena in narrative form and in a holistic fashion*⁷ ».

L'idée de phénomène, ou de manifestation à la conscience, suppose la construction d'une interprétation dans le temps en fonction des données recueillies. Ainsi, « ce qui est trouvé » prend forme dans l'interprétation en fonction des thèmes dégagés tout au long de la recherche. Cette méthode assume la subjectivité et assujettit la vérificabilité et le caractère scientifique de la recherche à la qualité de la modélisation de l'objet d'étude et de l'énoncé de démarche et de méthode. En d'autres mots, l'objet d'étude est formulé par le chercheur et cet énoncé, qui prend la forme d'une modélisation de l'objet, conçoit celui-ci à la base comme étant structuré par le déroulement, dans le temps, d'événements, d'actes, d'états compréhensibles les uns par rapport aux autres. Cette méthode interprétative, qui a aussi en commun avec l'archéologie de postuler la stratification historique de l'objet étudié (Morisset parle du « modèle de *La princesses au petit pois*⁸ »), permet de débusquer les continuités et les ruptures qui jalonnent dans le temps l'émergence du patrimoine afin de mieux comprendre, en situant celles-ci dans leur contexte spatio-temporel, les significations qui y sont investies.

Afin de dégager les logiques d'appropriation qui ont contribué à la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo et ainsi reconstituer, par interprétation, cette patrimonialisation de la proximité que nous voulions pour objet d'étude, nous avons adopté une double stratégie qui

⁶ Groat, Linda et David Wang. « Interpretative-Historical Research », in *Architectural Research Methods*, New York, John Wiley and Sons, 2002, p. 135-171.

⁷ *Ibid.*, p. 136.

⁸ Morisset, Lucie K. *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*, Québec, Presses de l'Université du Québec et Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 19.

allie d'une part, la recherche documentaire et, d'autre part, l'entretien ouvert. Si la recherche documentaire nous permet d'effectuer une lecture interprétative des discours engendrés dans le temps par la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo, considérant que la dimension historique permet d'éclairer certaines significations actuelles, la série d'entretiens à laquelle nous avons procédé nous permet quant à elle de compléter l'analyse par une interprétation des usages et des représentations que la rue inspire actuellement.

Les observations réalisées *in situ* nous accompagnent tout au long de notre analyse dans la mesure où la lecture de l'espace et ses transformations physiques ne peuvent être dissociés du sens conféré au milieu de vie à l'étude. De même, ces observations nous permettent d'imaginer de quelle façon est perçu et utilisé cet espace, considérant qu'il appelle certains comportements et certaines appréciations.

La lecture interprétative des documents nous permet quant à elle de dégager les différents contextes d'énonciation ayant permis l'émergence d'un nouvel objet de patrimoine. Le traitement et l'analyse des documents sont donc l'occasion de reconstituer la mise en récit du cadre de vie comme patrimoine. À ce titre, les documents consultés nous apparaissent comme autant de configurations de sens à étudier. Pour ce faire, de nombreux articles de journaux, essentiellement locaux et régionaux, ont été consultés. Ces articles, outre le fait qu'ils soient utiles pour retracer la chronologie des événements et pour identifier, de façon informative, les principaux acteurs du patrimoine ainsi que leurs différentes prises de position, permettent de remettre en contexte la patrimonialisation de la rue Saint-Malo par rapport aux grands enjeux urbains passés, actuels et futurs. C'est sur une période d'environ 20 ans, soit de 1988 à 2009, qu'ont été consultés la majorité des périodiques puisque c'est durant cette période que la rue Saint-Malo est devenu objet de patrimoine. Les continuités et les discontinuités qui révèlent les différentes représentations liées à la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo ainsi que leur transformation dans le temps nous conduisent, en bout du compte, à arrimer celles-ci aux enjeux actuels de la mise en valeur de la rue Saint-Malo.

De nombreux autres documents (registres de délibération, programmes touristiques, documents de consultation publique, rapports de synthèse, plans d'urbanisme, projets

d'aménagement, banque d'images et de cartes anciennes, etc.) disponibles aux Archives municipales et communautaires de la Ville de Brest ont également été interrogés afin d'inscrire sur un temps plus long de l'histoire l'évolution de la rue Saint-Malo, histoire dans laquelle elle puise une part importante de sa signification actuelle et qui, conséquemment, constitue une partie intégrante des représentations mises en jeu par la patrimonialisation.

Une série d'entretiens⁹ est venue compléter notre recherche documentaire de façon à confronter les perceptions actuelles des différents acteurs clé concernés par la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo. Ont ainsi été approchés des membres d'associations de même que différents intervenants de la ville qui, de par leur implication sociale et politique, entretiennent un rapport singulier au cadre de vie à l'étude. Certains résidants, avec lesquels la discussion s'est tissée au hasard des rencontres, ont également permis d'étayer le contenu des nombreux propos recueillis. De ces entretiens ont émergé des indices qui nous permettent d'entrevoir une évolution des perceptions identitaires entourant la rue Saint-Malo, indices qui impliquent un va-et-vient de notre analyse entre les perceptions énoncées et les documents historiques colligés. Toutefois, il est essentiel de mentionner que ces indices ne comportent par de message *a priori*; leur sens ne peut être révélé qu'à la lumière de l'analyse et de l'interprétation qui, ciblé sur les modalités d'appropriation du cadre de vie, nous permettra de conclure, ou non, à de nouveaux rapports identitaires au patrimoine.

Aussi, bien que la rue Saint-Malo envisagé comme cadre de vie, c'est-à-dire comme espace d'interactions sociales et spatiales, constitue l'objet central du processus de mise en patrimoine exploré dans ce mémoire, une attention toute particulière sera portée au discours véhiculé dans les sources documentaires recueillies et les entretiens réalisés, discours qui fonde les différents rapports identitaires au patrimoine. La notion de discours doit être considérée ici non pas comme catégorie d'analyse, mais plutôt comme objet cognitif qui, par son contenu, donne vie patrimoine. Autrement dit, le discours « met en patrimoine » les phénomènes de représentation au fondement de la patrimonialisation. À ce titre, le patrimoine apparaît comme un énoncé performatif dont la force perlocutoire rend tangible

⁹ Les entretiens effectués s'inspirent de l'entretien ouvert dont le schéma fait mention des thèmes à aborder, mais sans pour autant définir de questions précises qui pourraient suggérer implicitement certaines réponses.

l'investissement de sens auquel il correspond¹⁰. Comme le précise Martin Drouin, « le patrimoine est avant tout une idée qui prend forme dans le discours et existe par lui. [...] Il est possible, à la limite, de croire que le bâtiment architectural devient secondaire lorsque reconnu comme patrimoine, le discours qui y est associé en assurant la pérennité¹¹ ». Le patrimoine est donc l'objet d'un discours qui le met en scène et lui attribue un sens (le signifié) au-delà de sa seule existence matérielle (le signifiant). C'est ainsi que le symbole prend le relais de l'objet.

Objectif, hypothèse et question de recherche

Cette perspective heuristique sur la production du patrimoine cherche plus globalement à explorer le lien entre le patrimoine et les identités collectives et à comprendre, à travers l'étude d'un cas spécifique de patrimonialisation du cadre de vie, de quelle façon la constitution d'un rapport spécifique au patrimoine coïncide avec l'émergence de nouveaux espaces sociaux et répond ainsi aux impératifs actuels de quête de lien social découlant de la multiplication des référentiels identitaires. Ce mémoire a donc pour *objectif* de relever les logiques d'appropriation qui concourent à la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo, logiques qui traduisent une modification des rapports identitaires au patrimoine ainsi qu'une recomposition des identités collectives locales en lien avec la proximité. Autrement dit, il s'agit d'appréhender la transformation des identités collectives locales telles qu'elles s'expriment en contexte urbain par le biais du processus de mise en patrimoine de la proximité.

La singularité de notre objet d'étude nous invite donc à regarder de plus près le processus par lequel les identités trouvent leur expression dans le patrimoine, ce qui nous permettra de répondre à *question de recherche* qui vise à comprendre de quelle façon le patrimoine de proximité, par l'intermédiaire du processus de patrimonialisation qui concourt à sa production, nous permet de lire la recomposition des identités collectives locales.

¹⁰ Observations issues du séminaire doctoral *La patrimonialisation : les enjeux du patrimoine* présenté par Lucie K. Morisset le 19 février 2009 à l'Université du Québec à Montréal. La notion de « perlocution » est exposée par J. L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil 1970 [1962].

¹¹ Drouin, Martin. *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 21.

Nous faisons l'*hypothèse* que le patrimoine de proximité nous permet d'appréhender la reconfiguration des identités collectives locales par l'intermédiaire du processus de patrimonialisation et des différentes logiques d'appropriation qui lui sont sous-jacentes. En d'autres mots, le processus de patrimonialisation nous permet de lire les logiques d'appropriation au fondement du patrimoine de proximité comme autant de stratégies d'identification par lesquelles une collectivité se fait jour dans le patrimoine et qui témoignent de nouveaux rapports identitaires au patrimoine ainsi que d'une nouvelle articulation des identités collectives locales.

Au chapitre premier de ce mémoire, nous questionnerons donc le lien qui existe entre le patrimoine et les identités de façon à cerner le contexte ayant présidé à l'émergence du patrimoine de proximité de même qu'à l'émergence de nouvelles logiques d'appropriation patrimoniale, logiques centrales dans le processus de reconnaissance identitaire des collectivités locales. Au deuxième et troisième chapitre de ce mémoire, nous procéderons à l'analyse et l'interprétation du processus de mise en patrimoine de la rue Saint-Malo sur le temps long et le temps plus court de son histoire de façon à révéler les logiques d'appropriation qui en sont à l'origine.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE : ÉMERGENCE DU PATRIMOINE DE PROXIMITÉ, IDENTITÉS COLLECTIVES LOCALES ET LOGIQUES D'APPROPRIATION

Ce chapitre propose d'explorer la transformation de la notion de patrimoine en lien avec une multiplication des identités collectives locales. Cette transformation, qui résulte de l'émergence de nouvelles formes de patrimoines, dont le patrimoine de proximité, permet de lire, par l'intermédiaire du processus de patrimonialisation qui lui est sous-jacent, la recomposition des identités collectives en lien avec le local. L'objectif poursuivi ici est de démontrer que le patrimoine de proximité, intimement lié à la notion d'identité, peut être appréhendé en fonction des logiques d'appropriation patrimoniale qui contribuent à la reformulation des identités collectives locales avec l'espace proche. Après avoir fait état de la relation entre les notions de patrimoine et d'identité, nous aborderons la question de l'émergence du patrimoine de proximité et celle de sa définition pour, au bout du compte, démontrer l'importance des logiques d'appropriation qui fondent le rapport des identités au patrimoine.

1.1 Patrimoine et identité

1.1.1 Naissance du patrimoine

Si la notion de patrimoine a connu une évolution significative depuis son introduction au lendemain de la Révolution française, son utilisation au sens où nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire hors de son acception juridique, est très récente. Jusque dans les années 1970, son emploi est pour l'essentiel limité à la sphère familiale et au droit¹². Comme le souligne Choay, c'est plutôt le terme de « monument historique » qui prévaut alors pour désigner ce à quoi nous nous référons désormais sous le vocable de patrimoine¹³.

¹² Drouin, Martin. *Le combat du patrimoine à Montréal*, p. 4.

¹³ Choay opère une distinction entre le « monument » et le « monument historique » : « [...] le monument est une création délibérée (*gewollte*) dont la destination a été assumée *a priori* et d'emblée, tandis que le monument historique n'est pas initialement voulu (*ungewollte*) et créé comme tel; il est

N'en demeure que la Révolution française marque le passage à l'acte politique dans la conservation des antiquités et des monuments jugés significatifs. Sous l'effet de la nationalisation, ces monuments deviennent patrimoine de la nation et sont intégrés dans le corpus national naissant. Nous passons ainsi d'une conception juridique, intimement liée à la sphère familiale¹⁴, à une prise de conscience collective du patrimoine liée à la figure de l'État et de la nation. Comme la spécifie Audrerie, « le patrimoine est devenu un bien commun de la nation, à la fois témoignage de son histoire et image de son identité¹⁵ ».

Le monument historique devient alors l'objet de représentations collectives dont l'État se doit d'assurer la réactualisation permanente de façon à garantir la cohésion sociale et nationale autour de symboles communément partagés. Le patrimoine, en tant que somme des représentations qui y sont investies en permanence, permet ainsi d'établir une continuité avec un passé et des valeurs collectivement partagés et dont le caractère unique et exemplaire se doit d'être protégé.

Cette capacité du patrimoine à incarner au présent un ensemble de significations pour une collectivité en fait une construction sociale particulière. Aussi, malgré l'éclatement ces dernières décennies de la notion de patrimoine¹⁶, nous retiendrons ici comme fondamental le *phénomène d'investissement identitaire* auquel se rattache le patrimoine. Ce phénomène présuppose une capacité du patrimoine à représenter, c'est-à-dire à rendre présent, tangible, un ensemble de représentations identitaires auxquelles réfère un objet donné. Analyser le patrimoine comme représentation des identités collective correspond donc à analyser l'acte

constitué *a posteriori* par les regards convergents de l'historien et de l'amateur, qui le sélectionnent dans la masse des édifices existants, dont les monuments ne représentent qu'une petite partie ». Voir Françoise Choay. *L'allégorie du patrimoine*, p. 21.

¹⁴ Historiquement, le patrimoine fait référence à la notion de *patrimonium* qui, dès le 12^e siècle, renvoie aux biens hérités du père. Voir à ce sujet Jean-Pierre Babelon et André Chastel. *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, 1994, 141 p.

¹⁵ Audrerie, Dominique. « Une notion complexe », chap. 1 in *La notion et la protection du patrimoine*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 6.

¹⁶ Pour un survol éclairant de la notion de patrimoine, voir Jean-Yves Andrieux. « Du mot à l'objet », introduction in *Patrimoine et histoire*, Paris, Éditions Belin, 1997, p. 9-26.

de représentation en tant qu'il permet la traduction de ces identités. Penser le patrimoine et, par extension, toute forme d'espace construit, c'est, par définition, penser les identités¹⁷.

1.1.2 Expansion patrimoniale

Depuis les années 1970, de plus en plus d'objets viennent progressivement gonfler les rangs du « tout patrimoine ». Ce sont tous les objets, matériels et immatériels, en tant que productions culturelles au sens anthropologique du terme, qui deviennent porteurs de significations, elles-mêmes démultipliées. Pour Poulot, « La dynamique du patrimoine s'entend désormais comme une prise de conscience des sociétés par elles-mêmes, grâce à la mise à jour (interminable) de leur(s) culture(s)¹⁸ ».

Si cette inflation patrimoniale peut être mise en relation avec l'extension des champs du savoir¹⁹ et des pratiques patrimonialisantes²⁰, il semblerait que la multiplication des référentiels identitaires soit plus particulièrement ciblée comme cause de cette inflation.

¹⁷ Morisset, Lucie K., Luc Noppen et Denis Saint-Jacques. « Entre ville imaginaire et ville identitaire. De la représentation à l'espace », in *Ville imaginaire, ville identitaire*, sous la dir. de Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques, Québec, Éditions Nota Bene, 1999, p. 10.

¹⁸ Poulot, Dominique. « Le patrimoine et les aventures de la modernité », in *Patrimoine et modernité*, sous la dir. de Dominique Poulot, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 57.

¹⁹ Pour Poulot, la « disciplinarisation » des savoirs, dont l'ethnographie, aurait permis la reconnaissance de « nouveaux patrimoines ». Voir à cet effet Dominique Poulot. *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe-XXIe siècle Du monument aux valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, 192 p. Sur l'ethnographie Dominique Poulot. « Le patrimoine et les aventures de la modernité », p. 55.

Pour leur part, Le Couédic et Simon soulignent que la réhabilitation, dans les années 1970, des sciences humaines allait contribuer à redonner une place essentielle à l'étude des identités et des contextes, intérêt dont l'étude du patrimoine tirerait bénéfice grâce à un accroissement des postures intellectuelles (philosophique, historique, sociologique, normative, analytique, etc.) à son endroit. Voir Daniel Le Couédic et Jean-François Simon. « En ces temps de mondialisation », in *Construire dans la diversité. Architecture, contextes et identités*, sous la dir. de Daniel Le Couédic et Jean-François Simon, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 12.

²⁰ Pour Heinich, cette inflation procède également d'une multiplication des pratiques patrimonialisantes, c'est-à-dire des techniques de classement et des systèmes de valeurs qui permettent d'introduire l'artefact dans la chaîne patrimoniale « officielle » : « trivialement, l'accroissement spectaculaire du corpus patrimonial est aussi la conséquence des procédures techniques d'observation, de perception et de traitement scriptural des artefacts par les spécialistes de l'administration patrimoniale ». Voir Nathalie Heinich. *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 233.

D'ailleurs, nombre d'auteurs ont tenté d'opérer un lien entre ce contexte de « prolifération patrimoniale²¹ » et l'éclatement des identités que connaissent les sociétés occidentales contemporaines caractérisées par une transformation majeure des relations sociales antérieures²². Le contexte de mondialisation économique et politique, et ses multiples avatars (nouvelles technologies, mass médias, affaiblissement de l'État-nation, fin des « grands récits », économie postindustrielle, etc.), apparaît comme une dimension structurelle fondamentale pour expliquer la déliquescence des liens sociaux ainsi que multiplication de référentiels identitaires. Comme l'explique Bouvier,

La perte de sens, sinon de liens sociaux, est, en partie, liée aux effets induits par les processus de mondialisation et de globalisation. Ceux-ci s'approprient l'espace que n'occupent plus les idéologies antérieures. La fin du second millénaire conjugue plusieurs facteurs qui participent à la détérioration des réalités sociales et des typologies analytiques précédentes. [...] ces mutations ont des effets directs sur les aspirations et les interactions quotidiennes individuelles et collectives²³.

Aussi, la capacité d'identification qui structure le processus identitaire, c'est-à-dire la capacité de catégoriser les autres et soi-même, est désormais marquée par une déstabilisation des repères et une déstructuration du lien social, d'où des appartenances multiples et changeantes²⁴. Parallèlement, de nouveaux liens sociaux tentent de pallier le délitement des structures sociales traditionnelles.

La modification du rapport au temps et à l'espace qui découle de ce contexte de mondialisation est quant à elle souvent citée comme élément déterminant de l'expansion

²¹ L'expression empruntée à Jean-Michel Leniaud renvoie au contexte de multiplication des objets du patrimoine, de son champ sémantique comme de son champ d'application. *L'utopie française : essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 1992, 180 p.

²² L'affaiblissement des relations sociales traditionnelles, caractérisées par des liens de proximité et de solidarité, a été largement traité par des auteurs comme Tonnies (liens de communauté), Durkheim (liens de similitude) et les penseurs et praticiens de l'École de Chicago (liens primaires), auteurs pour lesquels cet affaiblissement se fait plus particulièrement sentir dans les grandes villes où la différenciation des liens sociaux, qui y est plus marquée, a provoqué une montée importante de l'individuation (Simmel).

²³ Bouvier, Pierre. *Le lien social*, Paris, Gallimard, 2005, p. 246-247.

²⁴ Dubar, Claude. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 10.

patrimoniale²⁵. La dissolution de la temporalité au profit de l'espace serait plus particulièrement significative de cette modification. Caractérisée par la prédominance du présent sur le passé et le futur, cette dissolution aurait entraîné une implosion du temps de référence, d'où le contexte d' « anticipation patrimoniale » décrit par Jeudy : « Le passé et le futur semblent se conjuguer au présent tandis que le présent lui-même devient le temps de la reproduction anticipée du passé²⁶ ». Pour Hartog, la prolifération patrimoniale constitue à la fois l'un des symptômes et l'une des tentatives pour sortir de ce qu'il nomme la « crise du présentisme²⁷ ».

Si cette dissolution de la temporalité tient davantage d'une lecture postmoderne de la relation entre le temps et l'espace, d'autres lectures ont également cours dont celle de Giddens pour qui il y aurait plutôt dissociation de cette relation avec, pour conséquence, un phénomène de dé-localisation :

La dissociation du temps et de l'espace, et leur transformation en dimensions 'vides' et standardisées, casse le lien entre l'activité sociale et sa 'localisation' dans des contextes particuliers en présence. [...] En supprimant le frein des habitudes et coutumes locales, ce phénomène autorise une multitude de changements²⁸.

C'est ainsi que Giddens préfère une liaison dialectique entre dispersion et intégration où une recomposition des identités dans la diversité est possible. De même, pour Bourdin, local et mondial ne sont pas nécessairement opposables; l'un et l'autre s'alimentent réciproquement et sont le lieu de relations instables et multidimensionnelles²⁹. Dans le même ordre d'idée,

²⁵ Voir notamment : Henri-Pierre Jeudy. *La machinerie patrimoniale*, Belval, Circé, 2008, 124 p.; François Hartog. *Des régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003, 257 p.; Bernard Schiele. « Les trois temps du patrimoine. Note sur le découplage symbolique », in *Patrimoine et identités*, sous la dir. de Bernard Schiele, Québec, Éditions MultiMondes, 2002, p. 215-248.

²⁶ Jeudy, Henri-Pierre. *La machinerie patrimoniale*, p. 10.

²⁷ Hartog, François. « Patrimoine et histoire : le temps du patrimoine », in *Patrimoine et société*, sous la dir. de Jean-Yves Andrieux, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 15.

²⁸ Giddens, Anthony. *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 28-29.

²⁹ Bourdin, Alain. *La question locale*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 56-57.

Paquot soutient que les temporalités, loin d'être dissolues, sont désormais plurielles et entremêlées³⁰.

1.1.3 Éclatement des identités et retour vers le local

La complexité structurelle toujours croissante des sociétés contemporaines ainsi que la reconfiguration du temps et de l'espace expliqueraient donc la multiplication des référentiels identitaires en lien avec l'éclatement des territoires dont l'espace proche constitue l'une des configurations possibles. Si la correspondance entre identité et territoire n'apparaît plus aussi évidente et si les identités sont dorénavant en mesure de transcender les frontières matérielles, le territoire détermine encore l'existence même de l'homme et prend une part active dans la définition de son identité. Comme le souligne Bourdin, le territoire demeure une ressource essentielle par l'intermédiaire de laquelle l'homme est en mesure de penser son rapport au monde³¹. C'est pourquoi l'ancrage territorial des acteurs demeure. Le retour au local ne s'oppose donc pas à la mondialisation, mais se définit plutôt par rapport à celle-ci et aux nouveaux modes de territorialisation et d'appartenance qu'elle sous-tend. Le local produit encore de identités même si ces dernières sont façonnées par le global :

Le fait que les populations qui occupent un lieu singulier, où elles vivent et construisent un monde singulier, sont totalement intégrées dans un système plus vaste n'est pas contradictoire avec le fait qu'elles construisent leur monde là où elles se trouvent et avec les individus qui font partie de leur vie locale³².

Ainsi, les nouvelles configurations identitaires réfèrent à autant de nouveaux territoires qui trouvent leur traduction au sein de différentes figures, dont celle de la proximité. L'importance accordée à la proximité fait d'ailleurs état de la reconfiguration locale du

³⁰ Paquot, Thierry. *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, Paris, Les Éditions de l'Imprimeur, 2005, p. 159.

³¹ Bourdin, Alain. *La question locale*, p. 57.

³² Biase, Alessia de et Philippe Bonnin. « Introduction », in *L'espace anthropologique. L'abécédaire anthropologique de l'architecture et de la ville*, sous la dir. de Alessia de Biase et Philippe Bonnin, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, Paris, Éditions du Centre des monuments nationaux/Monum, no 20-21, mars 2007, p. 14.

collectif. Pour Bourdin, « Toutes les élaborations du local donnent une place essentielle à la proximité et à son rôle dans la vie sociale³³ ». Désormais revendiquée, la proximité réfère non seulement à un territoire particulier, mais également à l'inscription d'un mode de vie propre à une communauté donnée.

Si elle est perçue *a priori* comme un rapport spatial à l'environnement, la proximité peut également être envisagée comme une construction idéelle et subjective et de ce fait, être appréhendée en termes de représentation et de perception. Autrement dit, la proximité n'est pas uniquement physique et pratique; elle est socialement construite et, de ce fait, doit être abordée comme une nouvelle catégorie de représentation qui permet de mobiliser une certaine symbolique de l'identité en lien avec l'espace proche. Conséquemment, elle permet de mettre en lumière le jeu des relations spatiales et des relations sociales ainsi que leur influence réciproque. L'objectif n'est donc pas d'inscrire la proximité comme catégorie cognitive spécifique, mais de souligner l'importance de cette dimension dans la construction des pratiques quotidiennes. À ce titre, et comme le soutient de Certeau, l'espace proche et le quotidien seraient devenus des éléments de compréhension des changements identitaires en cours³⁴.

De ce déplacement des identités vers le local découle une modification de notre rapport identitaire au patrimoine. À l'exaltation du local correspondrait une exaltation du patrimoine de proximité comme réponse à l'éclatement des identités et des territoires. Le patrimoine ne peut donc plus être envisagé comme au lendemain de la Révolution française. Au patrimoine unique de la nation se superpose désormais une multiplicité de patrimoines compris comme autant figures identitaires. En d'autres mots, à la multiplication des identités correspond une multiplication des patrimoines dans laquelle se lit un désir d'identification des collectivités dont la différenciation accrue des modes de vie et l'éclectisme social nécessitent un consensus local et immédiat qui permet de restructurer le lien social³⁵. C'est ainsi que le local

³³ Bourdin, Alain. *La question locale*, p. 52.

³⁴ Certeau, Michel de, Lucé Giard et Pierre Mayol. *L'invention du quotidien, Tome 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1994, 416 p.

³⁵ Ascher, François. *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001, 103 p.

et le quotidien sont de plus en plus investis de sens au détriment du monument, figure patrimoniale par excellence, qui ne fait plus consensus comme véhicule unique de l'identité collective. « Bref, l'hégémonie mémoriale du monument est battue en brèche par la montée en puissance de l'ordinaire et de l'immédiat [...]»³⁶. Comme le souligne Jean-Michel Leniaud, ces changements débouchent sur

la disparition de ce qu'on appelle habituellement des 'repères', c'est-à-dire des critères conventionnels qui fondaient jusqu'alors la démarche patrimoniale, disparition qui, par contre-coup, participe à sa manière à l'explosion patrimoniale à laquelle l'État est désormais confronté³⁷.

Ainsi, loin de constituer une simple inflation quantitative, cette prolifération patrimoniale correspond, comme le souligne Annick Germain, à un changement qualitatif majeur de la notion même de patrimoine qui désormais mise au pluriel, exprime la crise des repères identitaires dont la seule issue semble être la nécessité d'un nouvel ancrage identitaire, ancrage que pourrait assurer en partie le patrimoine de proximité³⁸. Ainsi, devant le délitement des liens sociaux, « le patrimoine devient une sorte de valeur refuge³⁹ ».

1.1.4 Identités et cadre bâti

Phénomène d'investissement identitaire, le patrimoine ne peut être appréhendé sans que l'on en appelle à la notion d'identité. Toutefois, il n'est pas dans notre intention de nous attarder à une définition précise de cette notion, travail dont s'affranchissent déjà bien assez difficilement les sciences sociales, d'autant qu'elle revêt de multiples dimensions de contenu et de formes. Il s'agit d'une notion mouvante qui n'est ni exclusive ni réductrice. Nancy

³⁶ Debray, Régis. « Le monument ou la transmission comme tragédie », in *L'Abus monumental? Actes des Entretiens du patrimoine*, sous la dir. de Régis Debray, Paris, Fayard, 1999, p. 27.

³⁷ Leniaud, Jean-Michel. *L'utopie française*, p. 32.

³⁸ Germain, Annick. « La patrimoine en contexte de postmodernité », *Trames, revue de l'aménagement*, Université de Montréal, n°12, 1998, p. 6.

³⁹ Audrerie, Dominique. « Une notion complexe », p. 12.

rappelle d'ailleurs que l'identité est plurielle et que, de ce fait, elle échappe à toute tentative de fixation⁴⁰.

Plurielle, la notion d'identité est également fondamentalement collective. Parce qu'elle se construit à travers le rapport aux autres, l'identité se définit par la mise en contraste et la différence⁴¹. Pour Rautenberg, « L'identité est une relation qui se construit jour après jour, non un état qu'on hérite. [...] Elle procède par la formation d'un lien entre le particulier [moi] et le général [l'Autre], d'une relation au contexte [...]»⁴². Autrement dit, il n'y a pas d'identité sans altérité.

Au-delà de sa dimension plurielle et relationnelle, l'identité doit aussi être pensée en relation avec le cadre bâti qui, dès lors qu'il est reconnu comme tel et investi par ceux qui l'habitent, possède une dimension éminemment collective. De même en est-il du patrimoine qui, en tant que cadre bâti doté de sens par une collectivité (on parle alors de « cadre de vie »), participe à la production des identités tout autant que les identités participent à son évolution. En relation constante, le cadre bâti et la collectivité sont en transformation perpétuelle.

C'est pourquoi une lecture du patrimoine doit être faite à la lumière des transformations identitaires qui permettent d'en expliquer les mutations, de la même façon que les transformations identitaires trouvent une explication dans l'étude du patrimoine. Cette lecture apparaît d'autant plus pertinente dans un contexte de déstructuration des référentiels identitaires; comme le soulignent de Biase et Bonnin,

La dimension spatiale constitue un support identitaire privilégié, même dans le contexte des mondes contemporains, et si dans beaucoup il y a eu un bouleversement des anciens cadres de références spatiaux, c'est précisément celui-ci qui nous pousse à regarder de plus près et à analyser les nouvelles articulations entre le spatial et le social qui sont élaborées et qui mettent en question les formes classiques, les dépassent et les transforment⁴³.

⁴⁰ Nancy, Jean-Luc. *Identité. Fragments, franchises*, Paris, Galilée, 2010, 80 p.

⁴¹ Broudehox, Anne-Marie. « Introduction », in *Paysage construit : mémoire, identité, idéologies*, sous la dir. de Anne-Marie Broudehox, Québec, Éditions MultiMondes, 2006, p. 3.

⁴² Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la Croisée, 2003, p. 48.

⁴³ Biase, Alessia de, et Philippe Bonnin. « Introduction », p. 14.

Selon Veschambre, l'impossibilité d'arrêter une définition précise de l'identité ne nous dispense pas pour autant de nous attarder aux logiques identitaires qui participent à la construction des espaces construits⁴⁴. Comme nous le verrons en troisième partie de ce chapitre, s'il n'est pas particulièrement utile pour notre analyse de nous attarder à la notion d'identité pour en proposer nous-mêmes une définition, la mouvance et la polysémie des identités nous incitent pourtant à porter notre regard sur le processus dynamique de construction identitaire par lequel s'effectue l'appropriation symbolique de l'espace et par lequel le patrimoine est investi de sens.

1.2 Émergence du patrimoine de proximité

1.2.1 Penser le patrimoine et son rapport à la ville

Comme nous venons d'en faire état, la déstructuration des liens sociaux se traduit par une multiplication des patrimoines. Désormais multiple, le patrimoine renvoie à une diversité de formes et de contenus, parmi lesquels le patrimoine de proximité qui fait dorénavant office de vecteur de lien social parce qu'il est investi de sens par une collectivité qui y trouve les références nécessaires à sa cohésion. La possibilité de penser aujourd'hui la proximité comme objet de patrimoine suggère donc une modification majeure des rapports identitaires au patrimoine qui s'effectue en parallèle de l'éclatement des référentiels identitaires. Dans les lignes qui suivent, nous nous proposons d'effectuer une lecture de cette modification par l'intermédiaire du patrimoine urbain dont l'évolution témoigne de l'émergence du patrimoine de proximité.

Cette réflexion sur le patrimoine urbain nous apparaît d'autant plus pertinente pour comprendre l'émergence du patrimoine de proximité que le patrimoine urbain peut également être envisagé comme le résultat d'une fragmentation des espaces de référence dont la ville est plus particulièrement l'objet. Comme le soutiennent Noppen et Morisset, la ville est un « haut

⁴⁴ Veschambre, Vincent. « Autour du patrimoine : des enjeux d'ancrage spatial et de construction identitaire », in *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, sous la dir. de France Guérin-Pace et Elena Filippova, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008, p. 83-98.

lieu de ‘spatialisation’ de l’identité⁴⁵ ». Aussi est-elle plus spécifiquement affectée par l’éclatement des liens sociaux dont l’expression se traduit, entre autres formes, par une diversification des patrimoines. Ce qui fait écrire à Rautenberg que « La ville est devenue le lieu par excellence de fabrication du patrimoine⁴⁶ ». Dans un tel contexte, le patrimoine de proximité pourrait être considéré comme la forme la plus aboutie du patrimoine urbain.

1.2.2 Naissance du patrimoine urbain

Si l’utilisation du syntagme « patrimoine urbain » remonte aux années 1930, selon Françoise Choay qui en crédite l’invention à Gustavo Giovannoni⁴⁷, les années 1960 voient l’émergence d’une notion de patrimoine urbain plus proche de celle qui est entretenue aujourd’hui : elle naît en réaction aux premières expériences de renouvellement urbain qui, fidèles à la logique de l’urbanisme fonctionnaliste et peu préoccupées d’histoire ou de contexte, menacent d’amnésie de nombreuses villes en tentant de requalifier des environnements sociaux et bâtis jugés vétustes ou déléterés. Un consensus émerge progressivement autour de la nécessité de conserver et valoriser les centres anciens.

De nouvelles mesures de protection sont alors mises en place par l’État. En France, si la loi du 25 février 1943 consacre les abords des monuments historiques (protégés par la loi du 31 décembre 1913), c’est la loi du 2 août 1962, dite « loi Malraux », qui introduit le concept de patrimoine urbain et consacre ainsi l’extension du champ patrimonial aux ensembles urbains grâce à la création des secteurs sauvegardés qui auront, entre autres avantages, de contrer les appétences de la rénovation urbaine. Au Québec, la nouvelle loi sur les monuments historiques adoptée en 1963 permet à la Commission des monuments historiques du Québec de désigner des arrondissements historiques. Aux États-Unis, la création en 1966 du National Historic Preservation Act s’inscrit dans la même mouvance.

⁴⁵ Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. « Ville et mort du patrimoine », in *La ville autrement*, sous la dir. de Pierre Delorme, Québec, Presses de l’Université du Québec, 2007, p. 51.

⁴⁶ Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*, p. 147.

⁴⁷ Choay, Françoise. *L’allégorie du patrimoine*, p. 145.

Cette introduction du patrimoine urbain dans les années 1960 a permis le développement progressif de ce que d'aucuns considèrent comme une approche intégrée du patrimoine; nous sommes ainsi passés du monument, pris isolément, au paysage urbain qui considère la ville dans son ensemble, ce qui implique d'appréhender non seulement les bâtiments, mais le tissu urbain avec ce qu'il comporte de cohérence et de diversité, voire d'intangibilité. Béghain note à cet égard que « Ce n'est plus exclusivement la qualité du monument, son intérêt artistique ou historique qui comptent, mais ce qui, dans le tissu urbain auquel il est lié, nous rattache à une histoire et à des pratiques collectives⁴⁸ ». De la même façon a lieu le passage d'une intervention ponctuelle à une intervention plus ou moins globale qui considère les différentes échelles du patrimoine ainsi que les acteurs et les valeurs qui lui sont associés. Toujours selon Béghain, « Cette évolution somme toute rapide [...] de la législation et de la réglementation sanctionne une articulation nouvelle entre le concept de patrimoine et la notion de territoire, et replace la démarche patrimoniale au cœur d'enjeux collectifs⁴⁹ ».

Drouin a clairement fait état de cette évolution dans son ouvrage consacré au patrimoine des groupes de pression à Montréal⁵⁰. Dès les années 1970, des groupes de sauvegarde du patrimoine ont contribué à reconnaissance d'un patrimoine plus près d'une certaine identité urbaine populaire que ne l'étaient les monuments alors consacrés par l'État :

Valorisé dans un premier temps sous l'enseigne du 'monument historique', puis débordant ce cadre trop restreint pour poser les bases d'un patrimoine urbain, le 'vrai' Montréal, patrimonial s'affirma peu à peu avec l'idée qu'il se trouvait dans ces bâtiments, ces rues, ces quartiers, ces espaces verts, qui disparaissait sous les pics des démolisseurs⁵¹.

Se développe alors une conception du patrimoine comme « cadre de vie, vécu au quotidien – et au présent⁵² », conception ayant servi la définition d'une identité proprement montréalaise. L'idée de la ville à sauvegarder n'est donc plus la même puisqu'il s'agit de préserver des

⁴⁸ Béghain, Patrice. *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de Science Po, 1998, p. 59.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 65.

⁵⁰ Drouin, Martin. *Le combat du patrimoine à Montréal*.

⁵¹ *Ibid.*, p. 32.

⁵² *Ibid.*, p. 314.

espaces urbains signifiants dont les variantes se font de plus en plus diverses à mesure que la ville devient patrimoine sous la poussée des revendications identitaires : « La ville renvoyait maintenant l'image d'un paysage particulier qu'il importait de protéger⁵³ ».

Apparaît donc un patrimoine qui qualifie des milieux de vie et qui fait foi d'une transformation de l'appréciation du cadre bâti de plus en plus célébré pour ses dimensions vernaculaires et populaires; le banal tient désormais lieu d'exceptionnel. Sa valorisation participe alors de l'établissement ou du rétablissement d'une sociabilité fondée sur des liens de proximité; à l'investissement patrimonial du cadre de vie correspond, sinon toujours une intervention, au moins une revendication articulée au lien social et à sa sauvegarde, offrant par le fait même la possibilité d'une recombinaison des pratiques urbaines en lien avec l'espace proche. C'est ainsi que les communautés locales concernées se sont trouvées directement impliquées dans le processus de mise en patrimoine de leur milieu de vie.

1.2.3 Patrimoine de proximité : essai de définition

Cette participation des communautés locales à la définition du patrimoine est donc un phénomène relativement récent qui se distingue du processus traditionnel de mise en patrimoine. Si les multiples définitions du patrimoine des constructions nationales mettent l'accent sur l'investissement de sens opéré par l'institution qui en assure la caractérisation, la conservation et la valorisation⁵⁴, la définition d'un nouveau type de patrimoine qui puise sa signification dans la collectivité qui s'en trouve dépositaire semble plus complexe étant donné la diversité des contextes identitaires que ce patrimoine recoupe.

Ce patrimoine, que nous qualifions de « proximité » pour souligner la dimension spatiale et sociale qui le distingue, échappe donc aux critères « officiels » associés à la figure de l'État et de la nation. En France, le patrimoine de proximité renvoie généralement à l'ensemble des

⁵³ *Ibid.*, p. 7.

⁵⁴ La caractérisation, la conservation et la valorisation correspondent aux trois grandes étapes de « la vie 'objectale' d'un patrimoine » tel que proposées par Lucie K. Morisset dans son ouvrage *Des régimes d'authenticité*, p. 23-24.

objets du « petit patrimoine⁵⁵ », patrimoine souvent qualifié de secondaire ou de mineur; objet du quotidien et de l'ordinaire, ce patrimoine est au centre d'une réflexion essentiellement ethnologique⁵⁶. Si l'épanouissement dans les années 1970 et 1980 des milieux associatifs animés par une idée ou une autre du patrimoine contribue à la reconnaissance de certaines dimensions des milieux de vie, ces dimensions demeurent essentiellement cantonnées aux objets du « petit patrimoine » qui ne prend pas en compte la globalité de ces milieux.

Au Québec, comme aux États-Unis d'ailleurs, le patrimoine de proximité fait moins référence aux objets du quotidien qu'au cadre de vie, c'est-à-dire à l'environnement bâti dans lequel se déroule le quotidien et qui le supporte à certains égards. Plus près du *Neighborhood Heritage* états-unien, ce patrimoine se caractérise par l'espace proche ainsi que par les différentes dynamiques sociales qui y prennent forme⁵⁷. Mais plus spécifiquement encore, ce patrimoine a ceci de particulier qu'il met en scène des individus qui déterminent à l'échelle locale les représentations dont il est nécessaire d'assurer la protection. Fondée sur des critères issus de la collectivité locale, cette désignation patrimoniale est dynamique parce qu'elle s'inscrit dans le cadre de la vie quotidienne, contrairement au patrimoine institutionnel dont la désignation correspond à des critères officiels, par définition peu malléables, qui ont pour but de conforter l'idéologie nationale. Le patrimoine de proximité renverse donc la logique patrimoniale à l'origine du patrimoine des constructions nationales qui impose l'autorité d'en « haut » (de l'institution et des experts) par acte de désignation en permettant une appropriation identitaire issue de la population locale. De la même manière, sa gestion appelle différentes formes de concertation venues d'en « bas » et poursuit l'objectif d'une stabilité ou d'une amélioration du cadre de vie.

⁵⁵ Fournier, Laurent Sébastien. *Le « petit patrimoine » des Européens : objets et valeurs du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 2008, 300 p.

⁵⁶ Voir notamment Christian Bromberger. « Les monuments ordinaires de la vie quotidienne », in *L'Abus monumental? Actes des Entretiens du patrimoine*, sous la dir. de Régis Debray, Paris, Fayard, 1999, p. 197-206.

⁵⁷ Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. « Un avenir pour ce patrimoine », chap. 5 in *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 281.

L'avènement du patrimoine urbain et l'évolution de la patrimonialisation ont entraîné dans leur sillage une décentralisation des compétences en matière de patrimoine qui appellent certaines nuances lorsqu'il est question d'opposer patrimoine institutionnel et patrimoine de proximité. S'il est vrai que les pouvoirs publics demeurent encore aujourd'hui les garants d'un patrimoine « officiel », ces mêmes pouvoirs ont progressivement reconnu l'importance de l'appropriation citoyenne du patrimoine en transférant certaines des compétences patrimoniales traditionnellement dévolues à l'État (sélection et protection) aux municipalités et aux collectivités territoriales. À titre d'exemple, la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) instaurée en France en 1983 (à l'époque ZPPAU, avant que ne soit intégrée à la juridiction la dimension paysagère en 1993) et qui a pour intention de sauvegarder des ensembles cohérents au-delà du périmètre de 500 mètres qui prévaut aux abords des monuments historiques (loi du 25 février 1943). Sa désignation se fait à l'initiative de la commune qui assure également la responsabilité de sa protection, avec l'assistance de l'Architecte des Bâtiments de France. La désignation de ce patrimoine, bien que locale, demeure l'objet d'une autorité publique et s'oppose ainsi au patrimoine de proximité dont l'appropriation s'exerce par la population locale. Aussi, il y aurait deux manières d'envisager la localité en matière de patrimoine : l'une qui réfère aux pouvoirs publics qui assurent la désignation du patrimoine; l'autre qui réfère à l'affection des résidents envers leur cadre de vie.

Le patrimoine de proximité n'est encore guère l'objet que de recherches marginales. Au Québec, il bénéficie toutefois du travail entrepris depuis plusieurs années par Morisset et Noppen. Ce travail, bien qu'il concerne essentiellement le devenir des églises du Québec, pose néanmoins les balises nécessaires à une réflexion plus aboutie sur le patrimoine de proximité. Leur définition du patrimoine de proximité est à ce titre significative :

produit par une collectivité désireuse se préserver son environnement et dont la gestion délaisse la coercition pour la concertation autour de cette qualité environnementale commune et d'un récit identitaire local qui rallie une majorité de citoyens [,] [l]e patrimoine de proximité, fondé sur les représentations culturelles

dont des groupes de résidants se dotent, inverse ainsi les mécanismes traditionnels de la patrimonialisation [...]⁵⁸.

En France, la terminologie employée pour qualifier ce type patrimoine diffère fréquemment d'un auteur à un autre, qu'il s'agisse du patrimoine social ou populaire (Rautenberg) ou du patrimoine d'intérêt local (Glévarec et Saez). Si les définitions peuvent varier et témoigner de la complexité des contextes identitaires, elles se rejoignent toutes au moins en un point : la reconnaissance par les collectivités locales de ce qui fait pour eux le patrimoine. Aussi, c'est le processus d'investissement identitaire qui semble caractériser davantage la mise en patrimoine que l'objet patrimonial lui-même puisque c'est par l'intermédiaire de ce processus qu'à lieu la création de lien social, définitoire tant de la patrimonialisation que du patrimoine en question, par laquelle une collectivité se révèle à elle-même. En d'autres mots, c'est par l'intermédiaire du processus d'investissement identitaire que se forme la spécificité d'une collectivité parce qu'elle repose sur sa participation directe au processus d'investissement ainsi qu'à l'énoncé patrimonial.

L'usage qui est fait du cadre de vie semble également un élément déterminant dans la définition d'un tel patrimoine. Inscrit dans le quotidien des collectivités, l'usage permet de catalyser les identités, contribuant ainsi à la réactualisation du cadre de vie. Dans un tel contexte, la définition du patrimoine de proximité se révèle plus extensible et malléable puisqu'elle réfère aux usages propres à chacune des collectivités qui s'en revendiquent. Comme le soulignent Glévarec et Saez, « la pluralité des usages sociaux du patrimoine est à la mesure de la polysémie de la notion et de son élargissement⁵⁹ ». Aussi, davantage que la proximité physique, c'est *l'acte d'investissement identitaire ou, autrement dit, l'appropriation exercé par la collectivité locale et que traduit l'usage du cadre de vie* qui nous apparaît comme le critère essentiel pour caractériser le patrimoine de proximité.

⁵⁸ Morisset, Lucie K. et Luc Noppen. « L'avenir des église du Québec : contours et enjeux », in *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*, sous la dir. de Laurier Turgeon, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 79.

⁵⁹ Glévarec, Hervé et Guy Saez. *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française, 2002, p. 318.

1.3 « Mise en patrimoine » de la proximité

1.3.1 Logiques d'appropriation et reconnaissance identitaire

Comme nous venons de le souligner, l'usage apparaît comme un catalyseur d'identités; il rend tangible un certain rapport identitaire au cadre de vie par l'intermédiaire de différentes logiques d'appropriation auxquelles sont associées des valeurs et une certaine conception du vivre-ensemble. À ce titre, les usages correspondent à autant de logiques d'appropriation symbolique de l'espace qui sont centrales dans la tentative de compréhension du patrimoine de proximité puisqu'elles fondent la relation entre la collectivité et son cadre de vie.

Dans ce contexte, le patrimoine de proximité fait en quelque sorte office de vecteur à une appropriation collective qui sert à fonder la légitimité du groupe social. Ce faisant, une collectivité est en mesure de se définir différemment du collectif voisin. Comme le précise Luc Noppen, le patrimoine représente un motif de la cohésion collective à un moment donné puisqu'il en révèle le paradigme identitaire, c'est-à-dire « le groupe-Moi devant le groupe-Autre » ainsi que le territoire dans lequel ce paradigme s'inscrit⁶⁰. L'identité trouve ainsi à s'exprimer dans un objet dont la charge symbolique rend la cohésion possible et intelligible. L'émergence de nouveaux paradigmes identitaires a donc pour conséquence une prolifération des tentatives d'inscription identitaire que rend tangible, du moins en partie, le patrimoine de proximité.

Le processus d'investissement de sens inhérent à la patrimonialisation n'apparaît donc plus comme le seul apanage de l'État. Face à celui-ci s'affirment de nouveaux médiateurs du patrimoine qui conviennent à leur façon des critères essentiels à la « convention » qui rend possible le patrimoine parce qu'une collectivité donnée décide de s'y projeter. Pour Leniaud, c'est cette convention, qui correspond aux critères d'appropriation (entendu non seulement au sens de l'appropriation par la collectivité locale dans un contexte de patrimoine de proximité, mais comme phénomène général de la patrimonialisation) que déterminent et appliquent les médiateurs du patrimoine, qui fonde le patrimoine. L'arrivée de nouveaux médiateurs, dont

⁶⁰ Noppen, Luc. « Présentation », in *Architecture, forme urbaine et identité collective*, sous la dir. de Luc Noppen, Sillery, Éditions du Septentrion, 1995, p. 8.

les collectivités locales, a donc pour conséquence une diversification des conventions, diversification qui contribue à l'expansion patrimoniale actuelle : « l'élargissement du champ du patrimoine résulte logiquement de changements parmi les médiateurs et, de ce fait, de modification dans les critères d'appropriation⁶¹ ».

1.3.2 Patrimonialisation et logiques d'appropriation

Afin d'appréhender les logiques d'appropriation qui caractérisent les différents rapports identitaires au patrimoine, il s'avère essentiel de s'attarder à une lecture de la patrimonialisation qui en permette le dévoilement; la patrimonialisation, parce qu'elle rend possible une mise en perspective du processus par lequel se construit l'objet patrimonial, permet de faire ressortir les différentes logiques d'appropriation à l'œuvre. Si, comme nous l'avons souligné au début du présent chapitre, le patrimoine est un phénomène d'investissement de sens, la patrimonialisation pourrait correspondre au processus qui concourt à cet investissement.

Différents auteurs ont tenté de définir ce processus de mise en patrimoine. Aussi, existe-t-il différents schémas d'interprétation de la patrimonialisation que l'on ne saurait reconstituer exhaustivement ici. L'institution se situe au centre de l'interprétation qu'en livre Emmanuel Amougou; la patrimonialisation correspond pour lui à un processus social institutionnalisé par lequel des acteurs légitimes confèrent à un objet, matériel ou non, une signification reconnue et partagée que l'on souhaite perpétuée grâce à des mécanismes institutionnels utiles à sa conservation et à sa transmission⁶². Veschambre donne quant à lui une importance centrale à la spatialisation; la patrimonialisation est de ce fait appréhendée comme un processus qui réfère à une « mise en mémoire » par laquelle une trace est intentionnellement réinvestie de sens et réactualisée par « marquage », assurant ainsi un ancrage spatial de la

⁶¹ Leniaud, Jean-Michel. *L'utopie française*, p. 7.

⁶² Amougou, Emmanuel. « Le processus de 'patrimonialisation' », in *La question patrimoniale. De la 'patrimonialisation' à l'examen des situations concrètes*, sous la dir. de Emmanuel Amougou, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 23-41.

mémoire⁶³. Pour Morisset, la patrimonialisation s'incarne au sein d'un « écosystème patrimonial » qui vise l'équilibre entre une « écologie du patrimoine », où est énoncée l'intention, et une « économie du patrimoine » où sont administrés les moyens mis en œuvre pour assurer la permanence du patrimoine⁶⁴.

À la lumière de cette dernière interprétation, nous pourrions définir la patrimonialisation comme *un processus permanent d'investissement identitaire par lequel un objet, organisé dans le temps et dans l'espace en fonction des acteurs et des moyens en présence, est rendu présent au monde et y est maintenu*. Parce qu'il s'inscrit dans la durée, ce processus nous permet de saisir à la fois l'acte de désignation de l'objet de même que l'ensemble des représentations qui y sont réactualisées en permanence. Comme le souligne Morisset,

le « temps long » du patrimoine – c'est-à-dire non pas celui du souvenir projeté dans l'artefact lors de l'acte de patrimonialisation, mais le temps qui nous sépare de cet acte de naissance patrimoniale – porterait jusqu'à nous, avec l'artefact investi d'un ou de plusieurs sens, une intelligence particularisée du geste patrimonial, comme un processus localisé mû par ses vecteurs de force et, peut-être, comme l'expression variée et changeante de notre façon de saisir le monde⁶⁵.

La patrimonialisation est donc ce processus qui nous permet d'appréhender les différentes logiques d'appropriation dont font preuve les collectivités locales et qui fondent leurs rapports identitaires au patrimoine. Selon Rautenberg, nous serions ainsi passés d'une « patrimonialisation par désignation » à une « patrimonialisation par appropriation »⁶⁶.

Suivant Morisset, il y aurait un renversement des mécanismes traditionnels de la patrimonialisation, c'est-à-dire stratégies d'identification par lesquelles une collectivité se fait jour dans le patrimoine. Ce renversement pourrait correspondre à un déséquilibre de l'« écosystème patrimonial » alors que les éléments (le « qui », le « quoi » et le « comment ») qui en assurent le bon fonctionnement se voient modifiés par de nouvelles

⁶³ Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 22.

⁶⁴ Morisset, Lucie K. *Des régimes d'authenticité*, p. 27.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 12.

⁶⁶ Rautenberg cité dans Vincent Veschambre. *Traces et mémoires urbaines*, p. 27-28.

logiques d'appropriation : l'institution fait place à la collectivité (le « qui »), le monument au cadre de vie (le « quoi ») et la désignation par des critères officiels à l'appropriation collective locale (le « comment »). Ce déséquilibre pourrait avoir une cause plus profonde qui trouve son expression dans le basculement du « régime d'authenticité » antérieur à l'aune duquel un rapport au Temps, à l'Autre et à l'Espace assure une conception spécifique du patrimoine à un moment précis et dans un lieu précis. Selon Morisset,

dans un écosystème patrimonial, les caractères du vrai et ce par rapport à quoi le vrai s'exprime sont conditionnés par des conceptions du Temps, de l'Autre et de l'Espace entretenues dans cet écosystème; en d'autres mots, le rapport qu'une collectivité entretient avec le Temps (son historicité), de concert avec celui qu'elle entretient avec l'Espace (sa spatialité [...]), celui qu'elle entretient avec l'Autre (l'altérité [...]) influent sur le patrimoine et sur la patrimonialisation et peuvent, sous le microscope du chercheur, aider à comprendre mieux ces représentations collectives⁶⁷.

Nous serions ainsi passés d'un régime patrimonial où le « vrai » des constructions nationales fait désormais place à un régime patrimonial où il y a multiplication des « vraies » figures du patrimoine.

C'est ainsi que sur le temps long de son histoire patrimoniale, un objet pourra nous éclairer quant à sa production à la lumière des acteurs et des différents moyens mis en œuvre afin d'opérer l'investissement de sens nécessaire à son actualisation et à sa transmission. Toutefois, ce processus n'est ni évolutif ni unique; il est marqué par des continuités et des discontinuités de même que par un contexte d'énonciation et de réception qui en altère la charge symbolique. Le patrimoine est un phénomène dialectique qui s'alimente à un contexte donné, s'y réactualise pour l'influencer à son tour et s'en nourrir. C'est pourquoi chaque objet de patrimoine mérite une analyse différenciée. Pour Rautenberg, « La patrimonialisation est un processus social et politique qui, même s'il est orienté, sur la durée, par des dimensions idéologiques globales, s'inscrit chaque fois dans des contextes spécifiques qu'il faut analyser⁶⁸ ».

⁶⁷ Morisset, Lucie K. *Des régimes d'authenticité*, p. 27.

⁶⁸ Rautenberg, Michel. « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », in *Nouveaux regards sur le patrimoine*, sous la dir. de Jean Davallon, Arles, Actes Sud, 2003, p. 32.

L'explosion des figures du patrimoine rend donc de plus en plus complexe la tâche du chercheur qui se doit d'aiguiser son regard selon chacune des situations particularisées afin d'induire ce qui participe à la production du patrimoine. Ainsi, aborder le patrimoine de proximité, c'est chercher à déchiffrer un système de représentations spécifiques inscrit au cœur de la collectivité qui s'en revendique. D'où l'importance de s'attarder plus particulièrement au processus de patrimonialisation plutôt qu'à l'objet patrimonial lui-même, processus par l'entremise duquel on peut accéder aux expressions identitaires en cause. Comme le souligne Fournier,

le chercheur devra se concentrer sur les modalités mêmes et les ressorts des phénomènes de mise en valeur patrimoniale plutôt que sur la nature des objets admis au rang de patrimoine, afin de comprendre les mécanismes et les représentations symboliques qui sont à l'œuvre chaque fois que des objets – matériels ou non – sont reconnus comme patrimoine⁶⁹.

C'est pourquoi, dans les pages qui suivent, l'attention sera portée sur le processus de constitution de l'objet en patrimoine, processus par lequel un objet acquiert un ensemble de significations investies et réinvesties dans la durée. Il s'agira de faire ressortir les logiques d'appropriation liées à la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo afin de relever en quoi le cadre de vie est le médiateur des rapports identitaires qu'une collectivité entretient avec son environnement bâti lorsqu'elle fait le choix de l'investir et de l'élever au rang de patrimoine.

1.4 Objectif, hypothèse et question de recherche

La patrimonialisation de la proximité constitue donc l'objet central de notre travail de réflexion. C'est par l'intermédiaire de ce processus qu'il sera possible de faire ressortir les logiques d'appropriation à l'origine de la restructuration des rapports identitaires au patrimoine. Pour ce faire, nous nous attarderons plus spécifiquement au processus de mise en patrimoine de la rue Saint-Malo à Brest dont la singularité témoigne d'une modification en cours de l'espace de référence identitaire. Aussi, le travail de réflexion entrepris dans le cadre

⁶⁹ Fournier, Laurent Sébastien. « Les fêtes locales en Provence : des enjeux patrimoniaux », in *Nouveaux regards sur le patrimoine*, sous la dir. de Jean Davallon, Arles, Actes Sud, 2003, p. 43.

de ce mémoire a pour *objectif* d'appréhender les logiques d'appropriation au fondement de la reformulation des identités collectives en lien avec l'espace proche par le biais du patrimoine de proximité. L'appréhension de ces logiques nous permettra de répondre à la *question de recherche* suivante ; comment la patrimonialisation de la proximité nous permet d'appréhender, à la lumière de processus de mise en patrimoine de la rue Saint-Malo à Brest, la reformulation des identités collectives locales? Notre *hypothèse* soutient que le patrimoine de proximité permet de lire la recomposition des identités collectives locales par l'intermédiaire des logiques d'appropriation qui contribuent à sa production. L'étude de la patrimonialisation de la proximité permet donc de dégager les logiques d'appropriation qui participent à une reconfiguration des identités collectives locales en lien avec l'espace proche. En d'autres mots, le patrimoine de proximité fait l'objet d'un investissement identitaire porté par la collectivité locale qui s'en constitue le dépositaire et, à ce titre, traduit une nouvelle articulation des identités collectives locales.

CHAPITRE II

LE TEMPS LONG DU PATRIMOINE : AU FONDEMENT DE L'INTERPRÉTATION

La tentative de périodisation présentée au troisième chapitre de ce mémoire sera l'occasion de faire état du processus par lequel un objet acquiert le statut de patrimoine et du sens qui lui a graduellement été attribué. Elle nous permettra plus spécifiquement de dégager certaines dimensions de la patrimonialisation qui correspondent à l'expression de nouvelles logiques d'appropriation identitaire en lien avec l'espace proche. Pour ce faire, le passage du patrimoine, ou plutôt de sa matérialité, aux identités collectives locales sera abordé, considérant que le patrimoine de proximité est un cadre de vie dynamique de part et d'autre duquel les identités s'actualisent de façon permanente. Grâce aux recherches documentaires et aux entretiens effectués ainsi qu'aux observations *in situ*, nous serons à même de dégager, sur une période allant de 1988 à 2009, les moments clés pendant lesquels la rue Saint-Malo fut investie d'un nouvel univers sens qui a contribué à en forger le caractère patrimonial.

Dans un premier temps, il sera néanmoins essentiel de considérer le temps long dans lequel s'inscrit ce patrimoine. Aussi récente qu'est la patrimonialisation de la rue Saint-Malo, elle ne peut avoir de signification que sur le temps long de sa propre histoire qui, liée à l'histoire du quartier et de la ville, lui donne toute sa profondeur et sa signification. Ainsi, peut-on affirmer que la spécificité du patrimoine est logée dans les conditions mêmes de son émergence, conditions dont les racines sont antérieures au processus même de production du patrimoine. Aussi, si une lecture sur un temps plus restreint nous permet de circonscrire les continuités et les discontinuités qui caractérisent les différentes étapes de la constitution de l'objet en patrimoine, elle ne saurait se faire au détriment d'une histoire plus longue dans laquelle elle trouve son sens. Cette lecture permet également de réinscrire cette histoire dans le temps présent de la société en fonction des discours actuels qui l'interprètent, réhabilitant ainsi le passé à la lumière du présent⁷⁰.

⁷⁰ Tel que le rapporte Rautenberg dans son ouvrage *La rupture patrimoniale*, cette réhabilitation du passé par l'intermédiaire du patrimoine ne peut se faire sans un changement de registre du temps opéré par une rupture du sens attribué à l'objet patrimonial. Ce sens est tributaire de ce que nous décidons au présent de retenir du passé : « Le passé retrouvé, reconstruit est celui que nous fabriquons, ici et maintenant, sous les influences complexes et sédimentées de nos environnements et des réminiscences

Autrement dit, il s'agit d'esquisser la toile de fond à partir de laquelle se trame le discours patrimonial, souvent par ponction d'éléments isolés du temps long. Bien que ce travail se situe en marge de l'analyse de la patrimonialisation *stricto sensu*, retracer ce temps long permet d'accéder au sens retenu et re-présenté par l'énoncé patrimonial, bref, d'asseoir et d'enrichir l'analyse de la patrimonialisation. L'idée étant peut-être aussi que plus un objet a vécu de tribulations morphologiques et sémiologiques, plus l'investissement de sens contemporain (patrimonial ou autre) peut profiter des aspérités de ce fond narratif auxquelles il s'accroche, se balise.



Figure 2.1 - Rue Saint-Malo et le centre-ville de Brest
Source : Brest métropole océane

antérieures » (p. 25). Cette rupture de sens essentielle à la fabrication du patrimoine est le résultat de l'oubli sous-jacent au travail de sélection de la mémoire. L'oubli permet alors à la mémoire de réintroduire le passé dans un nouveau champ d'interprétation et un nouvel univers de sens que rend tangible l'étude de la patrimonialisation : « La patrimonialisation, en faisant 'revivre' l'objet sous une forme nouvelle [...] marque une rupture – que nous appelons patrimoniale – dans les représentations du passé » (p. 152).

2.1 Le plus ancien tracé de Brest

D'après les documents consultés dans le cadre de cette recherche et dont nous proposons ici une brève synthèse, la rue Saint-Malo apparaît comme la plus ancienne rue conservée de Brest. Située sur la rive droite de la Penfeld, dans le quartier populaire de Recouvrance (figure 2.1), il n'en subsiste aujourd'hui que la partie basse dont les derniers cent mètres ont étonnamment été épargnés par les bombardements qui ont anéanti la ville lors de la Seconde Guerre mondiale. Pavée, bordée de maisons dont certaines sont des 17^e et 18^e siècles et dominée par des jardins en terrasses, la rue Saint-Malo fait figure de « miraculée » dans une ville où la reconstruction a eu raison du peu que la guerre avait épargné.



Figures 2.2, 2.3, 2.4 - Vue générale de la rue Saint-Malo, 2009
Source : Marie-Eve Breton

La rue Saint-Malo apparaît pour la première fois sur une carte en 1694. Située en périphérie du bourg de Recouvrance, la rue Saint-Malo s'apparente alors davantage à chemin rural qui mène à l'anse de Pontaniou où se trouve l'un des premiers chantiers maritimes de la ville. Il semblerait qu'elle n'ait été réellement aménagée que vers 1750 au moment où l'anse est transformée bassin servant à la construction des navires.



Figure 2.5 - Carte parcellaire de la rue Saint-Malo, 1831
Source : Archives municipales et communautaires de Brest

Si le tracé de la rue n'a pas varié depuis la fin du 17^e siècle, sa partie basse fut néanmoins condamné en 1807 lors de construction de la levée de Pontaniou, un immense mur d'enceinte qui parachève la clôture de l'arsenal et qui vient fermer l'accès à la Penfeld. Cette levée contribue à isoler davantage la rue Saint-Malo enclavée au fond du vallon du Carpon, enserrée par le haut mur de la cour de la Madeleine (là où se dressait l'ancien Refuge Royal construit en 1736 et incendié en 1782) et dominée par l'ancienne prison de Pontaniou (construite en 1805-1810 et désaffectée en 1988 pour insalubrité) et le bâtiment aux Lions (construit en 1810-1813) (figure 2.6).



Figure 2.6 - Plan de localisation
 Source : Google Maps (<http://maps.google.ca/>)

Aujourd’hui, elle va de la ligne des remparts, dont la destruction fut achevée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à la levée de Pontaniou et l’escalier de la Madeleine qui permet d’accéder à la rue du Carpon et au plateau des Capucins (figure 2.7). C’est dans ce qui est communément appelé « le bas de la rue » que se trouve aujourd’hui la partie la plus ancienne, ces cent mètres pavés à l’ancienne et à deux pentes dont le profil concave, par temps de pluie, forme le lit d’un ruisseau central⁷¹.

⁷¹ Ce ruisseau central servait jadis à l’écoulement des eaux de la vallée du Carpon vers la Penfeld ainsi qu’à l’évacuation des eaux de lessive du lavoir (construit en 1830) situé dans le « haut de la rue » et qui aujourd’hui, accueille certains événements culturels et artistiques proposés par l’association Vivre la rue.



Figure 2.7 - Escaliers de la Madeleine. À l'arrière-plan, la prison de Pontaniou, 2009
Source : Marie-Eve Breton

Selon l'hypothèse la plus plausible, son nom viendrait du fait qu'elle menait, dès le début du 17^e siècle, à l'anse où travaillaient les charpentiers de la marine, presque tous originaires de Saint-Malo⁷². Au cours des siècles, l'évolution de la rue Saint-Malo fut rythmée par le passage de ces ouvriers, mais également par celui d'une importante population d'artisans, de matelots, de militaires et de prostituées. La construction du Refuge Royal et de la prison de Pontaniou, où seront enfermées les filles dites de « mauvaise vie », ainsi que la présence de débits de boisson ne feront qu'alimenter la mauvaise réputation de la rue. Son isolement géographique de même que sa composition sociale singulière auront donc contribué à sa marginalisation dans un quartier, Recouvrance, lui-même marginal parce que populaire et bretonnant. Difficilement accessible et jugée peu fréquentable, la rue Saint-Malo fut ainsi condamnée à l'oubli. Sa marginalisation aura ainsi, paradoxalement peut-être, permis d'en préserver, voire d'en ériger le caractère en consolidant, par imperméabilisation en quelque sorte, son unicité.

⁷² Pendant la période révolutionnaire, la rue Saint-Malo est rebaptisée rue des Patriotes. Elle reprend son nom d'origine en 1811, mais est longtemps affublée d'une particule, ce qui explique que la dénomination « rue **de** Saint-Malo » se retrouve dans plusieurs écrits et est encore employée par de nombreuses personnes âgées.

2.2 Brest et Recouvrance : dualité du tissu urbain et social

L'histoire de la rue Saint-Malo est intimement liée à l'histoire de Brest et de Recouvrance et ne saurait se comprendre sans référence à celle-ci. Pour mémoire, rappelons que Brest, ville bretonne la plus occidentale de France, s'élève sur un site naturel accidenté dont l'importance des dénivelés de part et d'autre de la rivière Penfeld en fait un lieu pour le moins stratégique. Apparue dans l'histoire au 13^e siècle et fortifiée au 17^e siècle, la ville a été lourdement détruite en 1944 par les bombardements alliés et reconstruite selon un plan et dans une facture moderne. Sa longue vocation portuaire et militaire anime toujours une part importante de sa population, dénombrée en 2004 à quelque 150 000 habitants (300 000 pour la communauté urbaine)⁷³.

La décision de faire de Brest un grand port militaire est prise en 1631 par Louis XIII. La ville ne connaîtra de réelle impulsion que sous Louis XIV qui, en 1681, consacre la naissance juridique de la ville tandis que le bourg de Recouvrance⁷⁴ est rattaché à Brest *même*⁷⁵. Ce dernier secteur se développe très rapidement grâce à Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707), architecte militaire de Louis XIV. En charge de l'édification du nouveau Brest, il fixe les plans de la ville à l'intérieur des remparts dont il dirige les travaux suivant un plan de développement qui fera autorité pendant plus d'un siècle⁷⁶. La trame de ce plan, qui fait une large part aux îlots géométriques, sera reprise lors de la reconstruction au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Recouvrance connaît également une croissance importante tandis que la Marine nationale prend possession des terrains sur les bords de la Penfeld pour y installer son arsenal⁷⁷. Sa population qui, historiquement, regroupe marins et pêcheurs bretons au pied de la tour Tanguy, s'accroît avec l'arrivée d'artisans et d'ouvriers qui profitent de l'expansion des activités militaires et portuaires. La construction, en 1841, des ateliers des machines et de la chaudronnerie sur le plateau des Capucins attire une main-d'œuvre qui contribue à affermir le caractère populaire du quartier.

⁷³ Brest métropole océane. En ligne. <<http://www.brest.fr>>. Consulté le 18 juillet 2010.

⁷⁴ Jusqu'à 1681, Recouvrance est un village autonome dénommé Sainte-Catherine.

⁷⁵ Brest *même* fait référence à l'ancien Brest *intra-muros* de la rive gauche qui correspond aujourd'hui au secteur Siam.

⁷⁶ Le Gallo, Yves. « Images d'une ville, la morte et la vive », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 15.

⁷⁷ L'arsenal de Brest désigne l'ensemble des installations militaires et navales.

Bien que l'unité juridique de l'agglomération ait été établie en 1681, l'histoire de Brest a toujours été caractérisée par une dualité tangible entre Brest *même* et Recouvrance, dualité dont même la reconstruction n'a su s'affranchir. Comme le résume Le Gallo,

À la ville française de la rive gauche, bureaucratique, hiérarchique et bourgeoise [...] s'oppose l'annexe bretonne, en grande partie bretonnante, de la rive droite, Recouvrance, où se conjuguent indigence et indigénat, et dont la nature mineure s'exprime par le fait qu'on n'y trouve aucun bâtiment administratif ou de caractère public. [...] Recouvrance demeure solidaire du plat pays, notamment en matière de langue et de religion, cependant que Brest lui est antagoniste⁷⁸.

En résulte une dualité sociale entre Bretons et Français : les premiers, qui occupent des métiers qui requièrent peu de qualifications et qui, généralement, ignorent la langue française, se trouvent subordonnés aux seconds qui, venus d'autres régions de la France, occupent des emplois liés à la Marine militaire et à l'administration. Si un pont enjambe la Penfeld pour la première fois en 1861, cette dichotomie reste bien ancrée dans le tissu urbain de Brest comme dans son tissu social, contribuant à alimenter et ce, jusqu'à tout récemment, le peu d'intérêt porté à la rive droite et à son développement.

Le 18^e siècle verra se confirmer le caractère urbanistique et architectural de Brest ainsi que son décor portuaire. De 1740 à 1790, l'arsenal et le port gagnent en importance alors que l'ingénieur et architecte de la Marine, Choquet de Lindu (1712-1790), en dirige les travaux de réaménagement. En 1790, Brest est l'un des plus importants ports militaires de France. L'existence de la ville dépend d'ailleurs presque exclusivement des activités navales et militaires, les activités liées au commerce étant quant à elles très peu développées. Recouvrance est particulièrement marquée par la présence de la Marine et de son arsenal qui la bordent depuis la Penfeld ainsi que sur l'ensemble de sa façade maritime alors que la majeure partie des activités navales et militaires y est concentrée. Le développement et la modernisation de l'arsenal se poursuivent tout au long du 19^e siècle et nécessitent toujours plus d'espace. En 1865, un arrêté préfectoral affecte les deux rives de la Penfeld à l'usage

⁷⁸ Le Gallo, Yves. « Images d'une ville, la morte et la vive », p. 17.

exclusif de la Marine⁷⁹. Cet usage exclusif des rives de la Penfeld, au cœur de la ville, va nourrir un rapport singulier des habitants à leur propre ville dont le centre géographique se situe en quelque sorte marge de son tissu urbain.

Malgré un développement significatif de ses activités militaires, Brest demeure isolée. Sa situation géographique, économique et sociale fut d'ailleurs longtemps comparée à celle d'une colonie. Cet isolement sera graduellement rompu durant le Second Empire (1852-1870). Cette ville, qui périclité en période de paix, profitera entre autres choses de l'arrivée du chemin de fer ainsi que de l'établissement d'un port de commerce (aux activités néanmoins secondaires et limitées). La construction d'un pont sur la Penfeld et l'extension de la ville hors des remparts constituent des éléments qui fixeront les traits essentiels de l'agglomération brestoise jusqu'en 1944. Brest s'intègre finalement au territoire national.

2.3 La Seconde Guerre mondiale et la reconstruction

La Seconde Guerre mondiale marque un point de rupture radical dans l'histoire de la ville. Si l'occupation allemande du 19 juin 1940 à la fin de l'été 1944 apporte son lot de morts et de destructions, le siège allié du 7 août au 17 septembre 1944 commet l'irréparable : « la ville fut livrée pendant plus d'un mois, en bloc et en détail, à la conjonction des forces de destruction⁸⁰ ». La rive gauche de la Penfeld, Brest *même*, fut la plus lourdement sinistrée (figures 2.8 et 2.9).

⁷⁹ Henwood, Philippe. « L'Arsenal en Penfeld, des origines au Second Empire », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 66.

⁸⁰ Le Gallo, Yves. « Images d'une ville, la morte et la vive », p. 38.



Figures 2.8 et 2.9 - Rive gauche de Brest au lendemain de la Seconde Guerre mondiale
 Source : Le Bihan, René et al. *Brest, 1940-1944-1960 : l'Occupation, la Libération, la Reconstruction*, Rennes, Éditions Ouest-France; Caen, Mémorial de Caen; Brest, Ville de Brest et Crédit mutuel de Bretagne, 1994, p. 55 et 59.

Les conséquences de la guerre furent telles, et la reconstruction fut menée avec une telle radicalité et rapidité, que le peu que la guerre avait préservé fut rasé et Brest *même*, nivelée. C'est sur plus de vingt mètres de déblais que fut élevée la nouvelle ville (figure 2.9). À la fin de l'année 1950, presque tout le périmètre de l'ancienne ville intra-muros de la rive gauche est reconstruit. Il est difficile d'imaginer aujourd'hui qu'une autre ville ait pu exister.

Brest même – la rive gauche de l'ancienne ville close – a été détruite deux fois, de deux façons différentes : par les armes et par un choix d'urbanisme qui conduisit à l'arasement systématique des ruines comme des fortifications et à la constitution d'un plateau artificiel, parfois trente mètres au-dessus du site initial. Brest est une ville détruite, mais aussi une ville engloutie. Il n'est pas interdit de penser que la seconde opération fut plus dramatique que la première, au point d'en venir à douter qu'une ville antérieure ait jamais existé⁸¹.

⁸¹ Le Couédic, Daniel. « Brest et la pierre philosophaie », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 200.



Figure 2.10 - Le centre-ville remblayé, autour de la place de la Tour d'Auvergne
 Source : Dieudonné, Patrick. « Brest reconstruite, un patrimoine? », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 159.

Quant à Recouvrance, si les dégâts causés par la guerre sont notables, elle ne subira pas la même arasement que sa vis-à-vis. Contrairement à la rive gauche, le tissu urbain de Recouvrance, dont un grand nombre d'immeubles ont été construits entre 1860 et 1920, est maintenu après la guerre. Le contraste entre les deux rives est, paraît-il, saisissant : « D'un côté, Recouvrance éventré, meurtri, mais debout; de l'autre, Brest où l'on fait disparaître totalement l'ancienne ville. Subsistent encore de rares bâtiments qui apparaissent comme une dernière hésitation, un dernier doute des urbanistes. Ils seront finalement détruits⁸² ». La reconstruction, qui aurait pu être l'occasion d'aplanir les dualités historiques entre Brest *même* et Recouvrance, tend plutôt à les exacerber, pour avoir été envisagée autrement par les pouvoirs publics. C'est aussi ce que nous apprend Yves Le Gallo :

Il importait donc de profiter de la tragique circonstance – qui élargissait Recouvrance en établissant la continuité entre les précédents *extra* et *intra-muros* –, pour réhabiliter moralement le côté droit tout entier de la ville en opérant un transfert de substance de la rive nantie à la rive déshéritée de la Penfeld. [...] On n'y mit rien. On

⁸² Le Bihan, René et al. *Brest, 1940-1944-1960 : l'Occupation, la Libération, la Reconstruction*, Rennes, Éditions Ouest-France; Caen, Memorial de Caen; Brest, Ville de Brest et Crédit mutuel de Bretagne, 1994, p. 66.

n'y pensa même pas. D'ailleurs tout se décidait à Quimper et à Paris. Et la conviction s'était invétérée depuis des siècles qu'il était dans l'ordre providentiel que Brest *même* fût en sa tutelle son quartier indigène⁸³.

Sur la rive gauche, la rupture radicale provoquée par la reconstruction a quant à elle nourri, outre une certaine nostalgie de l'ancienne ville, une incompréhension de la ville nouvelle : « la ville reconstruite devenait lentement « l'autre » ville, celle que l'on va voir et non celle que l'on habite⁸⁴ ». Pourtant, pour certains spécialistes de la question, il importe désormais de porter un regard nouveau sur ces villes de la reconstruction dont certaines ont conservé un lien singulier avec le passé. Tel serait le cas de Brest qui permit à Jean-Baptiste Mathon (1893-1971), architecte en chef de la reconstruction, de s'inspirer du plan de développement imaginé par Vauban quelques siècles plus tôt et d'aller plus loin que le plan d'aménagement que proposa l'architecte Georges Milineau en 1929. Comme le révèle Daniel Le Couédic,

Cette fois, la volonté opiniâtre de maintenir une continuité se manifesta essentiellement dans l'ordre de l'abstraction. Ainsi, les reconstruteurs reprirent-ils fréquemment des idées et surtout des plans qui, pour avoir été élaborés, débattus et parfois même adoptés avant-guerre, n'avaient jamais connu de mises en œuvre significative. En outre, lorsque la ville détruite avait porté la marque, même oblitérée, d'une composition urbaine, il fut courant d'en systématiser la logique. Catalyseur dans un cas, accélérateur dans l'autre, la destruction se présentait alors comme libératrice d'une histoire retenue. Brest en est certainement le meilleur exemple. Cette ville, fondée au XVII^e siècle avait alors opposé à la rigueur des ingénieurs une géologie tourmentée et s'en était trouvée préservée du carroyage universel, dont ils avaient rêvé. La reconstruction fut donc l'occasion de remanier le site pour qu'il devînt la plaine espérée jadis [...]»⁸⁵.

⁸³ Le Gallo, Yves. « Images d'une ville, la morte et la vive », p. 48.

⁸⁴ Dieudonné, Patrick. « Brest reconstruite, un patrimoine? », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 170.

⁸⁵ Le Couédic, Daniel. *Le résistant arrachement au passé*, Québec, Éditions Nota Bene, 1999, p. 61-62.



Figure 2.11 - Rue Pasteur au moment de la reconstruction

Source : Dieudonné, Patrick. « Brest reconstruite, un patrimoine? », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 173.

Si pour ses spécialistes, la reconstruction de Brest procède d'une certaine continuité, cette permanence ne paraît pas intelligible *a priori* pour la population locale. Au lendemain de la reconstruction, les qualités architecturales et urbaines de la nouvelle ville de Mathon laissent indifférent, lorsqu'elles ne soulèvent pas carrément l'incompréhension, voire l'aversion. Aujourd'hui encore, les Brestois hésitent à façonner une image positive de leur ville, comme privés des éléments qu'ils voudraient y voir. Daniel Le Couédic, à nouveau, nous explique cette résistance : « en l'absence de tout signifiant historique concret, le bâti ne peut évoquer que sa seule présence, et ne parle que d'une voix : celle de la Reconstruction, vécue avant tout comme une aventure administrative⁸⁶ ».

2.4 Une ville nouvelle à la recherche de symboles identitaires

L'effet de rupture provoqué par la construction d'un nouveau Brest sur les ruines de l'ancien a donc fortement nourri une nostalgie du Brest d'avant, d'autant que la reconstruction fut

⁸⁶ Dieudonné, Patrick. « Brest reconstruite, un patrimoine? », p. 156.

évacuée comme si elle n'avait jamais eu lieu : « Pas un monument, pas une plaque ne rappelle la destruction qui n'est jamais spontanément évoquée par les Brestois⁸⁷ ». Cette évacuation de la dimension mémorielle liée à la ville reconstruite, combinée à une apparence d'absence de continuité du tissu urbain (du moins pour les non spécialistes), a créé un vide symbolique alors que plus rien ne subsiste de l'ancien Brest et que la nouvelle ville se laisse encore et toujours désirer.

Selon Daniel Le Couédic, l'importance du « déficit symbolique » dont souffrent les Brestois tiendrait non seulement à cette rupture originelle, mais également à deux raisons principales, la première étant « l'étrangeté fondamentale d'une cité qui ne correspond à aucun stéréotype de la ville sédimentaire, n'en possède ni les caractéristiques, ni les attributs : pas de mythe fondateur, pas de cathédrale, pas de préfecture civile »; la seconde étant liée à son caractère dual engendré par la présence de la Marine et de l'arsenal qui, au cœur de la ville, se sont souvent substitués à la ville elle-même, oblitérant de l'image brestoise jusqu'au château qui jouit pourtant d'une situation géographique idéale. À ces deux raisons viendrait s'ajouter la dévalorisation d'une tradition ouvrière dont l'affirmation positive tarde encore à se manifester⁸⁸. Comme nous l'avons souligné au point 2.2 de ce chapitre, Brest et, plus particulièrement Recouvrance, furent historiquement marqués par une importante présence ouvrière liée aux activités portuaires et militaires, activités qui ont, pour l'essentiel, contribuées au développement de la ville. Aussi, l'image fragmentée de Brest, dont la marginalisation de la rive droite au profit de la rive gauche, laisse en plan une part non négligeable des perceptions sociales locales attachées à une tradition ouvrière encore peu valorisée et qui pourtant, n'a eu de cesse de rythmer le passé de la ville.

Depuis la reconstruction et ses conséquences sur la difficile recomposition identitaire des Brestois, différents projets urbains ont tenté de combler ce vide symbolique, notamment en réaménageant certains lieux clés de la ville dont la place de la Liberté et le square Mathon. Le réaménagement de la rue de Siam ainsi que l'établissement d'un campus universitaire au

⁸⁷ Le Couédic, Daniel. « Brest et la pierre philosopale », p. 200.

⁸⁸ Le Couédic, Daniel. « Rapport de synthèse novembre 2003 », in *Séminaire de réflexion : parcours d'interprétation*, Communauté urbaine de Brest, Pôle développement, Brest, Archives municipales et communautaires, 2003, p. 1.

centre de la ville procèdent également de cette volonté de réappropriation physique et symbolique de la ville. Il n'en reste pas moins que si ces projets tentent de « substantialiser » la ville, sans pour autant nier la réalité de la reconstruction dans laquelle ils puisent certains de leurs matériaux, il demeure difficile d'évoquer le passé du Brest d'avant la Seconde Guerre, cet intangible souvenir animé par la nostalgie.

Dans un tel contexte de carence de symboles, la rue Saint-Malo apparaît comme l'occasion de faire la jonction entre le Brest d'avant et celui d'après. Récemment « découverte » comme la « plus vieille rue de Brest⁸⁹ » après des décennies d'oubli, elle s'est progressivement imposée comme objet de patrimoine depuis la réhabilitation entamée par l'association Vivre la rue et apparaît aujourd'hui comme unique dans une ville remodelée dans le béton. Cette unicité tient non seulement à sa rareté⁹⁰, mais également, et comme nous le verrons ci-dessous, à l'investissement de sens dont elle est l'objet et aux usages auxquels elle donne lieu.

Le caractère unique de la rue Saint-Malo est d'autant plus révélateur que l'idée de patrimoine a longtemps été évacuée de tout discours sur Brest (à l'exception près du château et de la tour Tanguy) par la dépréciation du caractère « reconstruit » de la ville. D'où l'intérêt d'analyser la patrimonialisation de cet ensemble bâti qui, s'il apparaît unique en regard du contexte physique dans lequel il s'inscrit, se distingue également pour sa capacité à signifier en évoquant le passé d'un Brest populaire dont l'existence resurgit peu à peu, contribuant à renouveler l'identité urbaine de la rive droite et de la ville dans son ensemble.

⁸⁹ Bien que le plateau des Capucins - cet important ensemble bâti dont les premiers travaux remontent au 17^e siècle - soit également sorti quasi indemne de la Deuxième Guerre mondiale, ce dernier, associé au passé militaire de la ville, est souvent pensé de façon extérieure et antagoniste à la ville.

⁹⁰ Tel que le rapporte Heinich dans son ouvrage *La fabrique du patrimoine*, la valeur de rareté correspond à l'une des valeurs de l'univers axiologique des grandes catégories de critères de classification patrimoniale employées par l'Inventaire général (protection immatérielle) et les Monuments historiques (protection matérielle), parmi lesquelles les valeurs d'ancienneté, d'authenticité et de significativité. Pour être comprise, la valeur de rareté doit être liée au contexte de l'objet ainsi qu'à sa valeur d'ancienneté : « les risques de destruction augmentant avec le temps, les bâtiments les plus anciens sont aussi, par définition, les plus rares » (p. 240). Toutefois, l'objet singulier, pour acquérir une reconnaissance positive, doit avoir été valorisé. Tel est le cas de la rue Saint-Malo qui, menacée de démolition, fut réhabilitée par l'association Vivre la rue.

CHAPITRE III

LE TEMPS COURT DU PATRIMOINE : UNE PATRIMONIALISATION RÉCENTE

L'objectif du présent chapitre est de dégager les logiques d'appropriation à l'œuvre dans le processus de patrimonialisation de la rue Saint-Malo. Ces logiques d'appropriation, qui s'inscrivent à l'intérieur d'un écosystème patrimonial précis, nous permettront d'appréhender la recomposition des identités collectives en lien avec le local par l'intermédiaire des acteurs en présence et des moyens mis en œuvre. Nous tenterons donc de cerner les stratégies d'appropriation par l'intermédiaire desquelles la collectivité locale, et les acteurs qui la caractérisent, s'approprient la rue Saint-Malo, y investissent du sens et, de ce fait, se recomposent autour d'un patrimoine commun qui rend possible une nouvelle cohésion sociale à l'échelle de la localité. À cette fin, les représentations symboliques et identitaires ainsi que les usages et pratiques qui composent ces logiques d'appropriation seront plus particulièrement ciblés. Pour ce faire, nous nous attarderons au temps court du patrimoine, à ce temps de la patrimonialisation au cours duquel l'objet acquiert le statut de patrimoine.

La périodisation qui suit nous permettra donc de dégager les grandes lignes de la patrimonialisation au cours de laquelle s'est effectuée l'investissement de sens exercé par la collectivité locale et à partir de laquelle s'est forgé le caractère patrimonial de la rue Saint-Malo. Cette analyse s'échelonne de 1988 à 2009, depuis que la rue Saint-Malo, menacée de démolition, est « découverte » par l'association Vivre la rue jusqu'à sa reconnaissance patrimoniale qui, en 2009, faisait toujours l'objet de discussion quant à sa valorisation actuelle et future. Il s'agira de cerner le processus par lequel la rue Saint-Malo s'est imposée à l'imaginaire collectif par le biais des différentes logiques d'appropriation qui ont présidé à la constitution d'un discours lui attribuant certains critères et une certaine valeur patrimoniale. Ces logiques correspondent à différentes phases de la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo, phases que nous avons choisi de reconstituer en nous référant plus ou moins fidèlement au cycle de la patrimonialisation tel que défini par Jean Davallon. Ce cycle comprend les étapes de la « trouvaille », de l'« authentification », de la « déclaration », de la

« célébration » et, ultimement, de la « transmission »⁹¹. Rappelons néanmoins que toute tentative de périodisation n'est qu'une interprétation destinée à circonscrire et à situer les uns par rapport aux autres les éléments qui nous semblent déterminants quant à la mise en patrimoine de notre objet de recherche. En aucun cas nous ne prétendons à l'exactitude ou à la vérité, mais bien à une reconstitution de la patrimonialisation qui, en fonction du modèle adopté, nous informe sur les processus de recomposition des identités qui prennent appui sur une forme ou une autre d'appartenance au local.

3.1 De la fin de la Seconde Guerre mondiale à 1988 : dégradation du bâti, abandon et oubli

Comme nous en avons fait état dans la première partie de ce chapitre, le développement de la rive droite (Recouvrance), bien qu'étroitement lié à l'évolution de la rive gauche (Brest *même*), reste marginal. Cette tendance se maintient au lendemain du deuxième conflit mondial. Contrairement à la rive gauche, la rive droite, pourtant grandement affectée par les bombardements, ne fut pas l'objet d'un arasement total au moment de la reconstruction, bien que cette dernière lui fit perdre ses remparts et de nombreux bâtiments. Le tissu urbain de Recouvrance s'est donc relativement bien maintenu de même que sa topographie accidentée. Quant à la rue Saint-Malo, elle fut, au moins dans sa partie basse, épargnée tant par les bombardements que par la reconstruction envisagée alors par les pouvoirs publics comme une occasion inespérée de moderniser la ville. Simultanément, selon le principe voulant que l'avenir doive faire table rase du passé, il paraissait justifié que la municipalité préfère ne pas réhabiliter certains secteurs déjà passablement délabrés avant la guerre⁹². Enfin, il est

⁹¹ Davallon, Jean. « Comment se fabrique le patrimoine? », *Sciences humaines*, hors-série, n°36, mars-avril 2002, p. 74-77.

⁹² À cet effet, il est intéressant de noter que la reconstruction entreprise aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, et qui vise à appliquer une modernité radicale dans une logique de *tabula rasa*, diffère de la reconstruction opérée à la suite de la Grande Guerre et qui met de l'avant une conception régionaliste de l'architecture et de l'aménagement. Voir à cet effet Daniel Le Couédic, *Le résistant arrachement au passé*. Dans le même ordre d'idée, voir Jean-Pierre Le Dantec. « Supermodernisme global ou Modernité globale », in *Construire dans la diversité. Architecture, contextes et identités*, sous la dir. de Daniel Le Couédic et Jean-François Simon, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005 : « pour l'immense majorité des architectes se réclamant alors [...] de l'*esser moderno*, la cause était entendue : le monde à venir pourrait être considéré comme une *tabula rasa* (situation que la Seconde Guerre mondiale, en rasant effectivement des villes ou des quartiers entiers de villes, devait « confirmer » en quelque sorte) sur laquelle il n'était pas seulement souhaitable, mais nécessaire de

plausible que la dualité historique entre Brest *même* et Recouvrance ait fait envisagé la reconstruction de façon distincte de part et d'autre de la Penfeld.

L'habitat populaire qui subsiste rue Saint-Malo après la Seconde Guerre, dont certaines maisons datent du 17^e et du 18^e siècle, souffre donc de l'absence d'interventions publiques. En résulte une dégradation considérable du bâti et des infrastructures cependant que la population locale doit composer avec l'absence d'eau courante et de gaz. Dans les années 1950, ceux qui résident encore dans le bas de la rue malgré ces piètres conditions – essentiellement des personnes âgées et des jeunes couples peu fortunés – sont en partie relogés et leurs immeubles rachetés par la Ville en vue d'une démolition programmée qui se fait pourtant attendre⁹³. Pour ceux qui refusent de quitter, on installe néanmoins l'eau et le gaz pour les retirer au fur et à mesure des départs. Tandis que quelques commerces de proximité, dont une boulangerie, subsistent dans la partie haute de la rue, dont le bâti partiellement reconstruit accueille une population plus nombreuse, seul un cordonnier tient boutique dans la partie basse laissée en déshérence.

Dans les années 1970, quelques associations marginales, dont certains groupuscules néonazis, squattent les immeubles laissés vacants, ce qui n'est pas pour améliorer la réputation de la rue Saint-Malo déjà maculée, comme nous l'avons vu, au fil de l'histoire de la ville. Comme en témoigne cet extrait du registre des délibérations de la Ville de Brest daté du 16 juin 1982, la dégradation croissante du bâti et l'insalubrité des lieux inquiètent les autorités municipales. Le directeur administratif du service Hygiène et Santé s'adressant au directeur de la direction Urbanisme :

bâtir un monde architectural et urbain *entièrement* neuf exprimant les conditions de la vie moderne idéale telle que décrite par les idéologues-fascistes comme Marinetti, communistes comme les avant-gardistes russes des années 20. Et cette idée s'imposa à eux avec d'autant plus de force, après-guerre, dans un pays comme la France, que le pétainisme et les nombreux architectes anti-CAM rassemblés et promus dans l'administration de Vichy, en chantant les terroirs et « l'art français » sur un mode barrésno-maurassien, paraissaient avoir mis à nu des connivences idéologiques définitives entre les doctrines architecturales régionalistes [...] et l'idéologie spécifique du fascisme français [...] » (p. 24-25).

⁹³ Le fait que la Marine nationale possède de nombreux bâtiments qui enserrant la rue Saint-Malo ainsi que de nombreux souterrains a probablement mis un frein aux aspirations de la Ville à reprendre les lieux, d'où une démolition sans cesse reportée.

L'état d'abandon de la rue SAINT-MALO devient de plus en plus préoccupant, d'autant plus que les pavillons sont jonchés d'immondices. Des vagabonds s'y installent fréquemment. La police y a découvert récemment un cadavre. Le voisinage est particulièrement inquiet, notamment Madame SANQUER, domiciliée à BREST, 8, rue du CARPON. Elle aperçoit, de chez elle, l'allée et venue des squatters. Elle se plaint de refoulements d'odeurs nauséabondes et craint pour l'avenir la prolifération de rongeurs et la pullulation d'insectes. [...] La solution la plus efficace serait d'entreprendre une action d'envergure dans le cadre de la réhabilitation du quartier de RECOUVRANCE en engageant une procédure pour la déclaration d'insalubrité de cet îlot (No 1 au No 25). Cependant, trois immeubles sont encore occupés, ce qui ne facilitera pas cette opération⁹⁴.

Dans les années 1980, plusieurs maisons abandonnées sont dépouillées de leurs toitures en zinc qui se revendent à bon prix chez le ferrailleur. La terre argileuse des mortiers est dès lors régulièrement lessivée par les eaux de pluie, ce qui provoque la fragilisation de nombreux bâtiments. En 1987, lorsque la quittent ses derniers occupants, un couple d'octogénaires, la partie basse de la rue est devenue une décharge publique où les habitants des alentours viennent déverser leurs ordures. Si cette rue isolée à la réputation douteuse fut longtemps jugée peu fréquentable, elle devient à partir des années 1980 carrément dangereuse. Déjà marginalisée dans un quartier lui aussi marginal, le bas de la rue Saint-Malo est ainsi progressivement délaissé de tous.



Figure 3.1 - Rue de Saint-Malo à Recouvrance : vue d'ensemble.

À l'arrière-plan, les ateliers des Capucins, 1985

Source : Archives municipales et communautaires de Brest

⁹⁴ Ville de Brest. *Registre des délibérations de la ville de Brest*, Archives municipales et communautaires de Brest.

3.2 1988. « Découverte » de la rue Saint-Malo et émergence d'une conscience patrimoniale

C'est dans ces conditions que Mireille Cann fait la découverte de la rue au début de l'année 1988. Celle qui allait devenir la fondatrice et présidente de l'association Vivre la rue connaît un véritable coup de cœur, comme elle le dit elle-même, pour cette rue alors encombrée de rebuts de toutes sortes. L'habitat, qui s'élève uniquement du côté gauche de la rue, est dans un état avancé de délabrement. Le côté droit de la rue est quant à lui occupé par le haut mur aveugle de la cour de la Madeleine (terrain de l'ancien Refuge royal qui appartient à la Marine militaire) dont la présence singulière confère un cachet un peu triste à la rue. Lors d'un entretien enregistré en juin 2009 dans les locaux de l'association Vivre la rue, Mireille témoigne :

[...] mais moi, je voyais quand même le charme d'abord. Mais il y avait quand même un petit côté sordide... j'ai très vite compris pourquoi, rapidement. Les gens venaient là déverser tout leur gravât, des choses comme ça, puisque cette rue devait être détruite. C'était imminent. C'est ce que j'ai su tout de suite quoi. Je me suis renseignée. [...] C'était absolument inconnu parce que les gens du quartier n'y venaient quasiment jamais. C'était réputé comme un endroit dangereux qui l'était réellement dangereux⁹⁵.

À l'époque, Mireille occupe avec une troupe de marionnettistes un local, les Renc'arts, prêté pour un temps par la ville rue Sébastopol, dans le quartier Saint-Martin (rive gauche) et qui doit être démoli sous peu pour faire place à la construction de logements neufs. Au terme de l'entente, Mireille et la troupe acceptent de quitter les lieux en échange de quoi ils souhaitent être relogés rue Saint-Malo. Mireille explique : « *Donc on en a profité pour dire : 'on ne partira pas d'ici que quand on nous donnera la rue Saint-Malo'. Ça été la monnaie d'échange⁹⁶* ». Entre-temps, elle fonde l'association Vivre la rue dont les statuts officiels sont déposés en juillet 1989, soit avant que l'association ne prenne possession des lieux et n'entreprenne son travail de réhabilitation. La Communauté urbaine de Brest et la Ville sont alors propriétaires des immeubles pour avoir exercé leur droit de préemption aux fins de

⁹⁵ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

⁹⁶ *Ibid.*

l'expropriation que nous avons précédemment évoquée⁹⁷. Le maire de l'époque consent finalement à ce que l'association établisse temporairement ses locaux rue Saint-Malo et remet les clés du 17 (seule maison du bas de la rue alimentée en eau courante) à Mireille en novembre 1990.

L'objectif premier de l'association nouvellement créée est de « préserver et réhabiliter la rue Saint-Malo afin d'en faire un lieu de création, de convivialité, de partage et d'actions culturelles⁹⁸ ». Selon Mireille, Brest a besoin de cette rue

[...] parce que cette rue raconte le Brest d'avant. D'avant la guerre. Et son environnement : les ateliers des Capucins, l'ancienne prison de Pontaniou... Tout d'un coup, on retrouvait un... C'était ici le centre historique en fait. Parce que bon, le château c'est une chose, les monuments c'en est une autre. Mais là ici, c'était le patrimoine populaire : prison, ouvriers de l'Arsenal et logements populaires. C'est des gens très pauvres qui vivaient là. Et ça, je trouve, c'est aussi important qu'un château⁹⁹.

C'est dans le même esprit que le président de l'association des Amis de Recouvrance souligne l'importance du travail entrepris alors par Vivre la rue :

Il était bon que l'on montre qu'il restait des traces de l'ancien Brest, que c'était pas seulement une ville nouvelle, mais qu'elle avait déjà existé. Je crois que c'est important ça. Beaucoup n'ont connu que la ville neuve. Puisque Brest avait été entièrement démolie, il fallait bien garder quelques traces¹⁰⁰.

⁹⁷ Depuis 1974, la ville de Brest et sept communes limitrophes sont réunies au sein de la Communauté urbaine de Brest qui, en 2005, prend le nom de Brest métropole océane (BMO). Dès lors, de nombreux domaines de compétences sont transférés à la communauté urbaine en vertu du principe de coopération intercommunale, dont l'urbanisme et le développement touristique. Au début des années 2000, l'ensemble des « services de moyens » devient commun à la Ville de Brest et à la communauté urbaine, dont le « patrimoine-logistique ». L'action conjointe des communes et de la communauté urbaine rend parfois complexe la distinction entre le travail des différents intervenants municipaux. Ainsi, si la Ville de Brest dispose d'un service d'urbanisme, ce dernier se doit d'agir en collaboration avec le service d'urbanisme de la communauté urbaine. C'est pourquoi nous utiliserons indistinctement les termes de « Ville » et de « municipalité » pour désigner les pouvoirs publics municipaux. Par ailleurs, BMO sera spécifiquement citée lorsque son intervention est précisée.

⁹⁸ Vivre la rue. En ligne. <<http://www.vivrelarue.net/>>. Consulté le 10 janvier 2010.

⁹⁹ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

¹⁰⁰ Aubrée, Serge (président de l'association des Amis de Recouvrance). Entrevue réalisée le 11 juin 2009, Brest.

Au-delà de la réhabilitation du cadre bâti, Vivre la rue entreprend de mettre en place une série d'activités festives et artistiques grâce à laquelle elle souhaite faire renaître un lieu oublié de l'histoire locale afin de « redonner aux Brestoises, en mal de racines, un territoire patrimonial¹⁰¹ ». Ces activités sont également perçues comme un moyen de se projeter dans l'avenir par l'entremise de l'expérience commune de la rue qu'elles suscitent. Si l'ambition première de Vivre la rue est de préserver un site en péril, elle souhaite le faire par l'intermédiaire de projets qui favorisent les rencontres artistiques et les propositions pluridisciplinaires comme autant de vecteurs permettant de renforcer le lien social.

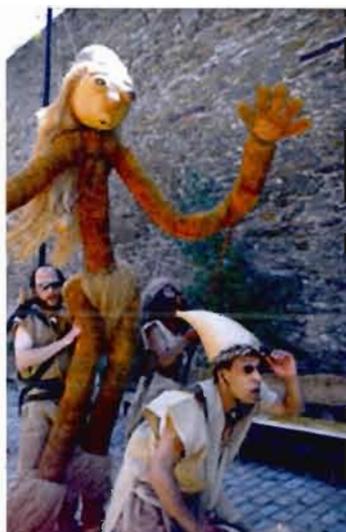
Dès 1991 est organisée une première fête, celle du 1^{er} mai. Depuis, plusieurs rencontres pluridisciplinaires et intergénérationnelles ont lieu à grand renfort de bénévoles : théâtre, danse, musique, expositions, etc. Cependant, l'ampleur de la tâche de réhabilitation du cadre bâti, la précarité des revenus de même que l'incertitude entourant le droit de l'association à occuper et à habiter les lieux l'empêchent de mettre en place une structure et des activités pérennes. Vivre la rue ne reçoit d'ailleurs aucun financement pour son fonctionnement général. Elle bénéficie de temps à autre de subventions et d'aide matérielle et technique des autorités municipales pour des projets ponctuels et reçoit, sporadiquement, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, un financement par l'intermédiaire du Conseil régional de Bretagne. Vivre la rue mise plutôt sur un autofinancement via une série d'initiatives qui viennent palier au manque à gagner : vente de nourriture et de boisson, de livres usagés, de t-shirts à l'effigie de l'association, de cartes postales, etc.

L'association parvient néanmoins à maintenir son offre d'activités : *Le temps des cerises*, qui souligne le 1^{er} mai; les éditions de *Brest off*, *Voix off* et *Il suffit de passer le pont* organisées en marge de la grande fête maritime de Brest; les *Journées européennes du patrimoine* qui se tiennent tous les ans, etc. Sans compter toutes ces petites fêtes qui mêlent musique, théâtre, danse et création et qui sont organisées de façon plus ou moins ponctuelle. Depuis 2005, les *Beaux dimanches* sont devenus l'événement phare de l'association et, certains dimanches, c'est plus de 1 000 personnes venues de tous les coins de Brest qui convergent rue Saint-Malo. D'ailleurs, les activités mises en place par Vivre la rue attirent un public de plus en

¹⁰¹ Vivre la rue. En ligne. <<http://www.vivrelarue.net/>>. Consulté le 10 janvier 2010.

plus large; si elle réunissaient au début des années 1990 essentiellement des riverains de la rue Saint-Malo, elles attirent aujourd'hui de nombreux Brestois de la rive gauche.

Ces événements, qui visent la redécouverte de ce qui fut jadis un milieu de vie, constituent également une occasion rarissime dans un quartier où l'offre culturelle est plutôt mince en comparaison des activités culturelles proposées rive gauche. Parallèlement à la maintenance de la rue et aux activités culturelles et festives qui y sont organisées, Vivre la rue développe de nombreux projets qui visent à favoriser la cohésion sociale : l'installation d'un point d'accès public à Internet, la tenue de cafés-citoyens afin de permettre la discussion autour d'enjeux locaux ou encore, la mise à disposition des lieux pour d'autres projets associatifs. L'association accueille à l'occasion sans-abris, jeunes et personnes âgées qui y trouvent un toit, un repas et un peu de réconfort. Vivre la rue, enfin, apporte aussi son soutien à divers projets locaux, dont la création d'une maison de retraite auto-gérée, qui sont autant d'occasions qui visent la mixité sociale et générationnelle et qui construisent une certaine « pratique de la rue ».



Figures 3.2 et 3.3 - Défilé de marionnettes et exposition rue Saint-Malo, 2006 et 2007
Source : Vivre la rue (<http://www.vivrelarue.net/>)

Si les activités mises en place par Vivre la rue ont progressivement permis la réhabilitation d'un cadre de vie, elles ont également été l'occasion pour l'association de développer une

sémantique qui s'attache au passé populaire de la rue. Comme nous venons d'en faire état ci-dessus, ce passé a longtemps fait les frais d'une dépréciation généralisée. Vivre la rue, en reprenant certaines des figures qui lui sont associées, a permis d'en asseoir une interprétation positive. À titre d'exemple, la Belle Tamisier, femme aux « mœurs légères » qui fut enfermée au Refuge Royal où elle aurait provoqué le soulèvement de ses compagnes et mis le feu aux bâtiments en 1782, devient l'une des principales figures portées par Vivre la rue. Une pièce de théâtre qui retrace l'histoire de cette femme est régulièrement montée par l'association et contribue ainsi à façonner et à justifier le caractère rebelle de cette petite rue. Pour Mireille, cette figure symbolique a contribué à la sauvegarde et à la mise en valeur de la rue Saint-Malo : « *On en avait besoin en fait en arrivant ici de ces symboles-là. Forcément, on a essayé de trouver des traces dans les bouquins, en se battant contre tous les gens qui voulaient nous expulser. On essayait de trouver des choses sur la rue et quand on trouvait des personnages, on se les ai approprié*¹⁰² ». De même sont valorisées les figures du matelot et de l'ouvrier qui ont fait l'histoire de la rue et qui, élevées au rang de symboles, contribuent à sa patrimonialisation. En investissant la rue Saint-Malo, l'association a non seulement entrepris de réhabiliter un cadre bâti, mais de sauvegarder une mémoire populaire de manière à la réinscrire dans le présent de la rue comme témoignage du passé populaire de Brest.

C'est pourquoi l'abandon de la rue Saint-Malo par ses habitants et par les autorités municipales à la fin des années 1980 permet de saisir l'importance de la « découverte » faite par l'association Vivre la rue. Parce qu'il s'agit bien d'une « découverte » dans un contexte où plus personne ne semblait porter d'intérêt à cette rue. La mise en valeur de la « plus vieille rue de Brest » témoigne donc d'un changement positif du regard qui permet de faire basculer l'objet dans le registre valorisant de l'*ancien*, sans quoi il ne serait que *vieux* et dégradé¹⁰³. Sans le travail de sensibilisation entrepris par l'association, la rue Saint-Malo aurait probablement été l'objet d'une démolition projetée par la Ville pour laquelle l'ancienneté du bâti, loin de correspondre à quelque acceptation positive, était synonyme de dégradation et d'insalubrité.

¹⁰² Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

¹⁰³ Au sujet de la valeur d'ancienneté, voir Nathalie Heinich. *La fabrique du patrimoine*, p. 237-238.

Sans usage et oubliée de tous, la rue Saint-Malo n'avait, pour ainsi dire, plus de raison d'être. Aussi, sans l'intervention de l'association, la partie basse de la rue aurait éventuellement été démolie. Paradoxalement, c'est cette absence d'usage qui aura permis à Vivre la rue de prendre possession de la rue et d'en actualiser la fonction en la réintégrant dans un nouvel univers de sens. C'est en s'appuyant sur une interprétation positive du passé populaire de la rue, mais également sur son usage contemporain, que Vivre la rue aura contribué à la faire revivre. Comme nous le verrons par l'intermédiaire des différentes logiques d'appropriation à l'oeuvre, la patrimonialisation requiert de réintégrer l'objet jugé désuet ou inutile dans un nouveau champ d'interprétation afin d'en permettre l'actualisation¹⁰⁴ et, ultimement, la transmission.

La « découverte » de la rue Saint-Malo par Vivre la rue fut donc le point de départ de sa construction patrimoniale. Bien que cette rue ait toujours existé, elle avait en quelque sorte été « oblitérée » de la vue des habitants et de la mémoire collective. En l'actualisant, Vivre la rue aura permis sa « résurrection ». Comme le souligne avec justesse Davallon, « Faire une 'trouvaille', ce n'est donc pas ici découvrir un objet qui aurait disparu, mais le voir sous un jour nouveau, comme on ne l'avait jamais encore vu, alors que le monde auquel il appartient risque de disparaître totalement avec lui. C'est pourquoi l'objet acquiert d'autant plus de valeur qu'il fait partie des rares survivants [...]»¹⁰⁵.

Cependant, certains intervenants de la municipalité, dont le maire-adjoint du quartier dont fait partie le secteur de Recouvrance, ne sont pas particulièrement favorables à l'installation de l'association rue Saint-Malo. De même, certains riverains voient dans l'association un groupe de marginaux de plus dans le quartier. Une « contre-association » est créée en 1990, Vivre à Pontaniou, qui souhaite l'expulsion de Vivre la rue accusée à cette fin des pires maux : trafic de drogue, boucan nocturne, etc. L'association, qui avait entrepris de sécuriser les maisons les plus dangereuses, est taxée d'en faire des lieux de rassemblement suspects. En signe de représailles, des incendies volontaires sont allumés : le numéro 7, à peine restauré, est

¹⁰⁴ Sur l'actualisation, voir Henri-Pierre Jedy. *La machinerie patrimoniale*, p. 74-83. Pour Jedy, « Actualiser consiste d'abord à soustraire la temporalité habituellement attribuée au passé, pour rendre celui-ci atemporel et lui conférer du même coup une 'puissance de contemporanéité' » (p. 75).

¹⁰⁵ Davallon, Jean. « Comment se fabrique le patrimoine? », p. 77.

incendié en 1992, le numéro 15 trois ans plus tard. Si la contre-association reconnaît l'intérêt de préserver la rue Saint-Malo, intérêt qu'a fait naître Vivre la rue, les moyens qu'emploie cette dernière (activités festives et artistiques, aide aux sans-abri, etc.), associés à des pratiques marginales, ne plaisent guère. La contestation populaire organisée au sein de Vivre à Pontaniou, qui regroupe pour l'essentiel quelques riverains voisins de la rue Saint-Malo, sera néanmoins de courte durée. Rapidement, Vivre la rue acquiert une certaine crédibilité grâce aux activités qu'elle organise et qui soulignent le caractère historique et populaire de la rue.

Dès le début des années 1990, plusieurs s'entendent pour affirmer que Vivre la rue est à l'origine de la revitalisation d'une rue laissée à l'abandon par la Ville depuis plusieurs décennies. En 1991, un quotidien brestois note qu'en « quelques mois, la rue a changé d'aspect : quelques maison sont retapées, un terrain [...] défriché. Cela forme une sorte d'amphithéâtre, où se trouvera la scène¹⁰⁶ ». En 1993, le quotidien national *Libération* atteste :

Aujourd'hui, grâce à l'association, cette petite rue pavée dont certaines maisons datent du XVII^e a aussi retrouvé son charme désuet et quelque peu incongru dans une cité tracée au cordeau après les ravages des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Quelques fresques colorées sont venues égayer les façades et l'association propose périodiquement des animations théâtrales et musicales aux Brestois¹⁰⁷.

Mireille saisit d'ailleurs rapidement l'importance des médias dans la reconnaissance de l'association et celle de la rue Saint-Malo : « *C'est la presse, c'est les médias... c'est grâce aux médias qu'on y est. On a tout de suite fait appel aux médias. On n'avait pas d'accoutance du tout avec personne*¹⁰⁸ ». C'est ainsi que les événements festifs et artistiques organisés par l'association sont régulièrement couverts par les journaux locaux, ce qui contribue à faire (re)connaître la rue Saint-Malo nouvellement « rendue » aux Brestois.

¹⁰⁶ Anonyme, « La fête, le 1^{er} mai, rue Saint-Malo. La floraison de 'Vivre la rue' », quotidien non répertorié, 1991.

¹⁰⁷ Allain, Pierre-Henri. « À Brest, gros temps sur la rue Saint-Malo », *Libération*, 27 octobre 1993.

¹⁰⁸ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

3.2.1 Nouveaux médiateurs du patrimoine et nouvelles logiques d'appropriation

Les tensions entre l'association et la ville, plus ou moins soutenues de 1988 à 2009, vont marquer l'évolution de la mise en patrimoine de la rue Saint-Malo laquelle, bien qu'amorcée par *Vivre la rue*, demeure tributaire des prérogatives municipales. C'est en tant que nouveau médiateur du patrimoine que *Vivre la rue* tente de s'imposer face à la municipalité pour qui la rue Saint-Malo ne représente en 1988 qu'un site désuet, voire dangereux. L'association revendique quant à elle la reconnaissance patrimoniale de la rue Saint-Malo selon des critères qui lui sont spécifiques; en misant sur le passé populaire que rappelle à la mémoire le cadre bâti de la rue ainsi que son usage quotidien, elle met en place des conditions particulières d'appropriation auxquelles adhèrera progressivement la population locale. La participation aux activités mises en place par l'association rend ainsi possible un investissement identitaire fondé sur l'usage quotidien du cadre bâti de même que sur des représentations du passé qui participent à réhabiliter la mémoire populaire de la rue et de la ville, contribuant ainsi à la renaissance d'un milieu de vie. Ces conditions posent les bases d'un nouveau patrimoine, loin des interventions officielles de la Ville.

L'absence de consensus entre ces deux principaux acteurs de la patrimonialisation, *Vivre la rue* et la Ville, est par ailleurs caractéristique de la multiplication des représentations patrimoniales dont nous avons traité au chapitre premier de ce mémoire. Cette multiplication, qui se traduit ici par l'émergence d'un patrimoine local issu de la collectivité (qui diffère d'un patrimoine local qui est issu de la redistribution vers le local des compétences publiques en matière de patrimoine), implique une différenciation des acteurs du patrimoine dont la diversité des stratégies patrimoniales correspond à la diversité des représentations identitaires en cause. Cependant, comme le soulignent Glévarez et Saez, la production exponentielle du patrimoine local (compris comme patrimoine de proximité) ne s'oppose pas obligatoirement au patrimoine national, mais permet plutôt de penser l'identité, locale comme nationale, sur d'autres bases; à la logique simplificatrice et unificatrice de l'État vient s'accoler une nouvelle conception identitaire axée sur la diversité et la complexité de ses formes¹⁰⁹.

¹⁰⁹ Glévarez, Hervé et Guy Saez. *Le patrimoine saisi par les associations*, p. 256.

L'intervention d'acteurs non-institutionnels, généralement regroupés en associations ou groupes de citoyens, devient donc décisive dans le processus de mise en patrimoine puisque ce sont ces acteurs qui déterminent ce qui fait patrimoine. C'est ainsi que l'État, traditionnellement médiateur par excellence du patrimoine, est désormais contraint de partager son monopole avec d'autres acteurs du patrimoine. Comme le souligne Hartog, « aujourd'hui le privilège régalien de la définition de la mémoire nationale est concurrencé ou contesté au nom de mémoires partielles, sectorielles, particulières [...], qui toutes veulent se faire reconnaître comme légitimes, aussi légitimes, voire plus légitimes¹¹⁰ ».

La question de la légitimité est par ailleurs centrale dans le processus de reconnaissance patrimoniale puisqu'il en va de la capacité d'un acteur à mobiliser la collectivité autour d'un objet patrimonial et, ce faisant, à exercer son pouvoir au détriment d'autres acteurs potentiels. C'est ainsi qu'au début des années 1990, Vivre la rue tente de s'imposer face à la municipalité qui cherche à reprendre le contrôle de l'espace urbain qu'elle avait pourtant délaissé. En effet, en 1993-1994, la ville organise un « chantier de préservation du patrimoine urbain » rue Saint-Malo afin de contenir la dégradation d'une douzaine de maisons dont la précarité est jugée alarmante. L'adjoint au service d'urbanisme de la Ville explique dans un quotidien local que ce geste s'insère dans une démarche plus globale qui vise à intégrer dans un avenir plus ou moins proche la rue Saint-Malo dans un parcours de tourisme urbain¹¹¹. Vivre la rue est néanmoins exclue de ce chantier, elle qui depuis trois ans, avec l'aide de dizaine de bénévoles, a nettoyé la rue (150 tonnes d'ordures évacuées) et réhabilité quatre maisons dans lesquelles habitent une dizaine de personnes. L'association, qui avait déjà présenté en vain à la mairie un projet de rénovation du secteur, voit donc dans ce chantier de rénovation la récupération de ses idées et un moyen détourné d'évincement. De fait, la Ville a émis un avis d'expulsion des « squatters » pour occupation illégale des lieux, c'est-à-dire occupation sans droit ni titre et ce, bien que, comme nous l'avons vu, l'association avait, en 1989, obtenu l'accord de la mairie pour occuper les propriétés pour lesquelles elle recevait toujours, en 1993, un avis de taxe d'habitation. Le quotidien *Libération* résume alors ainsi : « Depuis 1990, une association formée en partie d'artistes rénove ce quartier, vestige du Brest

¹¹⁰ Hartog, François. « Patrimoine et histoire : les temps du patrimoine », p. 13.

¹¹¹ Pellen, Guy. « La rue Saint-Malo sera sauvée », *Le Télégramme*, 19 octobre 1993.

d'avant-guerre. La mairie veut l'expulser. [...] Ces trois années de travail opiniâtre et sans moyens n'ont cependant pas suffi à légitimer l'association aux yeux de la municipalité¹¹² ».

Dans un communiqué acheminé aux journaux locaux, le groupe des élus « Brest Nouvelle Citoyenneté », une coalition d'élus municipaux de la gauche antilibérale, apporte son soutien à Vivre la rue face à la position officielle adoptée par la Ville : « Cette association, par son action, a eu le mérite de mettre en évidence le besoin de réhabiliter un site qui fait partie de la mémoire culturelle et historique de notre cité¹¹³ ». De même en est-il du Mouvement des citoyens 29, une autre coalition municipale de gauche, qui déplore la menace de disparition qui plane sur cet « espace social différent jouant un rôle d'intégration et de solidarité¹¹⁴ ». Vivre la rue reçoit également l'appui d'experts au nombre desquels architectes, sociétés de protection du patrimoine et historiens qui sont favorables au projet de réhabilitation proposé par l'association. Les appuis dont elle dispose et l'entêtement dont elle fait preuve auront raison de l'avis d'expulsion de la Ville.

Ce « chantier de préservation du patrimoine urbain » est significatif du revirement de la position adoptée par la Ville depuis que la rue Saint-Malo a été investie par Vivre la rue en 1988. Alors menacée de démolition, la rue Saint-Malo est, à peine quelques années plus tard, considérée par la Ville comme objet de patrimoine. Il semble plausible que cet intérêt subit des pouvoirs publics pour la rue Saint-Malo tiende à l'intérêt manifesté par la population locale dans une logique de légitimation du pouvoir politique. Une prise de conscience du potentiel identitaire, touristique et économique de la rue peut également être considérée. L'intérêt de la population et de la municipalité n'aurait néanmoins pu poindre sans l'intervention de Vivre la rue qui aura permis l'émergence d'une conscience patrimoniale envers la rue Saint-Malo.

¹¹² Allain, Pierre-Henri. « À Brest, gros temps sur la rue Saint-Malo ».

¹¹³ Anonyme. « Le Mouvement des citoyens soutient Vivre la rue », *Le Télégramme*, 6-7 novembre 1993.

¹¹⁴ Anonyme. « 'Vivre la rue' : réactions en attendant l'expulsion », *Ouest-France*, 6-7 novembre 1993.

Les mobilisations patrimoniales nous permettent donc de saisir la façon dont se positionnent les nouveaux acteurs du patrimoine en fonction de leurs logiques spécifiques d'appropriation. Comme l'indique Bossuet, « le patrimoine revêt des dimensions différentes d'un groupe social à l'autre¹¹⁵ ». À ce titre, les tensions existantes entre l'association et la municipalité traduisent des stratégies patrimoniales divergentes qui cherchent à se concrétiser dans l'objet formel. Cependant, Rautenberg souligne que la collectivité qui se revendique d'un patrimoine donné ne peut évoluer en vase clos et faire abstraction des différents acteurs du patrimoine qui possèdent leur propre stratégie d'investissement identitaire. Il propose donc d'envisager le patrimoine en fonction de « l'action croisée de différents acteurs publics dont les logiques d'actions se distinguent, se complètent, se recouvrent parfois partiellement mais sans se confondre¹¹⁶ ».

3.2.2 Associations de patrimoine : appropriation et socialisation

Les associations de patrimoine, sans être récentes, apparaissent encore aujourd'hui comme des acteurs plus ou moins légitimes de l'action patrimoniale face à l'institution officielle qui possède la majorité des pouvoirs en la matière et qui se trouve peu disposée à gérer la diversité des logiques d'investissement identitaire. À cet égard, il peut être intéressant de rappeler l'opposition entre Vivre la rue et Vivre à Pontaniou dont les revendications apparaissent difficilement gérable pour les pouvoirs publics dont l'action est balisée par une conception plus traditionnelle du patrimoine, à savoir la préservation de l'objet bâti par exemple. Les associations de patrimoine correspondent, depuis les années 1970, à un nouveau mode de socialisation et d'appropriation du patrimoine qui résulte de l'élargissement polysémique de la notion de patrimoine, de ses objets et de ses usages, ainsi que de ses catégories de perception. En résulte un mouvement de reconnaissance du patrimoine davantage ancré dans la collectivité qui aura pour conséquence la prolifération et

¹¹⁵ Bossuet, Luc. « Habiter le patrimoine au quotidien, selon quelles conceptions et pour quels usages? », in *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, sous la dir. de Maria Gravari-Barbas, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 35.

¹¹⁶ Rautenberg, Michel. « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines », p. 19.

l'autonomisation des associations et des groupes de défenses du patrimoine par rapport au pouvoir étatique.

L'essor des associations de patrimoine intervient plus spécifiquement en France au moment où s'amorce en 1982 un mouvement de décentralisation instigué par l'État. La redistribution vers les collectivités territoriales des compétences patrimoniales entraîne l'apparition de nouveaux intervenants, dont les départements qui disposent dorénavant de certains pouvoirs, parmi lesquels certains sont facultatifs, en matière de patrimoine : « Le département n'est plus un simple 'guichet' dispensateur de subventions aux communes et aux associations, il tend à devenir un acteur poursuivant ses propres objectifs et un partenaire de plus en plus actif pour les autres collectivités locales¹¹⁷ ». Les associations investissent pour leur part un champ d'action laissé vacant par les pouvoirs publics, le patrimoine ethnologique non protégé qui contribue à la reconnaissance d'un patrimoine populaire, plus près des populations locales. Cependant, Selon Glévarec et Saez, il ne s'agit pas tant d'un vide laissé par l'État que d'une voie parallèle : en investissant cette voie, les associations développent leur propre sémantique patrimoniale, tant en ce qui concerne les significations que les usages. « L'enjeu est justement là, dans une transformation au niveau local qui inscrit progressivement à la fois l'acteur municipal ou départemental et les associations dans le système patrimonial¹¹⁸ ». Se manifesterait alors un mode de socialisation et d'appropriation particulier du patrimoine qui requerrait de prendre en compte différentes stratégies patrimoniales qui ne sont pas toujours facilement conciliables, non seulement entre associations, mais également entre acteurs associatifs et acteurs publics.

¹¹⁷ Glévarec, Hervé et Guy Saez. *Le patrimoine saisi par les associations*, p. 54.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 59.



Figure 3.4 - Locaux de l'association Vivre la rue, 2009
Source : Marie-Eve Breton

Dans un tel contexte, l'association de patrimoine dépasse l'idée même de patrimoine pour s'ancrer plus largement au sein de la collectivité. À la question « Comment définiriez-vous votre association? », Mireille ne paraît pas vouloir circonscrire l'action de Vivre la rue dans les limites d'une association de patrimoine :

C'est une association qui pense que tout le monde peut se rassembler comme ça et avoir des rêves, des moments de bonheur tout simplement, des petites moments comme ça... Créer des moments de bonheur, les gens en ont besoin et... et dans un lieu tout à fait... tellement différent du reste de la ville et à la fois qui raconte la ville¹¹⁹.

Si, selon la typologie des associations établie par Glévarec et Saez, Vivre la rue ne se définit pas précisément comme une association de patrimoine, elle semble néanmoins, de par son discours sur le passé populaire de la rue et ses activités festives et artistiques, se situer à la jonction de la préservation/restauration du bâti et de l'animation urbaine. De ce fait, elle correspond au type d'associations qui ont vu naissance au milieu des années 1990 et dont la finalité est plus identitaire que patrimoniale; la sauvegarde du patrimoine apparaît davantage

¹¹⁹ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

comme un prétexte à la revitalisation du lien social, véritable objectif de l'action, qu'à la réhabilitation du bâti. À ce titre, le patrimoine de proximité apparaît moins un « patrimoine d'objet » qu'un « patrimoine de projet » puisque le projet collectif entourant la consécration et la valorisation de l'objet patrimonial importe davantage que l'objet lui-même¹²⁰. Si l'un des objectifs de Vivre la rue est de préserver et de dynamiser la rue Saint-Malo, cette valorisation passe par le recours à des référents identitaires qui s'appuient sur l'idée d'une sociabilité davantage tournée vers un projet commun que vers l'objet patrimonial lui-même. Ce dernier fait plutôt office de prétexte aux actions entreprises par l'association. C'est donc en prenant appui sur le patrimoine que Vivre la rue trouve une force de propositions culturelles et artistiques visant à revaloriser la rue Saint-Malo et le quartier de Recouvrance.

À ce titre, le patrimoine apparaît comme une ressource locale pour penser le développement de la collectivité, comme le lieu un projet collectif qui, porté par l'association, revêt une signification sociale importante.

Les associations du patrimoine récentes se comprennent, en effet, à l'aide de la notion de développement local. [...] Le paradigme de développement local qu'elles mobilisent explicitement ou non possède deux dimensions : il sollicite le patrimoine comme espace d'intégration ou comme ressource de développement social aussi bien qu'économique. Il prend place dans une revitalisation du lien social au niveau des petites communes. Il sert autant l'intégration des nouveaux arrivés que l'inscription des habitants dans une scène sociale qui a eu tendance à se dévitaliser. Les moyens pour cela sont autant le repas convivial [...] que la mise en économie, essentiellement de type touristique¹²¹.

D'où un nouveau type d'association davantage « [...] orienté vers le *patrimoine sociologique* et vers une conception en terme de projet patrimonial plutôt que de cause patrimoniale¹²² ». Ce « patrimoine d'opportunité », comme le qualifie Rautenberg, peut alors être envisagé comme un projet collectif qui, loin du monde institutionnel d'où il est traditionnellement issu,

¹²⁰ Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. « Ville et mort du patrimoine », p. 62.

¹²¹ Glévarec, Hervé et Guy Saez. *Le patrimoine saisi par les associations*, p. 120.

¹²² *Ibid.*, p. 119.

s'inscrit dans les contingences de l'échange social et, à cette fin, sert le développement des communautés¹²³.

C'est ainsi que l'association de patrimoine, en fonction de l'écosystème patrimonial dans lequel elle se déploie et des logiques d'appropriation qui lui sont propres, permet la « découverte » de certains objets patrimoniaux qui autrement, seraient restés ignorés des pouvoirs publics. Vivre la rue aura ainsi conçu et révélé la menace dont était l'objet la rue Saint-Malo et fait prendre conscience de la nécessité de préserver cet unique vestige du Brest d'avant les bombardements. Si la menace de démolition qui planait sur la rue Saint-Malo à la fin des années 1980 est à l'origine de l'intervention de Vivre la rue, nous verrons que la substance de cette menace tend à changer une fois le caractère patrimonial de la rue reconnu par la collectivité ainsi que par l'institution puisque les visées contradictoires sur la symbolisation et l'usage d'un objet patrimonial peuvent également constituer une menace à sa patrimonialisation. Comme l'indique Veschambre,

Pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un événement déclencheur qui remette en cause son usage antérieur et sa conservation, changement de propriétaire, projet de démolition... Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires sur l'usage de cet espace¹²⁴.

3.3 Les années 1990. « Caractérisation » de l'objet et construction de sa valeur d'usage

Si pour Davallon, la « découverte » de l'objet est à l'origine du processus de patrimonialisation, elle ne suffit pourtant pas à lui conférer la valeur de patrimoine. Aussi faut-il que l'origine de l'objet soit établie afin de juger de son authenticité et ainsi, établir une continuité entre le passé de l'objet et notre présent¹²⁵. Selon Heinich, cette continuité n'est envisageable que si l'authenticité de l'objet, qui se caractérise par l'intégrité réelle ou fictive (dans le cas d'une construction à l'identique) du lien avec l'origine de l'objet, est reconnue et

¹²³ Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*, p. 144 et 154.

¹²⁴ Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines*, p. 24.

¹²⁵ Davallon, Jean. « Comment se fabrique le patrimoine? », p. 75.

sans laquelle la croyance en la patrimonialité de l'objet s'avère impensable. L'authenticité, qui « [...] résulte de la continuité à la fois substantielle et stylistique entre le moment présent et celui de sa fabrication¹²⁶ », apparaît donc définitoire des autres valeurs patrimoniales (ancienneté, rareté, significativité, etc.) qui toutes, sont consubstantielles de la valeur d'authenticité. En misant sur le passé populaire de la rue qu'elle valorise du fait de ses activités quotidiennes, Vivre la rue assure cette continuité qui permet de rendre à la mémoire collective une image renouvelée de la rue et, dans une certaine mesure, de la ville qui y trouve un rappel de son propre passé populaire.

La caractérisation de la rue Saint-Malo, c'est-à-dire l'énoncé du discours qui lui confère les valeurs auxquelles on l'associe, synonymes de passé populaire et de milieu de vie, débute dès l'installation de l'association en 1989 et dont l'intervention est à l'origine de cette construction de la valeur de la rue qui se poursuit depuis. Il est néanmoins possible d'affirmer que les années 1990 constituent une période clé durant laquelle Vivre la rue expérimente de multiples activités, allant de manifestations culturelles à l'accueil de personnes sans domicile fixe, qui contribuent à conférer à la rue sa valeur d'usage et sa qualité de milieu de vie. Les différentes utilisations mises en place par l'association, qui se sont consolidées dans les années 2000, ont suscité une appropriation singulière de la rue au centre de laquelle figure une réhabilitation progressive du cadre bâti, assurant du même coup un lien entre le passé et le présent de la rue. Cette réhabilitation souffre cependant de l'absence de moyens financiers et matériels. L'association parvient malgré tout à effectuer des travaux de maintenance de façon à minimiser la dégradation du bâti : l'humidité qui menace la solidité des maisons est combattue tant bien que mal, les pierres de certaines façades sont mises à nu et des murs consolidés. De même, des lieux sont aménagés pour la tenue d'événements festifs et artistiques.

Si la patrimonialisation de la rue Saint-Malo trouve appui sur des valeurs de rareté, d'ancienneté et de significativité, la valeur d'usage apparaît néanmoins centrale dans le processus de caractérisation patrimoniale puisqu'elle assure, plus que toute autre valeur patrimoniale, un lien avec le passé par l'intermédiaire d'activités qui permettent la

¹²⁶ Heinich, Nathalie. *La fabrique du patrimoine*, p. 239.

valorisation ainsi que l'actualisation d'un cadre bâti ancien. Grâce à l'investissement identitaire auquel ces activités donnent lieu, celui-ci fait désormais office de milieu de vie pour la population locale des alentours immédiats de la rue, mais aussi pour la population de la rive droite et les Brestoises en général qui, de plus en plus nombreux, font l'expérience de cette rue. La valeur d'usage est d'autant plus importante qu'elle fait la spécificité du patrimoine de proximité dont le sens se situe précisément dans l'usage qui en est fait. La valeur d'usage a d'autant plus de poids dans cette patrimonialisation que sa caractérisation et son expression relèvent de l'interrelation entre le cadre bâti et la population qui l'investit en tant que milieu de vie. En d'autres mots, puisque c'est l'usage qui fait la proximité, surtout lorsqu'il est question de réhabilitation comme dans ce cas-ci, le discours sur son utilisation et l'utilisation elle-même constituent des ingrédients clés dans la reconnaissance du statut patrimonial de la rue.

La valeur d'usage est donc centrale dans l'affirmation d'un tel patrimoine dont l'appropriation collective, qui participe d'une démocratisation de la question patrimoniale, suppose une grande diversité des usages. Cette valeur, qui renvoie aux valeurs dites de « contemporanéité » telles que définies par Alois Riegl en 1903 et reprises depuis par de nombreux analystes du patrimoine, est inscrite dans le présent et consacre le patrimoine par rapport à ce qu'il représente pour une collectivité, « [...] chargé de la polysémie que connotent ici et maintenant l'identité et sa spatialisation dans un cadre de vie auquel des citoyens accommodent leur appartenance¹²⁷ ». Alors que les valeurs dites de « remémoration » visent l'appropriation du passé par la médiation de la mémoire, la valeur d'usage, qui « consacre la fonctionnalité du monument¹²⁸ », réfère, comme l'indique Greffe, « aux différents types de satisfaction que peuvent y trouver les populations et les communautés dans l'utilisation effective du monument¹²⁹ ». Pour Rautenberg, le patrimoine des collectivités tire d'ailleurs sa « qualité patrimoniale » de son usage ou, autrement dit, de

¹²⁷ Pour un survol des valeurs « de remémoration » et « de contemporanéité », voir Luc Noppen et Lucie K. Morisset. « Un avenir pour ce patrimoine », p. 295-296.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 321.

¹²⁹ Greffe, Xavier. « La réutilisation des églises : valeurs d'existence et valeurs d'usage », in *Quel avenir pour quelles églises?* sous la dir. de Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Thomas Coomans, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 170.

sa fonction quotidienne qui seule permet de construire du lien social. Ce sont les usages et les fonctionnalités qui donnent l'intérêt au bâti et non l'inverse¹³⁰.

Le caractère patrimonial de la rue Saint-Malo apparaît donc davantage lié à son usage qu'à son cadre bâti qui, aussi authentique puisse-t-il être, apparaît dès lors davantage comme support et comme témoin du projet collectif qu'il porte. Il s'inscrit dans le présent de la collectivité dont l'investissement identitaire, bien qu'il réfère en partie au passé populaire de la rue et de la ville et, conséquemment, à une trame narrative historique, trouve sa signification dans l'usage quotidien et contemporain qui en est fait. Cible habituelle du patrimoine tel que conçu par les pouvoirs publics, le cadre bâti n'est plus que l'expression matérielle de l'usage de la rue Saint-Malo dont l'élaboration prend appui sur un espace (plutôt que sur des parois) caractérisé par sa proximité avec le vécu des acteurs du patrimoine.

Un objet n'existe pas *ex nihilo*, mais dans un lieu d'usage qui lui donne sens et auquel il donne sens, dans un espace tissé de pratiques quotidiennes et rituelles, au point que cet espace architecturé est lui-même objet de culture, exprimant et mettant en œuvre la structuration, les valeurs et la cosmologie de chaque société¹³¹.

En ce sens, le patrimoine de proximité permet à la collectivité de se projeter dans un milieu de vie puisqu'il induit un usage du quotidien qui lui est intimement et nécessairement lié. Ce patrimoine constitue donc moins un lien avec le passé qu'un lien avec le présent et l'avenir, ce qui sous-tend l'usage qui en est fait¹³². L'usage éloigne ainsi le patrimoine de son état de fossile dont les déclinaisons traditionnelles (monument, patrimoine national, etc.), trop souvent méconnues des populations, constituent pourtant la « mémoire officielle »¹³³.

L'usage est en quelque sorte la courroie de transmission par laquelle a lieu l'investissement de sens dont est porteur l'objet patrimonial. Pour Noppen et Morisset, un objet devient patrimonial lorsque sa fonction initiale, jugée désuète, est remplacée par une nouvelle

¹³⁰ Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*, p. 90.

¹³¹ Biase, Alessia de et Philippe Bonnin. « Introduction », p. 16.

¹³² Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. « Ville et mort du patrimoine », p. 65.

¹³³ Morisset, Lucie K. *Des régimes d'authenticité*, p. 17.

fonction dont l'univers de sens est, de ce fait, différent. Ainsi s'effectue une rupture d'usage et de sens entre l'objet initial et celui qui se voit consacré par une nouvelle utilité. Le rôle de la consécration est d'ailleurs d' « introduire le bâtiment dans un cycle de vie dont son inutilité, avant sacralisation, l'exclut¹³⁴ ». Ce nouveau cycle de vie implique donc une rupture avec le cycle précédent, celui d'avant la patrimonialisation, puisqu'il procède d'un nouvel investissement de sens qui s'inscrit dans un rapport contemporain à l'objet que sous-tend une certaine vision de l'avenir. La patrimonialisation de la proximité requiert donc, au-delà de la préservation du bâti, d'en réinventer l'usage, « [...] c'est-à-dire miser sur la projection¹³⁵ ». Comme le soulignent aussi Noppen et Morisset, « [...] plutôt qu'une relique d'un arrachement au passé, [le patrimoine urbain] peut concrétiser un projet d'avenir » autour duquel se structurent de nouvelles identités urbaines. Ce patrimoine se trouve alors envisagé non pas comme « ce qui a été », mais plutôt comme « ce que pourrait être »¹³⁶. Sa matérialité, voire l'authenticité à laquelle se rapporte usuellement le discours patrimonial, tend alors à s'avérer de plus en plus accessoire, au moins dans une première phase d'investissement de sens.

3.3.1 Pratiques de la rue et usages du quotidien

La rue Saint-Malo présente de nombreuses occasions en termes d'usages et de sentiments d'appartenance. À ce titre, elle peut être envisagée non seulement comme un cadre bâti, mais aussi et surtout comme un cadre de vie dans la mesure où les usages qui concourent à sa patrimonialisation participent à une certaine pratique de la rue dont l'importante dimension relationnelle en fait un espace essentiel au lien social. Dans son célèbre ouvrage *The Death and Life of Great American Cities*¹³⁷, Jane Jacobs fait d'ailleurs l'apologie de la rue comme matrice de la sociabilité et de la culture urbaine. Amorcé dans les années 1960 en réaction à l'urbanisme fonctionnel, le mouvement de « retour à la rue » qui caractérise le *New Urbanism* voit la reconnaissance du lieu de vie s'imposer plus spécifiquement dans les années 1980

¹³⁴ Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. « Un avenir pour ce patrimoine », p. 327.

¹³⁵ Morisset, Lucie K. et Luc Noppen. « L'avenir des églises du Québec : contours et enjeux », p. 80.

¹³⁶ Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. « Ville et mort du patrimoine », p. 53.

¹³⁷ Jacobs, Jane. *The Death and Life of Great American Cities*, New York, RandomHouse, 1961, 458 p.

dans un contexte de valorisation du patrimoine des quartiers anciens alors occupés par une population ouvrière ou défavorisée prisonnière, faute de moyens de gagner la banlieue ou quelque nouveau quartier, de leur désuétude. En conjuguant les valeurs de mixité, d'échelle humaine et d'habitat animé chères aux années post-1968, la rue devient synonyme de convivialité et est pensée comme milieu de vie grâce aux nouvelles potentialités qu'elle offre, que ce soit en termes d'images ou d'usages¹³⁸. Ces potentialités sont d'autant plus significatives lorsque la rue est élevée au statut de patrimoine dont les usages et les représentations, ainsi que les liens de proximité qui s'y réfèrent, contribuent à structurer l'espace et les pratiques sociales qui lui sont liées.

Les usages qui animent la vie quotidienne deviennent ainsi, avec l'émergence du patrimoine de proximité, un nouvel enjeu de la question patrimoniale. La diversité des pratiques quotidiennes, à travers la mobilisation des particularités locales propres à chacun des contextes, suscite une multiplicité des modes d'appropriation de l'espace vécu spécifiques à chaque patrimoine de proximité. La multiplication des référentiels identitaires, tel que mentionnée au chapitre premier de ce mémoire, aurait donc eu pour conséquence un accroissement des possibilités de construire son quotidien, entraînant un éclatement des relations sociales dont la cohésion est dorénavant variée et mouvante. Pour Alain Bourdin, « Dans la métropole des individus, l'encadrement traditionnel de l'organisation de la vie quotidienne s'effondre, alors que l'offre de ressources utilisables est maximale et qu'on peut la combiner de multiples façons¹³⁹ ». Sans rejeter les aspects positifs induits par un tel basculement, Bourdin soutient que désormais, la construction de la vie quotidienne est d'une telle complexité et occupe une telle place au sein des existences individuelles qu'elle constitue un problème social et urbain majeur sans précédent. Problème que le patrimoine proximité pourrait résoudre, du moins en partie, en faisant office de cadre de référence commune et stable puisque, par définition, projeté dans le temps. En appelant à une maîtrise de l'environnement (bâti) par l'entremise de liens sociaux dont il soutient l'apparition et qu'il articule dans l'espace, le patrimoine de proximité assure une cohésion des relations au milieu

¹³⁸ Charmes, Éric. « Le retour à la rue comme support de la *gentrification* », *Espaces et sociétés : le sens des formes urbaines*, vol. 3, n°122, 2005, p. 116.

¹³⁹ Bourdin, Alain. « Tout se joue au quotidien », chap. 3 in *La métropole des individus*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 107.

de vie qui s'appuie sur une trame sémantique lisible à l'échelle locale. Il témoigne d'une volonté d'une collectivité d'établir un lien en son sein et avec son cadre bâti autour d'une histoire commune et de symboles locaux dont la valeur documentaire est liée à son caractère commun et usuel.

C'est ainsi que le patrimoine de proximité peut être envisagé en termes de « territoire du quotidien urbain¹⁴⁰ ». Propre à la collectivité qui s'en revendique, il répond à un désir d'« habiter » face à l'hégémonie techniciste et la logique productiviste qui affecte la ville et l'urbain puisque, comme le résume Paquot, « habiter » ne doit pas se réduire à sa seule dimension spatialisante. Cette dernière possède une dimension existentielle qui, en langage heideggerien, correspond à cette capacité de l'homme à « être-présent-au-monde-et-à-autrui », c'est-à-dire

à prendre la mesure des changements qui travaillent en profondeur, parfois contradictoirement et de manière réversible – notre société urbaine, tant en ce qui concerne ses territoires que ses temporalités. Notre existentialité se nourrit des *à-côtés*, ces pauses, ces haltes, ces marges où la liberté de chacun rivalise avec sa singularité¹⁴¹.

Cette capacité de l'homme à « être-présent-au-monde-et-à-autrui » renvoie à la dimension relationnelle du territoire et, par ricochet, du patrimoine qui permet d'entrer en relation avec soi-même et le monde qui nous entoure, comme la maison qui, pour Bachelard, « assure les conditions poétiques de notre perception du réel et sans cesse nous confirme notre *origine*¹⁴² ». Le patrimoine de proximité constitue non seulement une façon de s'approprier un territoire, mais permet, en tant que lieu relationnel, mais aussi en tant que récit symbolique, de créer du lien social. À ce titre, il sous-tend un projet éminemment politique où l'espace maîtrisé fait appel au vivre-ensemble ainsi qu'au désir d'une sociabilité et d'une

¹⁴⁰ Expression empruntée à Thierry Paquot lors d'une conférence publique intitulée *La ville a-t-elle un avenir?* prononcée le 29 mai 2008 à l'Université du Québec à Montréal dans le cadre du Forum Urba 2015.

¹⁴¹ Baudry, Patrick et Thierry Paquot. *L'urbain et ses imaginaires*, Pessac, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2003, p. 112.

¹⁴² Paquot, Thierry. *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, p. 69.

citoyenneté de proximité. Ce qui implique un usage des lieux où est mis en relation l'individu et son cadre bâti.

3.3.2 Activités festives et artistiques

Cette mise en relation s'est avérée significative dans le cas de la rue Saint-Malo alors que Vivre la rue a réussi, au-delà de la préservation et de la réhabilitation du cadre bâti, à faire revivre la rue par l'intermédiaire de propositions artistiques et de projets festifs comme autant d'occasions de créer du lien social en faisant découvrir un lieu oublié de l'histoire locale. C'est, comme nous l'avons évoqué, par l'entremise des fêtes qu'elle organise afin de faire connaître la rue que l'association gagne en popularité et en crédibilité. Comme le soutient Mireille, « *Quoi de mieux qu'une fête! Toujours ce fut notre argument : la fête, la fête populaire. [...] on faisait découvrir la rue et du coup, les gens disaient 'ben non, ce serait indécent de démolir un tel endroit!*'¹⁴³ ». C'est ainsi que les dizaines, et puis les centaines de personnes présentes aux fêtes deviennent autant d'alliés pour l'association.

Les Beaux dimanches, qui depuis 2005 animent les mois d'été, est devenu l'événement populaire par excellence de l'association. Dès la première année, l'événement attire un public diversifié de 300 à 400 personnes. En 2009, ce sont parfois plus de 1 000 personnes qui se donnent rendez-vous rue Saint-Malo pour entendre et voir des artistes de toutes disciplines venus des quatre coins de la France et parfois, de l'Europe. Comme le rapporte un quotidien local, « Vivre la rue n'aura sans doute jamais aussi bien porté son nom. L'association qui milite pour la réhabilitation de la plus ancienne rue de Brest, la rue Saint-Malo, a remporté une belle tranche de son pari l'an passé, grâce au succès populaire rencontré par son concept des Beaux dimanches¹⁴⁴ ».

¹⁴³ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

¹⁴⁴ Jard, Élisabeth. « Les beaux dimanches font le printemps », *Le Progrès-Courrier*, 17 mars 2006.



Figures 3.5 et 3.6 - Rassemblement festif rue Saint-Malo, *Beaux Dimanches* 2006 et 2009
Sources : Vivre la rue (<http://www.vivrelarue.net/>) et Marie-Eve Breton

La place centrale qu'occupent les événements festifs et culturels dans le travail de réhabilitation et de valorisation de la rue Saint-Malo peut laisser croire qu'à terme, ces événements deviendront eux-mêmes patrimoniaux. Cependant, tout en mettant de l'avant un discours et des symboles attachés à la rue et à l'identité locale, ces événements renvoient davantage à la reconnaissance d'éléments culturels valorisés au sein de la fête qu'au bâti lui-même. C'est ainsi que les pratiques festives singulières participeraient, selon Fournier, à l'affirmation d'une identité collective locale et à un désir d'en préserver la spécificité, comme un prolongement sur le plan événementiel du rapport symbolique entre le bâti et la culture locale¹⁴⁵. De même, pour Jeudy, le rite qu'invoque la fête contribue à combler un déficit de symboles en participant à la concrétisation de la richesse symbolique des sociétés¹⁴⁶. La fête deviendrait en quelque sorte une ressource sacralisante au service du patrimoine.

C'est donc à la faveur des fêtes populaires auxquelles prend activement part la population riveraine de la rue Saint-Malo et, au fil des ans, de plus en plus de Brestois de la rive droite et de la rive gauche, que s'est graduellement affirmé le caractère patrimonial de la rue Saint-Malo. La fête aura été ce prétexte ayant permis à la population locale de renouer avec un pan oublié du passé de Brest conséquemment ramené à la mémoire. En instituant le bâti de la rue

¹⁴⁵ Fournier, Laurent Sébastien. « Les fêtes locales en Provence : des enjeux patrimoniaux », p. 41-63.

¹⁴⁶ Jeudy, Henri-Pierre. *La machinerie patrimoniale*, p. 47-48.

Saint-Malo à titre de cadre idéal, puisque lieu de la fête, bien sûr, mais aussi parce qu'habitat de la société fêtante et fêtée, la fête s'apparente à une stratégie d'appropriation de l'espace dont la contribution à la patrimonialisation de la rue est significative. Mais au-delà de la reconnaissance de la rue, la fête aura également contribué à la création de liens sociaux. Les fêtes organisées par Vivre la rue ont pour objectif de réunir un public très diversifié : familles, jeunes, personnes âgées, etc. Mireille : « [...] il y a des gens très différents... l'idée justement c'est d'apprendre à ces gens à se côtoyer¹⁴⁷ ». L'offre d'activités et de spectacles est par conséquent très variée en fonction des groupes d'âges et des goûts.

La caractérisation de la rue Saint-Malo en tant qu'espace de socialisation propice à l'affirmation locale et populaire par le biais d'un discours fondé sur le patrimoine, c'est-à-dire sur un passé commun et précieux à la fois, s'est faite à la faveur de l'intervention de Vivre la rue qui, dès son arrivée rue Saint-Malo, a contribué à la mise en place de stratégies d'appropriation qui trouvent appui sur l'usage quotidien de la rue, usage par l'intermédiaire duquel la population locale s'est assignée un nouvel espace de sociabilité. La valeur d'usage sur laquelle se fonde la spécificité patrimoniale de la rue Saint-Malo requiert toutefois, en tant que « valeur de contemporanéité », une actualisation permanente, une mise à jour constante du projet collectif que précisément, elle sous-tend.

3.4 Les années 2000. Reconnaissance de la rue et expérience commune

La lutte pour faire reconnaître la rue Saint-Malo au titre de témoignage vivant d'une certaine histoire brestoise, celle d'un quartier populaire et de ses petites gens, aura durée plus de 10 ans : en 1989, la rue Saint-Malo est vouée à une démolition imminente programmée par la ville; à la fin des années 1990, Vivre la rue est reconnue comme interlocuteur crédible auprès de la population et de nombreux élus municipaux qui, bien que souvent en désaccord sur les façons de faire de l'association, n'en reconnaissent pas moins l'implication. Ainsi, la mobilisation suscitée par Vivre la rue aura graduellement constitué la rue Saint-Malo en objet

¹⁴⁷ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

d'intérêt tant pour la municipalité que pour la population locale, bien que l'investissement de sens des uns ne corresponde pas nécessairement à celui des autres.

La caractérisation de la rue Saint-Malo en fonction de sa valeur d'usage a entraîné un changement de son statut; de rue délaissée, elle est devenue symbole du passé populaire de Brest. La reconnaissance collective de la rue comme objet de patrimoine, affirmée graduellement dans les années 1990, s'est intensifiée au cours de la décennie suivante alors que de nombreuses actions sont entreprises pour préserver le bâti de la rue Saint-Malo. Ces actions demeurent cependant fragiles et fluctuent en fonction des acteurs en présence et des moyens mis en œuvre par les uns et les autres pour valoriser la rue.

Au début des années 2000, des experts qui croient au potentiel de la rue contribuent à en consolider la reconnaissance. Ainsi, en 2002, Vivre la rue instigue un projet de réhabilitation en collaboration avec un centre de formation en restauration du patrimoine qui se spécialise en bio-habitat. Une étude approfondie de l'ensemble bâti est alors effectuée à l'aide d'un logiciel informatique avec pour objectif d'établir un diagnostic de l'état de la rue et de proposer un programme de stabilisation du bâti par la biais de techniques de construction traditionnelles et écologiques. Le projet de réhabilitation, acheminé à la mairie au mois de mai 2003, ne reçoit toutefois pas le soutien nécessaire des pouvoirs publics pour voir le jour et ce, bien que le nouveau maire-adjoint du quartier des Quatre-Moulins dont fait partie le secteur de Recouvrance, Jacques Quillien, soit sympathique à la cause de l'association, conscient de l'intérêt populaire suscité par la rue Saint-Malo.

En janvier 2005, la Ville et Brest métropole océane (BMO) qui, comme nous en avons fait mention au point 3.1, agissent de concert en matière de patrimoine brandissent une nouvelle offensive de démolition de la rue Saint-Malo, mais partielle cette fois-ci; il est question de réduire la hauteur des murs afin de minimiser les risques d'affaissement. La sécurité est une fois de plus évoquée pour justifier l'intervention puisque la Ville et BMO sont toujours propriétaires des lieux et donc juridiquement responsables en cas d'accident. Si les pignons du bas de la rue menacent de s'écrouler, les numéros 15 et 17, siège de l'association et logement de Mireille, sont plus particulièrement visés. Mireille refuse la proposition qui lui

est faite d'être relogée dans la partie haute de la rue prétextant une autre stratégie d'expulsion.

En réaction au projet de démolition, l'architecte spécialiste de la bio-construction avec lequel Vivre la rue travaille depuis quelques années propose un nouveau projet de réhabilitation. Sur ces entrefaites, l'Architecte des Bâtiments de France – représentant du patrimoine national, si l'on suit notre typologie initiale - alors en poste à l'agence de Brest du Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP) du Finistère, qui appuie quant à lui les démarches de l'association, se demande « si ce n'est pas le temps de prendre les choses à bras le corps, de mener un vrai travail de restauration volontariste, de monter un projet de requalification et de se réintéresser à cette rue »¹⁴⁸. Jacques Quillien, maire-adjoint du quartier des Quatre-Moulins, fait valoir pour sa part l'ampleur du travail effectué par l'association : « [*...Jils ont travaillé, ils ont fait du boulot pour la préserver et la faire vivre. Moi, je suis arrivé en 2001. Je trouvais que cette rue avait du charme si on peut dire et puis j'aime bien ce que faisait cette association* »¹⁴⁹. Il entreprend donc des pourparlers avec les différentes parties afin de convenir d'une entente. Face à la menace de démolition, un comité de soutien est également créé par Vivre la rue et en une semaine, plus de mille personnes adhèrent à la cause. La pétition mise en circulation par l'association et envoyée à la Ville insiste sur le fait qu'il s'agit d' « un lieu de respiration pour la vie civile ». La démolition partielle des murs n'aura finalement pas lieu. De la fin de juin 2007 au mois de février 2008, la Ville entreprend en collaboration avec l'association des travaux de maçonnerie en vue de sécuriser les lieux. Des grillages pour prévenir les chutes de pierres sont posés, des cheminées qui menacent de s'effondrer sont démontées et des pignons restaurés.

En juillet 2008, l'association entreprend de sa propre initiative de recouvrir d'une toiture légère en plexiglas le numéro 7 afin d'en faire une salle d'exposition, « La fausse au Makaks » (figure 3.7).

¹⁴⁸ Vincent Jouve cité dans Guy Pellen, « Rue Saint-Malo : démolition ou rénovation? », *Le Télégramme*, 18 février 2005.

¹⁴⁹ Quillien, Jacques (maire-adjoint, quartier des Quatre-Moulins). Entrevue réalisée le 11 juin 2009, Brest.



Figure 3.7 - Travaux de restauration, « La fausse aux Makaks », 2008
 Source : Vivre la rue (<http://www.vivrelarue.net/>)

Ce projet est financé par deux associations musicales et réalisé par des étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. Circonscrite au sein de la ZPPAUP du centre-ville de Brest créée en 2001¹⁵⁰, elle-même subdivisée en trois grands ensembles dont celui de Recouvrance (avec le tracé des anciennes fortifications comme limite naturelle), la rue Saint-Malo est pourtant soumise à des prescriptions particulières en matière d'architecture et de paysage et tous les travaux de construction ou de modification de l'aspect des immeubles doivent être assujettis à une autorisation spéciale afin d'assurer un certain respect des normes en matière de réhabilitation du bâti. Pour Mireille, il peut parfois s'avérer opportun d'outrepasser la réglementation :

Nous on ne s'embête avec ça à vrai dire... Parce que si on commençait à s'embêter avec ça aussi, la rue aurait le temps de s'écrouler avant qu'il y ait quoi que ce soit. Donc notre idée c'est le bon sens quoi! Essayer d'avoir du bon sens et de faire des choses logiques pour que notre but, la sauvegarde de cette rue, l'idée d'en faire une rue comme ça qui reste la rue de tous... [...] que ça reste une rue ouverte¹⁵¹.

¹⁵⁰ Pour plus de détails concernant la ZPPAUP du centre-ville de Brest, voir le *Rapport de présentation* disponible sur le site de BMO. En ligne. <<http://www.brest.fr/cadre-de-vie-deplacements/lurbanisme-reglementaire/consulter-le-plu.html>>. Consulté le 11 mai 2010.

¹⁵¹ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

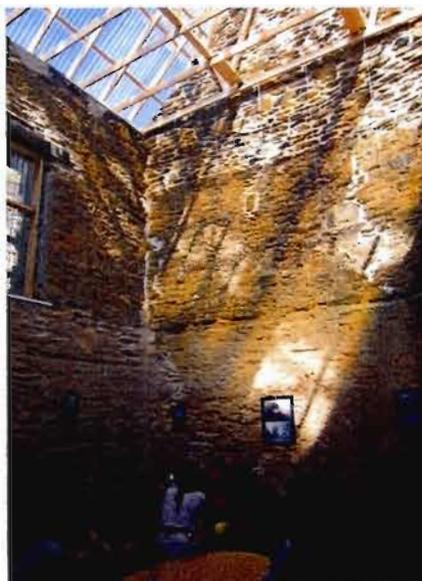


Figure 3.8 - Exposition entre les murs de « La fausse aux Makaks », 2009
 Source : Marie-Eve Breton

Au même moment, des étudiants se penchent sur le processus de réhabilitation de la rue Saint-Malo. En 2008, un mémoire de maîtrise intitulé *Autour d'un Plateau... Tentative d'étalement d'une situation de projet(s)* est soutenu par un étudiant de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, Gaël Augustin. Ce mémoire porte sur le rôle et la valeur de l'expérience de Vivre la rue au regard des politiques urbaines et des grands projets urbains brestois. En 2009 est présenté, dans le cadre des activités entourant le vingtième anniversaire de Vivre la rue, le projet de diplôme de maîtrise en architecture de l'Institut d'urbanisme de Paris d'Amélie Créac'h, *Pontaniou, entre murs et eau. Reconstruction d'une identité*, projet au centre duquel figure la réhabilitation de la rue Saint-Malo et de la cour de la Madeleine. Ces travaux universitaires, qui bénéficient d'une certaine visibilité grâce à Vivre la rue qui y trouve des arguments utiles à sa cause, illustrent auprès d'un public élargi et de façon diversifiée l'intérêt de la rue et contribuent à en consolider la reconnaissance auprès de la population locale, mais aussi et surtout auprès des pouvoirs publics, sensibles aux arguments d'expertise auxquels ils s'adosent plus aisément qu'à l'activité de groupes de pression dont les arguments, rarement convergents, ne prétendent pas à la crédibilité qui fonde les travaux universitaires et autres expertises.

L'une des reconnaissances les plus significatives tient cependant à l'intégration de la rue Saint-Malo, en 2004, au parcours d'interprétation du patrimoine « À la découverte de Recouvrance à Brest » proposé par l'Office de Tourisme de BMO (figure 3.9). Ce parcours est signalé par une série de « voiles touristiques », ou panneaux d'interprétation, dont l'un est dédié à la rue Saint-Malo qui y est citée comme « la rue conservée la plus ancienne de Brest » (figure 3.10). En 2008, la rue, dont l'ensemble du bâti n'est encore que partiellement restauré, est également intégrée à la « balade urbaine » du quartier de Recouvrance, l'« un des lieux les plus typiques chargé d'histoire de Brest ». Outre ce quartier, l'Office de Tourisme propose trois autres guides de balades urbaines se rapportant à l'histoire, l'architecture, le passé et l'avenir de chaque quartier. Si ces gestes de reconnaissance instigués par BMO ne correspondent pas à un classement officiel à proprement parler, ils constituent néanmoins une « garantie » à l'aune de laquelle peuvent être considérées les interventions subséquentes des pouvoirs publics s'ils souhaitent être conséquents avec leur propre discours.



Figure. 3.9 - Parcours d'interprétation du patrimoine
« À la découverte de Recouvrance à Brest »
Source : Office de Tourisme de Brest métropole océane



Figure. 3.10 - Voile touristique du Parcours d'interprétation du patrimoine
« À la découverte de Recouvrance à Brest »

Source : Marie-Eve Breton

Cette inscription au circuit touristique de Brest n'est pas sans conséquence sur la représentation de cette rue qui, en moins de vingt ans est passée de reléguât à symbole du patrimoine brestois. La rue Saint-Malo accède ainsi au discours officiel de même que le quartier de Recouvrance qui aujourd'hui, porteur d'avenir, a longtemps fait les frais d'une dépréciation généralisée. Selon l'Office du tourisme, « Recouvrance est par excellence le quartier où la mémoire de Brest est inscrite. C'est à cet endroit que la ville est née. L'avenir de l'agglomération prend ici racine, et en partie sur le plateau des Capucins¹⁵² ».

Cette reconnaissance « officielle » de la rue Saint-Malo et de Recouvrance pourrait s'expliquer du fait d'un transfert de compétences de la Ville de Brest à BMO. En effet, depuis le début des années 2000, de nombreux services municipaux dans le domaine économique, culturel et social ont été transférés à la communauté urbaine, dont le service de la logistique du patrimoine. Ce qui laisse à penser que cet élargissement du territoire de référence tendrait à dissoudre les antagonismes localisés entre Brest *même* et Recouvrance

¹⁵² Office de tourisme de Brest métropole océane. « Recouvrance. Balades urbaines », 2008.

qui, pendant un temps, conditionnaient, sinon une stratégie, à tout le moins un point de vue de la Ville sur la rue Saint-Malo. Il n'en demeure pas moins que cette même reconnaissance peut sembler contradictoire avec le projet de démolition partielle de la rue présenté conjointement par la Ville et BMO en 2005. Pourtant, elle procède d'une stratégie de mise en valeur qui, comme nous le verrons au point 3.5, diffère d'un acteur du patrimoine à l'autre.

3.4.1 Valorisation et formulation d'une histoire commune

Si le processus de patrimonialisation a contribué, à travers une construction discursive collective, locale et quotidienne, à la réhabilitation de la rue Saint-Malo, celle-ci semble également avoir participé de façon plus générale, à titre de symbole et comme lieu d'un projet collectif, à une reconnaissance d'une mémoire collective particulière et, conséquemment, à une certaine redéfinition de l'identité brestoise.

Comme symbole, la rue Saint-Malo, qui fait office de « plus vieille rue de Brest », offre aux Brestois la possibilité de renouer avec un certain passé, celui de la rive droite, dont nous avons vu que le caractère populaire et bretonnant fut historiquement dévalorisé au profit de la rive gauche, française, coloniale, militaire et bourgeoise¹⁵³. Cette occasion, comme nous l'avons aussi déjà souligné, pourrait permettre de pallier le « déficit symbolique » dont souffrent les Brestois. C'est à ce titre qu'il importe que la rue Saint-Malo apparaisse non seulement comme l'affirmation d'une histoire matérielle, mais également comme l'affirmation d'une histoire sociale.

Comme lieu d'un projet collectif, la rue Saint-Malo, parce qu'elle donne à voir une situation vivante humanisée plutôt que des icônes idéalisées, fait office de support à une animation urbaine dont les objectifs sont plus larges que la simple sauvegarde du patrimoine; elle attire une population qui prend activement part à un projet collectif où se restructurent les pratiques quotidiennes des habitants grâce aux activités que l'association met en place et qui permet à la population de se regrouper autour de valeurs communément partagées. Le patrimoine sert

¹⁵³ Le Gallo, Yves. « Images d'une ville, la morte et la vive », p. 17.

ici de vecteur à la formation d'un milieu de vie où prennent forme des représentations et des usages qui participent à la construction du lien social. Ces représentations et ces usages participent également au renouvellement de l'image de la ville ainsi qu'aux identités qui s'y déploient.

Dans un contexte où Brest cherche à outrepasser sa réputation de ville reconstruite et à acquérir une nouvelle image¹⁵⁴, la rue Saint-Malo apparaît comme un « nouveau réceptacle au souvenir de l'ancienne ville¹⁵⁵ » en mesure de canaliser certaines représentations qui rappellent le passé populaire de Brest à la mémoire collective. Comme le soulignait lors d'un entretien Jean-François Simon, directeur du Centre de recherche bretonne et celtique de l'Université de Bretagne occidentale, Brest reconstruite a besoin de « *s'accrocher à ses vieux cailloux*¹⁵⁶ ». Il y aurait un souci des habitants de Brest de rattacher la ville au temps long de son histoire. Avec Vivre la rue, cette mémoire collective, caractérisée par les liens sociaux qui l'animent, est mobilisée au sein de projets culturels et communautaires, projets qui ont un impact significatif non seulement sur les représentations collectives du passé, mais sur les fonctions de l'espace urbain et les pratiques de la ville grâce à la renaissance d'un milieu de vie. Vivre la rue a redonné une légitimité à une rue qui, plutôt qu'un symbole du passé oublié de Brest, participe désormais à la vie publique de la cité. Au-delà de la rue, c'est un milieu de vie qui se trouve ainsi patrimonialisé. Jean-François Simon ajoute : « *Il n'est pas tant question de sauver de vieilles pierres que de « vivre la rue », « vivre la ville*¹⁵⁷ ». En conjuguant le passé au présent, le patrimoine de proximité a permis d'imaginer de nouveaux liens sociaux¹⁵⁸.

¹⁵⁴ Le changement de nom opéré en 2005 par la Communauté urbaine de Brest pour Brest métropole océane témoigne de l'ambition de la ville qui cherche à se positionner au sein du réseau des capitales maritimes européennes et prétend au titre de métropole internationale « grâce au développement des pôles d'excellence, nés des forces conjuguées de la recherche, d'entreprises de haute technologie et de grands noms industriels ». En ligne. <<http://www.brest.fr/developpement-rayonnement/poles-excellence.html>>. Consulté le 24 mars 2010.

¹⁵⁵ Cette expression est empruntée à Daniel Le Couédic. « Rapport de synthèse novembre 2003 », p. 2.

¹⁵⁶ Simon, Jean-François (directeur du Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne occidentale). Entretien réalisée le 3 juin 2009, Brest.

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*, p. 20.

La mise en valeur de ce patrimoine populaire pourrait donc avoir un impact positif sur l'image de la ville, d'autant plus positif que les autorités municipales travaillent depuis 2009 à un Plan local d'urbanisme (PLU) qui vise un développement équilibré de l'agglomération à l'horizon 2020. Chapeauté par BMO, le PLU prévoit, entre autres projets, la mise en valeur du potentiel de la rive droite et, plus spécifiquement, de Recouvrance où une vaste opération de rénovation urbaine doit être entreprise. La réhabilitation du plateau des Capucins, en contrebas duquel se situe la rue Saint-Malo, et la construction d'un tramway pour l'ensemble de l'agglomération brestoise qui desservira entre autres lieux Recouvrance et le plateau des Capucins, comptent parmi les projets qui, à court et moyen terme, devraient permettre à la rive droite d'intégrer physiquement et symboliquement la ville de Brest. Il est à noter que Recouvrance, longtemps négligé par les pouvoirs publics, est désormais cité par BMO comme l'un des quartiers qui abrite « une partie du patrimoine remarquable de Brest, Maison de la Fontaine, église Saint-Sauveur, lavoir et rue de Saint-Malo...¹⁵⁹ ». Avec le transfert de compétences territoriales en matière de logistique du patrimoine réalisé au début des années 2000, il semblerait qu'une transformation de la conception patrimoniale entre la Ville et la communauté urbaine se soit opérée avec, pour effet, une transformation de l'action qui s'observe, à tout le moins en ce qui concerne la rue Saint-Malo. Si l'apport de la rue Saint-Malo au renouvellement de l'image de la ville peut dès lors sembler significatif, cet apport apparaît néanmoins fragilisé par le projet de réhabilitation du plateau des Capucins qui, comme nous le verrons à la fin de ce chapitre, pourrait affecter substantiellement la mise en valeur de la rue Saint-Malo.

3.4.2 Pavés de la rue Saint-Malo, symboles de l'histoire locale

Si, comme nous venons de le voir, les activités festives et artistiques ont contribué à la caractérisation de la rue Saint-Malo ainsi qu'à sa reconnaissance par l'intermédiaire d'une expérience commune de la rue, certains symboles qui lui sont intimement liés ont également participé à en forger le caractère singulier. En tant qu'éléments de premier plan de la « dernière rue pavée à l'ancienne » de Brest, les pavés de la rue Saint-Malo ont ainsi

¹⁵⁹ Brest métropole océane. En ligne. <<http://www.brest-metropole-oceane.fr/carto/index.html>>. Consulté le 22 mars 2010.

contribué à en fonder la sémantique patrimoniale au même titre que les récits historiques et populaires qui lui sont associés (celui de la Belle Tamisier par exemple). Tels des « opérateurs d'imaginaire¹⁶⁰ », ces pavés participent à la dynamisation et à la diffusion des imaginaires sociaux propres à la rue Saint-Malo et ce faisant, à la représentation mythique de la rue. Un article paru en 2003 propose que, « par leur qualité, voire leur beauté, les pavés pourraient, semble-t-il, devenir le 'symbole' de la rue Saint-Malo¹⁶¹ ».

Jadis négligés, malmenés par les années et les nombreux travaux de voirie, ces pavés sont aujourd'hui l'un des principaux symboles associés à la rue Saint-Malo. En octobre 1997, la Ville a d'ailleurs profité d'importants travaux de canalisation dévolus à minimiser les risques fréquents d'inondation à cet endroit pour effectuer un repavage intégral là où jadis, la rue avait été goudronnée. C'est Mireille qui parvient à dénicher dans une carrière désaffectée non loin de la rue Saint-Malo des pavés identiques aux pavés d'origine qui serviront à compléter le pavage de la rue. Les pavés sont ainsi reposés un par un par des ouvriers spécialement formés à cette tâche.

L'intérêt pour les pavés de la rue était néanmoins apparu dès 1992. Mireille, qui se présente alors aux élections cantonales afin de faire connaître Vivre la rue et sa cause, décide de mettre symboliquement en vente les pavés de la rue Saint-Malo afin de financer sa campagne. Soixante titres de propriété fictive s'envolent alors. En 2003, l'idée ressurgit afin de pourvoir au financement de la fête du 1^{er} mai; cette fois, 130 pavés trouvent preneur, si bien qu'une assemblée de propriétaires est constituée. Comme l'rapporte un quotidien brestois, « au milieu des milliers et des milliers de cailloux, il est toujours possible de préférer son coin, ou de choisir son voisin. [...] une ville s'est imaginée, égalitaire, où chaque propriété vaut 5,5€ dorénavant¹⁶² ». Les pavés acquièrent non seulement une valeur d'ancienneté, mais une valeur d'usage : à travers la narration symbolique dont ils sont l'objet, ils contribuent à délimiter physiquement et symboliquement un milieu de vie qui apparaît comme le support

¹⁶⁰ Rautenberg, Michel. « Le patrimoine, continuité ou rupture dans l'usage et les représentations des lieux? », conférence prononcée dans le cadre du séminaire doctoral *La patrimonialisation* sous la dir. de Lucie K. Morisset, Université du Québec à Montréal, 22 février 2010.

¹⁶¹ Chauris, Louis. « Vieilles pierres à Brest », *Le Progrès-Courrier*, 22 mars 2003.

¹⁶² Le Roy, Steven. « Quand la propriété devient pavée de bonnes intentions », *Le Télégramme*, 26 septembre 2003.

d'une conciliation des intérêts collectifs. De ce fait, les pavés participent à la formation d'une identité urbaine basée sur des liens de proximité. Au-delà de l'appropriation symbolique, les pavés suscitent une appropriation physique de l'espace qui contribue à la patrimonialisation de la rue Saint-Malo puisqu'ils en inscrivent la matérialité dans le discours patrimonial. Pour Halbwachs, la mémoire et les symboles qui lui sont associés s'inscrivent obligatoirement dans un cadre matériel et, de ce fait, légitiment une certaine appropriation de l'espace¹⁶³.

Cette forme d'appropriation de l'espace par une déclinaison physique de la mémoire permet donc de penser la collectivité – et l'altérité qui lui est consubstantielle – ainsi que le territoire sur lequel elle s'inscrit. L'exemple des propriétés fictives que nous venons d'observer est à cet effet probant. Ce marquage de l'espace offre à la collectivité la possibilité de se construire dans l'espace et de se penser différemment de l'« Autre » en fonction de valeurs qui lui sont propres, cet « Autre » étant la rive gauche de Brest dont le passé culturel dominant, tel que rapporté au point 2.2, est encore perceptible aujourd'hui tandis que la rive droite souffre toujours d'une dévalorisation due à son passé populaire. Les pavés permettent donc de construire une relation avec un *lieu* dont la pratique génère un espace commun différent. Comme l'expose Thierry Paquot, cette notion de lieu est intimement liée à la celle du lien social : « Un *endroit* se métamorphose en un *lieu* lorsqu'il reçoit et permet la relation. Le lieu accueille le lien [...] [et facilite] ce passage particulier qui est le rapport ténu à l'Autre¹⁶⁴ ». Espace investi d'un sens commun, le lieu, ici la rue, fait donc office d'expérience identitaire par la mise en partage des symboles qui concourent à son appropriation. Ce n'est d'ailleurs pas anodin que ce patrimoine de proximité soit constitué, non pas d'une surface bâtie, mais de l'interstice non bâti, en l'occurrence l'espace public, dans lequel peut se déployer une expérience collective.

Cette symbolisation s'apparente au processus de réflexivité par l'entremise duquel, selon Jeudy, une société investit des lieux, des objets, des récits d'un ordre symbolique. Ce processus serait d'ailleurs, toujours selon Jeudy, l'un des aspects fondamentaux de la mise en

¹⁶³ « La mémoire a selon lui [Maurice Halbwachs] besoin de repères matériels, de traces pour se fixer, se construire. Et cette construction mémorielle contribue en retour à légitimer une appropriation de l'espace ». Cité dans Vincent Veschambre. *Traces et mémoires urbaines*, p. 13.

¹⁶⁴ Paquot, Thierry. *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, p. 160.

patrimoine¹⁶⁵. Cela explique la nécessaire mise en symbole de certains traits associés à la rue Saint-Malo et qui en assoient dès lors le caractère patrimonial. À titre d'exemple, la figure de la Belle Tamisier dans la pièce de théâtre régulièrement montée par Vivre la rue qui connote le caractère rebelle rattaché à la rue dont l'entêtement, en quelque sorte, aura raison de l'histoire.

La patrimonialisation de la rue Saint-Malo peut alors être comparée à une « mise en symboles » qui se traduit par une accumulation de signes¹⁶⁶ à la surface de l'objet et qui participe à sa patrimonialisation. Dans cette optique, la rue Saint-Malo équivaut à la somme des signes (pavés, Belle Tamisier, cadre bâti, histoire populaire, etc.) mis en œuvre, par l'entremise de leur forme ou de leur signification, dans la construction patrimoniale.

La reconnaissance de la rue Saint-Malo comme objet de patrimoine, qui s'est concrétisée tout au long de la première décennie de ce siècle, a eu pour conséquence l'émergence d'une histoire commune liée au passé populaire de Brest. Malgré l'absence de consensus entre Vivre la rue et la Ville quant aux moyens à mettre en œuvre pour assurer la mise en valeur de la rue Saint-Malo, il n'en demeure pas moins que cette reconnaissance patrimoniale aura soutenu la constitution d'une expérience commune dans laquelle l'identité brestoïse dans son ensemble a pu trouver un nouveau substrat.

3.5 Quelle valorisation? Conflits d'usage et appropriation de l'espace

Si la reconnaissance du caractère patrimonial de la rue Saint-Malo semble assurée, elle demeure néanmoins écartelée entre deux logiques de patrimonialisation, celle de Vivre la rue et celle de la Ville. La célébration de la « trouvaille », pour revenir au processus décrit par

¹⁶⁵ Il est à noter que selon Jeudy, ce processus réflexif n'est pas universel. Il est caractéristique des sociétés occidentales qui, par effet de miroir, consacrent lieux et objets comme autant de symboles de la condition immortelle de l'homme. A contrario, au Japon, la notion de patrimoine n'a pas lieu d'être puisque « [...] le patrimoine est déjà là, il n'a pas besoin d'être réfléchi ». Voir Henri-Pierre Jeudy. *La Machinerie patrimoniale*, p. 17.

¹⁶⁶ Tel que défini par Barthes, le signe constitue le « total associatif » du signifié (signification) et du signifiant (forme) envisagés comme équivalence. Voir Roland Barthes. « Le mythe aujourd'hui », in *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957, p. 191-247.

Davallon, n'advient que par contre-coups puisque les moyens mis en œuvre pour mettre en valeur la rue Saint-Malo font l'objet de tensions récurrentes. Celles-ci témoignent de conceptions différentes du patrimoine, l'un que nous avons qualifié de « proximité », près de la population locale et d'un usage quotidien, l'autre, d'ordre institutionnel, dont la finalité s'avère plus démonstrative parce qu'il participe d'un désir de renouvellement de l'image de la ville. Il va de soi que les moyens que sous-tendent ces conceptions divergent pareillement, d'autant que ceux mis en œuvre par les pouvoirs publics, comme nous l'avons évoqué, procèdent d'une conception monumentale traditionnelle du patrimoine. Ainsi, aux activités festives entretenues par Vivre la rue, la Ville oppose une valorisation de la rue qui passe par une stratégie de mise en valeur touristique du cadre bâti dont le principe d'expérience animé par l'association n'a que faire. La mise en place par BMO, fin 2002, d'un Office de tourisme ainsi que d'une démarche d'identification et d'interprétation du patrimoine par une signalétique touristique « [...] participe à la volonté de faire émerger une identité touristique solide du territoire communautaire. Les acteurs du développement local en attendent des retombées économiques par l'amélioration de l'attractivité du territoire¹⁶⁷ ». Ces deux conceptions sont le miroir d'enjeux et de valeurs qui découlent de la différenciation des définitions attribuées à un même objet de patrimoine.

La diversité des univers de sens provoque d'inévitables conflits entre les acteurs du patrimoine, que ce soit sur le plan de sa caractérisation, de sa reconnaissance ou de sa valorisation. Le cas de la rue Saint-Malo est à ce titre éloquent : l'association, tout comme la Ville, cherchent à s'approprier un même objet, mais selon des logiques patrimoniales différentes, sinon contradictoires. Si la Ville a le projet de faire de cette rue un lieu touristique, l'association entend plutôt en faire un lieu de création et de vie quotidienne, bref, un milieu de vie. Sur fond de finalités économiques compréhensibles, la conception touristique entretenue par la Ville se heurte à une idée du patrimoine qui met plutôt l'accent sur son intégration dans le tissu urbain et social de la ville. Vivre la rue s'oppose ainsi à ce qu'elle voit, de la part de la Ville, comme une récupération de la rue Saint-Malo.

¹⁶⁷ Communauté urbaine de Brest. *Patrimoine signalétique. L'expérience*, Communautés urbaines de France, 2004. En ligne. <<http://www.communautes-urbaines.com/index.asp>> Consulté le 10 juillet 2010.

Cette diversité des univers de sens attribués au patrimoine se traduit dans différentes stratégies d'appropriation de l'espace où s'expriment des rapports de force qui en influencent l'usage. Que le patrimoine devienne un enjeu de pouvoir et puisse être instrumentalisé à des fins politiques ne surprend personne. Veschambre nous rappelle à ce titre que la patrimonialisation est le fait d'une mobilisation, pas nécessairement conflictuelle, mais qui est toujours liée à des situations de définition et d'usage de l'espace :

c'est autour de conflits saillants que se joue l'évolution et la conception du patrimoine. [...] Ces formes de patrimonialisation qui passent par des moments de conflits ouverts sont particulièrement révélatrices de l'évolution des perceptions en matière de patrimoine, des types de populations qui se mobilisent et tentent de s'approprier les héritages en question, et des enjeux autour de l'appropriation matérielle et symbolique de l'espace dans lequel il s'inscrivent¹⁶⁸.

De même, selon Luc Bossuet, « [I]es oppositions [...] renvoient invariablement à la question de l'accès, de l'appropriation et de l'usage des biens patrimoniaux à travers le statut collectif qui leur est donné¹⁶⁹ ».

Des acteurs différents impliquent donc des logiques patrimoniales hétérogènes que traduisent des modes de conservation et de valorisation pluriels. Gravari-Barbas nous apprend à cet effet que « Même lorsque la préservation du patrimoine fait *a priori* consensus [...], les propositions, les approches, les méthodes pour l'habiter de nouveau, ne s'imposent pas toujours de manière consensuelle [...] »¹⁷⁰. Ainsi, si Vivre la rue et la Ville s'entendent sur la nécessité de préserver la rue Saint-Malo, les actions entreprises à cette fin de part et d'autre irritent, chaque partie s'accusant réciproquement de nuire à l'intégrité de la rue. Pourtant, cette tension conflictuelle ne paraît pas remettre en cause le caractère patrimonial de l'objet. Mais au-delà de la dimension matérielle figure également un enjeu d'ordre symbolique et identitaire entre la Ville et l'association qui voient dans la patrimonialisation l'occasion de valoriser leur existence respective.

¹⁶⁸ Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines*, p. 27.

¹⁶⁹ Bossuet, Luc. « Habiter le patrimoine au quotidien », p. 28.

¹⁷⁰ Gravari-Barbas, Maria. « Introduction générale », in *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, sous la dir. de Maria Gravari-Barbas, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 13.

3.5.1 Entre patrimoine et vie quotidienne : paradoxe et désocialisation

Ainsi, lorsque BMO souhaite en 2005 entreprendre une démolition partielle de la rue, les divergences de vues entre les autorités municipales et l'association sont à nouveau palpables. Pour autant, si la dégradation du bâti et la sécurité publique appellent un réel travail de consolidation du bâti qui, pour BMO, passe entre autres choses par une démolition partielle, celle-ci n'est pas moins consciente de l'intérêt patrimonial de la rue. Sa valorisation et sa mise en valeur obéissent toutefois à des critères propres à l'institution publique et à sa mission. En témoigne le panneau d'interprétation du patrimoine de la rue Saint-Malo que l'Office de tourisme de BMO met en place en 2004, qui correspond davantage à une stratégie de mise en tourisme de la rue qu'à la promotion d'une vie de quartier pour la population locale.

L'association, tout en reconnaissant l'état de dégradation de la rue, propose plutôt d'utiliser les fonds dévolus à la démolition dans une restauration qui, selon Mireille, aurait dû survenir depuis longtemps déjà. Cependant, sa crainte de ne voir préservées que les façades des bâtiments est révélatrice des enjeux qui distinguent le patrimoine de proximité en cause : « C'est la mort programmée de la rue. Ce n'est pas un décor ici, mais un lieu de vie et de création¹⁷¹ ». Et une bénévole de l'association de demander : « Quelle vision la communauté urbaine a du patrimoine? Il ne suffit pas de mettre des panneaux d'interprétation¹⁷² ». Comme l'on pouvait s'y attendre, le patrimoine de la rue Saint-Malo tel que conçu par Vivre la rue appelle à des moyens qui vont au-delà de quelque démolition partielle ou d'une préservation des murs ; l'intervention doit prendre en compte l'usage quotidien du cadre bâti.

La mise en valeur souhaitée par Vivre la rue achoppe ici sur l'un des paradoxes inhérents au patrimoine de proximité qui, pour acquérir le statut de patrimoine, doit se départir de son caractère exceptionnel. Par surcroît, le statut patrimonial qui constitue l'assurance d'une protection et d'une pérennité auxquelles peut difficilement prétendre le milieu associatif faute des moyens propres à la « machine patrimoniale¹⁷³ » institutionnelle, tend à extraire l'objet de

¹⁷¹ Citée dans Anonyme. « La rue Saint-Malo craint pour son avenir », *Ouest-France*, 18 février 2005.

¹⁷² Citée dans Guy Pellen. « La rue Saint-Malo : démolition ou rénovation? ».

¹⁷³ Expression empruntée à Henri-Pierre Jeudy. *La machinerie patrimoniale*.

son usage spontané et, de ce fait, évolutif. Il en résulte que le patrimoine de proximité devrait se « désocialiser », c'est-à-dire s'éloigner de l'espace de socialisation qui le caractérise et qui découle de la relation entre cadre bâti et usage quotidien¹⁷⁴. Vivre la rue est ainsi prise entre deux discours décalés, l'un vouant la patrimonialisation de la rue Saint-Malo à la construction d'un milieu de vie, l'autre comptant sur une reconnaissance patrimoniale institutionnelle qui permettrait de préserver et de mettre en valeur l'environnement ou le cadre de ce milieu de vie, ce qui aurait cependant pour effet pervers de la fixer la rue hors de son contexte caractérisé par l'échange social et de négliger l'expérience commune qui motivait originellement sa patrimonialisation.

Michel Rautenberg propose que la reconnaissance et la codification officielle de la mémoire collective par les institutions publiques entraîne une « rupture patrimoniale », à savoir une intégration de l'objet patrimonialisé dans une nouvelle catégorie symbolique « dure », loin de l'univers social « mou » dont il est issu *a priori*¹⁷⁵. Il y aurait donc une

contradiction entre le désir de promouvoir la mémoire collective qui est fluctuante, changeante, qui se nourrit d'abord des échanges verbaux et la réalisation d'un produit patrimonial, établi une fois pour toutes, parce que celui-ci fonctionne sur d'autres registres et sert, en particulier, à construire une relation souvent mythique entre le passé et un territoire¹⁷⁶.

Cela semble d'autant plus probant dans le cas du patrimoine de proximité qui nous intéresse. L'action patrimonialisante de l'institution (en l'occurrence, des autorités municipales), en assurant la sauvegarde du patrimoine de proximité, lui fait perdre sa valeur originelle qui, parce que liée à son usage quotidien, ne peut être déterminée une fois pour toute, ni inscrite dans la matière par les moyens usuels de restauration naturellement, pour ainsi dire, rattachés à la patrimonialisation. Par delà la muséification qu'il est devenu courant de créditer à certaines actions patrimoniales, la sauvegarde du patrimoine de proximité comporte donc un risque de pétrification qui, pour le moins, ne répond pas aux besoins qu'expriment les revendications patrimoniales des collectivités locales. Ce risque est d'autant plus évident

¹⁷⁴ Rautenberg, Michel. « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines », p. 19-40.

¹⁷⁵ Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*, p. 152.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 150.

dans un contexte où le patrimoine est pensé par l'institution, pour cause de réfection d'image à une échelle plus large que celle du territoire proche, selon des usages touristiques souvent difficilement conciliables avec un usage du patrimoine pensé en termes de vie quotidienne. C'est ce type de paradoxe qui conduit Jeudy à considérer la conservation patrimoniale plutôt comme une « mise à mort » que comme une tentative de préservation :

Conservé n'est-ce pas une déjà une manière d'achever ce qui est encore vivant? On le voit bien dans les villes où la reconstruction muséographique d'un quartier signe son arrêt de mort. Ce qui fait la vie d'un quartier ancien est son indétermination, le jeu des tensions qui le traversent au rythme d'un perpétuel réajustement vécu de l'espace. La conservation patrimoniale pétrifie le quartier, le fige dans une image inaltérable¹⁷⁷.

3.5.2 Stratégies de réhabilitation : divergences et incertitudes

Si la patrimonialisation n'apparaît pas comme encore tout à fait aboutie, laissant la Ville et Vivre la rue en pourparlers quant aux fins et aux moyens mis de l'avant pour réhabiliter la rue Saint-Malo, celle-ci pourrait également être remise en cause par le projet de reconversion du plateau des Capucins dont l'orientation, encore incertaine, pourrait avoir un impact majeur sur l'avenir de la rue Saint-Malo qui se trouve en contrebas. Ce projet découle de la réorganisation des activités industrielles et militaires par la Direction des Chantiers Navals (DCN) qui, dès 2001, a décidé de regrouper ses activités en aval de la Penfeld, sur les sites de La Pointe et du Laninon, libérant ainsi des terrains et des bâtiments propriétés de la Marine nationale. La rétrocession progressive des trois principaux sites (le port du Château, le site du Salou et le plateau des Capucins) à la vie civile est depuis lors amorcée (figure 3.11).

¹⁷⁷ Jeudy, Henri-Pierre. *La machinerie patrimoniale*, p. 108.

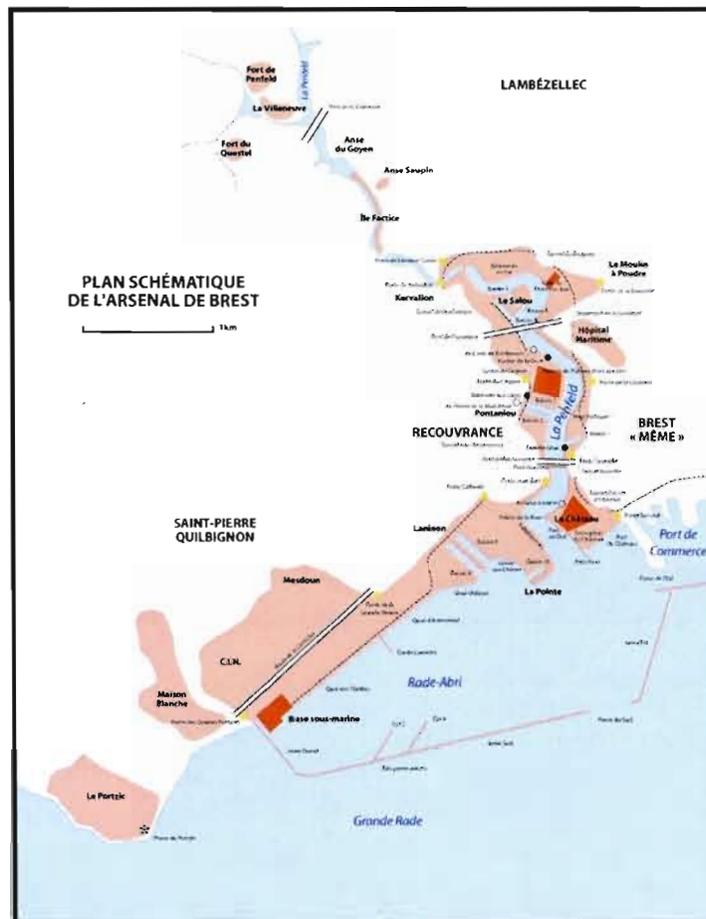


Figure. 3.11 - Plan schématique de l'arsenal de Brest

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:PlanArsenalBrest.gif>

En 2004, le transfert du plateau des Capucins à Brest métropole océane (BMO) a ouvert d'importantes perspectives pour l'agglomération qui dispose désormais d'un potentiel exceptionnel de développement d'une superficie de 16 hectares (dont 12 à aménager) en plein cœur de la ville. Mais le projet de reconversion du plateau des Capucins ne se limite pas à ce périmètre puisqu'il ne peut être pensé indépendamment du développement des quartiers avoisinants, dont Recouvrance, qui fait l'objet d'une opération de requalification urbaine articulée avec un projet de tramway qui doit relier d'ici 2012 les principaux centres d'intérêts de l'agglomération ainsi que les différents quartiers et communes. En 2008, un document de travail de BMO cite d'ailleurs le projet des Capucins comme « facteur de revitalisation et

d'attractivité pour l'ensemble des quartiers environnants¹⁷⁸ ». Ce projet est également considéré comme l'occasion de développer le caractère métropolitain de la ville par la mise en place d'un projet à dimension européenne¹⁷⁹.

En 2006, c'est l'équipe conduite par l'architecte-urbaniste Bruno Fortier qui est désignée par BMO pour mener à bien le projet de reconversion dont la conclusion est dès lors annoncée pour 2020. Il s'agit de faire de l'immense site du plateau des Capucins, singularisé par sa topographie, un nouveau quartier de la ville où se combinerait habitat, culture, entreprises d'économie tertiaire et équipements à dimension métropolitaine. De plus, le projet doit prendre en compte ce qui avait été déterminé en 2003 lors d'un diagnostic territorial établi par BMO comme un riche patrimoine industriel et architectural caractérisé par son importante mémoire ouvrière et protégés en partie au titre de la ZPPAUP (notamment la prison de Pontaniou et l'atelier d'électricité, mais aussi les quais et fortifications) ou des Monuments historiques (comme dans le cas des Ateliers des machines ou du bâtiment aux Lions)¹⁸⁰. Voilà qui, avec ce territoire longtemps interdit aux civils, apporte de nouveaux éléments à la question identitaire brestoïse et à la réflexion sur la représentation de la ville à advenir.

Si en 2009, la Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Capucins¹⁸¹ avait fait l'objet d'une étude approfondie en vue d'un réaménagement, le périmètre de la rue Saint-Malo n'avait toujours pas été l'objet d'une réflexion en la matière. Situé sur l'interface qui relie le plateau des Capucins à Recouvrance, ce périmètre sera inévitablement intégré au projet par l'équipe Fortier qui pour le moment, n'a pas encore rendu public ses orientations à cet égard¹⁸². Il est néanmoins prévu que les hauts murs qui constituent une frontière entre Recouvrance et le plateau des Capucins soient abaissés de façon à assurer l'intégration du site à la rive droite, ce

¹⁷⁸ Brest métropole océane. *Concertation préalable à l'aménagement du plateau des Capucins. Dossier de présentation*, septembre 2008, p. 7.

¹⁷⁹ Barthel, Pierre-Arnaud. « Renouvellement urbain à Brest : les enseignements du marché de définition du plateau des Capucins », *Norôis*, n°203, 2007, p. 14-15.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 11.

¹⁸¹ Le périmètre proposé pour la ZAC recouvre l'intégralité des terrains cédés par l'État à BMO : le plateau des Capucins et les Ateliers, la voie des Capucins et le secteur de l'Arrière-Garde.

¹⁸² Anonyme. « Plateau des Capucins : dernières maquettes avant les travaux », *Port de Brest*, n°17, décembre 2007, p. 5-7.

qui aura un impact significatif sur la rue Saint-Malo qui, située en contrebas du plateau, se trouvera dès lors désenclavée, mettant ainsi fin à l'isolement qui aura contribué à préserver son caractère distinct et, dans une certaine mesure, à faire oublier jusqu'à son existence.

Pour l'heure, il demeure donc difficile de savoir ce qu'il adviendra de la rue Saint-Malo puisqu'aucune stratégie précise n'est encore envisagée. C'est du moins ce qu'atteste Grégory Guérin, chargé de mission à BMO :

Je dirais que de manière générale, on a moins travaillé sur cette partie-là [le périmètre projeté et la rue Saint-Malo]. Par contre, on commence, je dirais, à enclencher une réflexion notamment conjointe avec la Marine, plutôt sur le bâtiment aux Lions, qui est ce bâtiment-pont qui fait vraiment la jonction avec la rue Saint-Malo et le terrain de la Madeleine d'un côté et l'Arsenal de l'autre où là, on est en train de mener une étude sur un dispositif d'interprétation qui permettrait de couvrir à la fois les ateliers mais également le terrain de la Madeleine, le bâtiment aux Lions, la rue Saint-Malo et l'ancienne prison de Pontaniou. Mais on a pas encore de programme défini ou de schéma d'aménagement¹⁸³.

Aucune consultation spécifique sur la rue Saint-Malo n'a donc été entreprise ni aucune collaboration instiguée avec Vivre la rue. À la demande des élus, une rencontre devra néanmoins être organisée avec l'association parce que, comme le souligne monsieur Guérin, « [...] c'est vrai qu'ils sont vraiment dans le périmètre et concernés donc...¹⁸⁴ ». Jacques Quillien, le maire du quartier des Quatre-Moulins, confirme que rien, actuellement, n'est encore prévu concernant la rue Saint-Malo :

Pour le moment, moi j'ai rien vu sur la rue Saint-Malo, y'a rien qui a été écrit n'y dessiné. [...] Pour l'avenir, moi j'ai demandé à ce que l'architecte qui travaille sur le plateau des Capucins et la personne qui travaille sur Recouvrance rencontrent Mireille Cann de façon à ce qu'au moins, il y ai un contact, un échange. Après, je sais pas ce qui va être proposé¹⁸⁵.

¹⁸³ Guérin, Grégory (chargé de mission Projet et équipements métropolitains à la direction du Développement économique de Brest métropole océane). Entrevue réalisée le 8 juin 2009, Brest.

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ Quillien, Jacques (maire adjoint, quartier des Quatre-Moulins). Entrevue réalisée le 11 juin 2009, Brest.

Quant à Vivre la rue, elle ne souhaite pas voir la rue Saint-Malo intégrée dans le projet de l'équipe Fortier. Pour Mireille, « *cette rue a sa propre identité, elle existe et ça fonctionne très bien. Donc voilà, y'a pas besoin de s'en occuper*¹⁸⁶ ». Le patrimoine de proximité, parce qu'il s'oppose par définition aux visions territorialisées des pouvoirs publics, reste toujours ou redevient un patrimoine de résistance selon les circonstances.

Déjà, en 2003, alors que la rétrocession du plateau des Capucins à BMO est imminente, Vivre la rue, consciente des effets éventuels de la reconversion sur la rue Saint-Malo Recouvrance, met sur pied l'association Dansons la capucine. L'objectif est de lancer un débat populaire en réponse aux réflexions à huis clos du comité de pilotage mis en place par BMO et duquel sont exclus la population brestoïse et le milieu associatif afin de réfléchir publiquement à l'avenir du plateau. Depuis, Dansons la capucine tient des rencontres publiques parallèlement au travail de réflexion effectué par la communauté urbaine, mais jamais, à ce jour, l'association n'a été intégrée aux discussions officielles sur l'avenir du secteur.

3.5.3 20 ans plus tard : un avenir incertain

En juin 2009, lors d'un entretien réalisé auprès de l'un des architectes de l'agence de Brest du Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP) du Finistère, le sort de la rue Saint-Malo semblait pourtant assuré : « *jamais ils [les pouvoirs public] n'oseraient s'attaquer à un symbole si important de Brest*¹⁸⁷ ». Au hasard d'entretiens effectués à la même époque auprès d'habitants de Brest, le caractère symbolique unique de la rue Saint-Malo est aussi régulièrement évoqué, ce qui pourrait laisser penser que l'action entreprise il y a 20 ans par Vivre la rue ait porté des fruits pérennes. Comme le souligne cette résidente qui a connu le « *vieux Recouvrance* », celui d'avant la guerre, « *personne ne parlait de cette rue parce que c'était une rue comme les autres. Ça fait peut-être, je sais pas, peut-être une dizaine d'années, peut-être même pas, qu'on a réhabilité tout ça. Maintenant, il organise des*

¹⁸⁶ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entretien réalisé le 10 juin 2009, Brest.

¹⁸⁷ Tanguy, Mickaël (architecte au Service départemental de l'architecture et du patrimoine du Finistère, agence de Brest). Entretien réalisé le 17 juin 2009, Brest.

fêtes... c'est ponctuel, mais il y a toujours quelque chose qui se passe par là-bas. Et puis les maisons ont été arrangées ». Pour cette autre résidente, la rue Saint-Malo évoque l'ancien Brest : « *La ville de Brest a quand même été bombardée. Il restait pas grand chose, donc c'est un vestige en fait, c'est quelque chose qui reste tel que c'était avant la guerre* ». De même, pour ce résident, « *cette rue représente le côté authentique de Brest. Tout le reste, c'est du béton. Brest, c'est une ville quelconque, sans aucun cachet. Il n'y a que ça qui reste* ».

Si tous, population locale (riverains de la rue Saint-Malo, résidents de la rive droite et de la rive gauche), élus municipaux et experts, s'entendent aujourd'hui sur l'importance de célébrer la « trouvaille » faite par Mireille il y a 20 ans, l'avenir de la rue Saint-Malo demeure néanmoins incertain étant donné les divergences de vues que les acteurs en présence laissent planer quant à son devenir; son intégrité ainsi que son usage sont encore objets de contestation. Ce faisant, la question de sa transmission est d'autant plus problématique qu'elle est conditionnelle aux décisions qui seront prises dans un avenir plus ou moins proche concernant la reconversion du plateau des Capucins. Aussi, il est difficile d'aborder ce qui devient alors l'épineuse question de sa conservation et de sa transmission qui du lieu touristique qui du cadre de vie.

Les 20 ans de Vivre la rue, célébrés en juillet 2009, constituent pour Mireille l'occasion de faire le point, mais surtout, de poursuivre l'action entreprise en 1989 : « *Moi, je vois ça comme une nouvelle ère le début d'une action plus globale qui concerne non seulement la défense de la rue, mais également son intégration aux espaces environnants qui, dans une optique de revitalisation du quartier, doit être repensée*¹⁸⁸ ». Le colloque organisé à cette occasion intitulé éloquentement « La rue, l'espace public. Espace de rencontre, espace de débat, espace en devenir », se veut donc l'occasion de réfléchir collectivement à l'avenir de la rue ainsi qu'à son intégration dans un quartier en mutation.

¹⁸⁸ Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

CONCLUSION

PATRIMOINE DE PROXIMITÉ ET RETOUR AU LOCAL

L'étude à laquelle nous nous sommes livrés ici nous a permis d'entrevoir la diversité et la complexité des logiques d'appropriation que sous-tend le patrimoine de proximité à travers l'étude de la patrimonialisation de la rue Saint-Malo à Brest. Cette complexité tient, comme nous l'avons vu tout au long du présent mémoire, à la particularisation du patrimoine dont l'investissement identitaire qui lui est sous-jacent se caractérise par une multiplication des identités collectives locales. À cette multiplication des formes matérielles et symboliques possibles d'investissement de sens correspond une prolifération des patrimoines de proximité dont l'appréhension permet de saisir la reconfiguration des identités collectives dans un contexte de retour au local. Du moins, telle était notre hypothèse.

Suivant notre objectif, il s'agissait donc d'appréhender les logiques d'appropriation, c'est-à-dire les modalités par lesquelles s'opère l'identification au patrimoine, au fondement de la reformulation des identités collectives en lien avec l'espace proche, par le biais du patrimoine de proximité de manière à mieux comprendre de quelle façon s'articulent les identités collectives avec leur milieu de vie. Si nous avons vu que ces diverses logiques d'appropriation, qui constituent autant de logiques d'investissement identitaire, sont bel et bien à l'œuvre dans le processus menant à la patrimonialisation de la proximité, nous avons également mis en relief la complexité des interactions entre cadre bâti et cadre de vie que suppose un tel investissement.

Si l'émergence du patrimoine de proximité n'est plus à démontrer, ce patrimoine demeure néanmoins marginal en regard du patrimoine institutionnel dont la désignation et la valorisation, qui renvoient aux critères mis en place par l'État, visent à consolider la mémoire nationale autour de pratiques et de représentations communément admises par la majorité de la population. Comme nous l'avons clairement souligné, il en va autrement du patrimoine de proximité dont la désignation et la valorisation repose plutôt sur une appropriation patrimoniale spécifique à la collectivité qui s'en revendique. Aussi, ce patrimoine est-il pris entre l'appropriation collective locale qui le caractérise et l'institution patrimoniale qui, bien

qu'ayant connu un processus de décentralisation, procède encore par critères d'exception alors que le monument demeure la référence en matière de patrimoine. En résulte des interventions officielles peut disposées à gérer la diversité des logiques patrimoniales.

La singularité de notre objet d'étude nous a donc permis de répondre à question de recherche initiale qui visait à comprendre de quelle façon le patrimoine de proximité, par l'intermédiaire du processus de patrimonialisation qui concoure à sa production, nous permet de lire le jeu des relations sociales et des relations spatiales qui caractérise la recomposition des identités collectives locales. Il nous est apparu que le processus de patrimonialisation, tel qu'il se met en place rue Saint-Malo, nous permet de lire les logiques d'appropriation au fondement du patrimoine de proximité comme autant de stratégies d'identification par lesquelles une collectivité se fait jour dans le patrimoine.

Pour ce faire, nous avons reconstitué, par l'intermédiaire d'une méthode historico-interprétative, cette patrimonialisation de la proximité que nous voulions comme objet d'étude. En d'autres mots, nous avons entrepris de retracer, sur le temps long et le temps court de l'histoire de la rue Saint-Malo, cette construction patrimoniale afin de dégager les représentations et les usages à la faveur desquels s'est forgé le caractère patrimonial de la rue Saint-Malo. Cette construction patrimoniale correspond à la mise en place de logiques d'appropriation qui ont mené à la constitution d'un nouvel univers de sens alors que la rue Saint-Malo est passée d'objet de disgrâce à objet de patrimoine. De sa « découverte » à sa reconnaissance officielle, elle fut l'objet d'un investissement de sens par l'intermédiaire duquel se sont reconfigurées les identités collectives locales.

Ces logiques d'appropriation ont ainsi contribué à la production d'un nouveau type de patrimoine que nous avons qualifié de proximité, inscrit au cœur d'une collectivité qui y trouve désormais l'opportunité d'une identification collective singulière. Si des médiateurs inhabituels du patrimoine, dont l'association Vivre la rue, ont permis l'émergence d'une nouvelle conscience patrimoniale, les pratiques de la rue et les usages du quotidien, de concert avec les activités festives et artistiques qui les ont réifiées, ont pour leur part participé à la caractérisation de la rue Saint-Malo. Sa reconnaissance découle quant à elle d'une

histoire et de symboles communément partagés qui traduisent une expérience commune de la rue. Sa valorisation, encore sujette à débats, est le fait de différents acteurs dont les moyens privilégiés diffèrent au même titre que les conceptions patrimoniales, provoquant certains conflits autour de l'occupation de l'espace. Ces représentations et ces usages constituent autant de logiques d'appropriation qui modulent un type de rapport identitaire au patrimoine et traduisent une reformulation des identités collectives locales en lien avec l'espace proche. La désignation par la collectivité aura ainsi permis la mise au jour d'un patrimoine représentatif de la population locale.

Si l'investissement de sens dont est l'objet la rue Saint-Malo est encore récent, il témoigne néanmoins d'une modification du rapport qu'entretient la population locale à son endroit. Oubliée de tous pendant des décennies, cette rue a connu une renaissance grâce à l'intervention de l'association Vivre la rue qui, en accordant une importance à son passé populaire ainsi qu'à son usage quotidien, a permis l'émergence d'un discours sur sa spécificité. Ce discours, auquel s'est rallié la population locale (résidents et riverains de la rue Saint-Malo, résidents de Recouvrance et de la rive droite et, progressivement, de la rive gauche), procède d'une attribution de sens qui, si l'on se rapporte à Heinich, se situe à l'origine du travail de patrimonialisation et qui n'aurait pu être possible sans un changement du regard porté sur l'objet, changement qui permet à ce dernier d'accumuler un capital de significations et de basculer ainsi dans le registre patrimonial¹⁸⁹. Cette modification est caractéristique d'un déplacement de l'échelle des représentations patrimoniales alors que ce qui est tenu pour mémorable, exceptionnel ou important vient dorénavant « d'en-bas » et est énoncé à partir du local.

Désormais patrimonialisée, la proximité élève donc au rang de symbole une relation spécifique entre cadre bâti, usage quotidien et représentations identitaires. Objet d'une appropriation collective (par opposition à la désignation opérée par l'institution), elle devient le lieu d'un véritable projet où s'articulent les identités collectives locales et, de ce fait, constitue une ressource au développement local grâce au discours qui le porte. Parce qu'il est

¹⁸⁹ Heinich, Nathalie. *La fabrique du patrimoine*, p. 237 à 243.

sémantisé, le patrimoine de proximité apparaît alors comme un projet au même titre que tout territoire¹⁹⁰.

La charge symbolique attribuée à la proximité s'inscrit, comme nous l'avons observé dans le premier chapitre de ce mémoire, dans une mouvance plus générale d'un retour au local. La manière dont se construit la relation au lieu est par conséquent fondamentale. Cette relation dépend des acteurs en présence ainsi que des moyens mis en œuvre, ce qui se traduit par différentes formes et différents projets, dont le patrimoine de proximité qui fait office de référence commune et, ce faisant, permet une coalition d'acteurs qui partagent les mêmes intérêts. De même en est-il du patrimoine de proximité qui, de concert avec des usages d'un quotidien présentifié, peut être abordé comme lieu relationnel inséparable des logiques d'appropriation qui le sous-tendent¹⁹¹.

Si le patrimoine de proximité participe à la construction du local, cette construction n'est cependant pas univoque. Elle doit être envisagée de façon complémentaire à d'autres formes de constructions identitaires dont l'ancrage ne fait pas uniquement et nécessairement référence à la localité. Comme le souligne Veschambre, « Nous assistons à des phénomènes de recomposition, d'hybridation identitaire, sur la base de la proximité, du voisinage, ce qui n'exclut d'ailleurs pas de faire jouer les réseaux à différentes échelles¹⁹² ». Mais dans tous les cas, la valorisation du local traduit une modification de notre rapport au monde et correspond à un désir de maîtrise de l'environnement qui passe, entre autres formes, par une multiplication des patrimoines de proximité.

¹⁹⁰ Pour André Corboz, le territoire est un projet parce qu'il est sémantisé. À ce titre, voir André Corboz. « Le territoire comme palimpseste », in *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de formes et de sens*, textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 74.

¹⁹¹ Bourdin, Alain. *La question locale*, p. 164.

¹⁹² Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines*, p. 89.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- Ascher, François. *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001, 103 p.
- Babelon, Jean-Pierre et André Chastel. *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, 1994, 141 p.
- Baudry, Patrick et Thierry Paquot. *L'urbain et ses imaginaires*, Pessac, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2003, 121 p.
- Béghain, Patrice. *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de Science Po, 1998, 115 p.
- Bourdin, Alain. *La question locale*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 254 p.
- Bouvier, Pierre. *Le lien social*, Paris, Gallimard, 2005, 401 p.
- Certeau, Michel de, Luce Giard et Pierre Mayol. *L'invention du quotidien, Tome 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1994, 416 p.
- Choay, Françoise. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992, 277 p.
- Drouin, Martin. *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 400 p.
- Dubar, Claude. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 239.
- Fournier, Laurent Sébastien. *Le « petit patrimoine » des Européens : objets et valeurs du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 2008, 300 p.
- Giddens, Anthony. *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, 192 p.
- Glévarec, Hervé et Guy Saez. *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française, 2002, 411 p.
- Hartog, François. *Des régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003, 257 p.
- Heinich, Nathalie. *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, 285 p.

- Jacobs, Jane. *The Death and Life of Great American Cities*, New York, RandomHouse, 1961, 458 p.
- Jeudy, Henri-Pierre. *La machinerie patrimoniale*, Belval, Circé, 2008, 124 p.
- Le Bihan, René et al. *Brest, 1940-1944-1960 : l'Occupation, la Libération, la Reconstruction*, Rennes, Éditions Ouest-France; Caen, Mémorial de Caen; Brest, Ville de Brest et Crédit mutuel de Bretagne, 1994, 92 p.
- Le Couédic, Daniel. *Le résistant arrachement au passé*, Québec, Éditions Nota Bene, 1999, 101 p.
- Leniaud, Jean-Michel. *L'utopie française : essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 1992, 180 p.
- Morisset, Lucie K. *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*, Québec, Presses de l'Université du Québec et Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 131 p.
- Nancy, Jean-Luc. *Identité. Fragments, franchises*, Paris, Galilée, 2010, 80 p.
- Paquot, Thierry. *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, Paris, Les Éditions de l'Imprimeur, 2005, 189 p.
- Poulot, Dominique. *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe-XXIe siècle. Du monument aux valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, 192 p.
- Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la Croisée, 2003, 173 p.
- Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 315 p.

Chapitres de monographies

- Andrieux, Jean-Yves. « Du mot à l'objet », introduction in *Patrimoine et histoire*, Paris, Éditions Belin, 1997, p. 9-26.
- Audrerie, Dominique. « Une notion complexe », chap. 1 in *La notion et la protection du patrimoine*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 5-14.
- Barthes, Roland. « Le mythe aujourd'hui », in *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957, p. 191-247.

- Bourdin, Alain. « Tout se joue au quotidien », chap. 3 in *La métropole des individus*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 85-108.
- Corboz, André. « Pour une méthode non positiviste », in *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de formes et de sens*, textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 17-31.
- _____. « Le territoire comme palimpseste », in *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de formes et de sens*, textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 69-88.
- Groat, Linda et David Wang. « Interpretative-Historical Research », in *Architectural Research Methods*, New York, John Wiley and Sons, 2002, p. 135-171.
- Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. « Un avenir pour ce patrimoine », chap. 5 in *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 267-379.

Chapitres d'un ouvrage collectif

- Amougou, Emmanuel. « Le processus de 'patrimonialisation' », in *La question patrimoniale. De la 'patrimonialisation' à l'examen des situations concrètes*, sous la dir. de Emmanuel Amougou, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 23-41.
- Biase, Alessia de et Philippe Bonnin. « Introduction », in *L'espace anthropologique. L'abécédaire anthropologique de l'architecture et de la ville*, sous la dir. de Alessia de Biase et Philippe Bonnin, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, Paris, Éditions du Centre des monuments nationaux/Monum, n° 20-21, mars 2007, p. 11-20.
- Bossuet, Luc. « Habiter le patrimoine au quotidien, selon quelles conceptions et pour quels usages? », in *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, sous la dir. de Maria Gravari-Barbas, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 27-39.
- Bromberger, Christian. « Les monuments ordinaires de la vie quotidienne », in *L'abus monumental? Actes des Entretiens du patrimoine*, sous la dir. de Régis Debray, Paris, Fayard, 1999, p. 197-206.
- Broudehous, Anne-Marie. « Introduction », in *Paysage construit : mémoire, identité, idéologies*, sous la dir. de Anne-Marie Broudehous, Québec, Éditions MultiMondes, 2006, p. 1-8.

- Debray, Régis. « Le monument ou la transmission comme tragédie », in *L'Abus monumental? Actes des Entretiens du patrimoine*, sous la dir. de Régis Debray, Paris, Fayard, 1999, p. 11-32.
- Dieudonné, Patrick. « Brest reconstruite, un patrimoine? », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 156-177.
- Drouin, Martin. « Les groupes voués à la sauvegarde du patrimoine urbain en Bretagne : quelques réflexions à partir de l'exemple de Morlaix (1970-2005) », in *Patrimoine et patrimonialisation du Québec et d'ailleurs*, sous la dir. de Martin Drouin, Québec, Éditions MultiMondes, 2006, p. 139-154.
- Fournier, Laurent Sébastien. « Les fêtes locales en Provence : des enjeux patrimoniaux », in *Nouveaux regards sur le patrimoine*, sous la dir. de Jean Davallon, Arles, Actes Sud, 2003, p. 41-63.
- Gravari-Barbas, Maria. « Introduction générale », in *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, sous la dir. de Maria Gravari-Barbas, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 11-18.
- Grefte, Xavier. « La réutilisation des églises : valeurs d'existence et valeurs d'usage », in *Quel avenir pour quelles églises?*, sous la dir. de Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Thomas Coomans, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 165-193.
- Hartog, François. « Patrimoine et histoire : les temps du patrimoine », in *Patrimoine et société*, sous la dir. de Jean-Yves Andrieux, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 13-17.
- Henwood, Philippe. « L'Arsenal en Penfeld, des origines au Second Empire », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 56-69.
- Le Couédic, Daniel. « Brest et la pierre philosophale », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 200-211.
- Le Couédic, Daniel et Jean-François Simon. « En ces temps de mondialisation », in *Construire dans la diversité. Architecture, contextes et identités*, sous la dir. de Daniel Le Couédic et Jean-François Simon, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 9-17.
- Le Dantec, Jean-Pierre. « Supermodernisme global ou Modernité globale », in *Construire dans la diversité. Architecture, contextes et identités*, sous la dir. de Daniel Le Couédic et Jean-François Simon, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 21-35.

- Lefevre, Marie-Pierre. « Proximité spatiale et relations sociales », in *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, sous la dir. de Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefevre et Annick Germain, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 89-99.
- Le Gallo, Yves. « Images d'une ville, la morte et la vive », in *Brest alias Brest : trois siècles d'urbanisme*, sous la dir. de Yves Le Gallo et al., Liège, Mardaga, 1992, p. 10-55.
- Morisset, Lucie K. et Luc Noppen. « L'avenir des église du Québec : contours et enjeux », in *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*, sous la dir. de Laurier Turgeon, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 73-88.
- Morisset, Lucie K., Luc Noppen et Denis Saint-Jacques. « Entre ville imaginaire et ville identitaire. De la représentation à l'espace », in *Ville imaginaire, ville identitaire*, sous la dir. de Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques, Québec, Éditions Nota Bene, 1999, p. 5-36.
- Noppen, Luc. « Présentation », in *Architecture, forme urbaine et identité collective*, sous la dir. de Luc Noppen, Sillery, Éditions du Septentrion, 1995, p. 7-13.
- Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. « Ville et mort du patrimoine », in *La ville autrement*, sous la dir. de Pierre Delorme, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, p. 47-66.
- Poche, Bernard. « Le patrimoine comme artifice de la déréalisation du monde social », in *Patrimoine et modernité*, sous la dir. de Dominique Poulot, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 291-307.
- Poulot, Dominique. « Le patrimoine et les aventures de la modernité », in *Patrimoine et modernité*, sous la dir. de Dominique Poulot, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 7-67.
- Rautenberg, Michel. « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », in *Nouveaux regards sur le patrimoine*, sous la dir. de Jean Lavallon, Arles, Actes Sud, 2003, p. 19-40.
- Saez, Jean-Pierre. « Introduction », in *Identités, cultures et territoires*, sous la dir. de Jean-Pierre Saez, Paris, Desclée de Brouwer, 1995, p. 15-32.
- Schiele, Bernard. « Les trois temps du patrimoine. Note sur le découplage symbolique », in *Patrimoine et identités*, sous la dir. de Bernard Schiele, Québec, Éditions MultiMondes, 2002, p. 215-248.
- Veschambre, Vincent. « Autour du patrimoine : des enjeux d'ancrage spatial et de construction identitaire », in *Ces lieux qui nous habitent. Identités des territoires, territoires des identités*, sous la dir. de France Guérin-Pace et Elena Filippova, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008, p. 83-98.

Articles scientifiques

Barthel, Pierre-Arnaud. « Renouveau urbain à Brest : les enseignements du marché de définition du plateau des Capucins », *Norois*, n°203, 2007, p. 7-25.

Beaudet, Gérard, Luc Ampleman et Rémi Guertin. « Le patrimoine est-il soluble dans la postmodernité? », *Trames, revue de l'aménagement*, Université de Montréal, n°12, 1998, p. 10-25.

Charmes, Éric. « Le retour à la rue comme support de la gentrification », *Espaces et sociétés : le sens des formes urbaines*, vol. 3, n°122, 2005, p. 113-135.

Davallon, Jean. « Comment se fabrique le patrimoine? », *Sciences humaines*, hors-série, n°36, mars-avril 2002, p. 74-77.

Germain, Annick. « La patrimoine en contexte de postmodernité », *Trames, revue de l'aménagement*, Université de Montréal, n°12, 1998, p. 4-7.

Publications gouvernementales

Brest métropole océane. *Concertation préalable à l'aménagement du plateau des Capucins. Dossier de présentation*, septembre 2008, p. 1-25.

Le Couédic, Daniel. « Rapport de synthèse novembre 2003 », in *Séminaire de réflexion : parcours d'interprétation*, Communauté urbaine de Brest, Pôle développement, Brest, Archives municipales et communautaires, 2003, 3 p.

Office de tourisme de Brest métropole océane. « Recouvrance. Balades urbaines », 2008.

Ville de Brest. *Registre des délibérations de la ville de Brest*, Archives municipales et communautaires de Brest.

Articles de journaux

Anonyme. « Plateau des Capucins : dernières maquettes avant les travaux », *Port de Brest*, n°17, décembre 2007, p. 5-7.

_____. « La rue Saint-Malo craint pour son avenir », *Ouest-France*, 18 février 2005.

- _____. « Le Mouvement des citoyens soutient Vivre la rue », *Le Télégramme*, 6-7 novembre 1993.
- _____. « 'Vivre la rue' : réactions en attendant l'expulsion », *Ouest-France*, 6-7 novembre 1993.
- _____. « La fête, le 1^{er} mai, rue Saint-Malo. La floraison de 'Vivre la rue' », quotidien non répertorié, 1991.
- Allain, Pierre-Henri. « À Brest, gros temps sur la rue Saint-Malo », *Libération*, 27 octobre 1993.
- Chauris, Louis. « Vieilles pierres à Brest », *Le Progrès-Courrier*, 22 mars 2003.
- Jard, Élisabeth. « Les beaux dimanches font le printemps », *Le Progrès-Courrier*, 17 mars 2006.
- Le Roy, Steven. « Quand la propriété devient pavée de bonnes intentions », *Le Télégramme*, 26 septembre 2003.
- Pellen, Guy. « Rue Saint-Malo : démolition ou rénovation? », *Le Télégramme*, 18 février 2005.
- _____. « La rue Saint-Malo sera sauvée », *Le Télégramme*, 19 octobre 1993.

Mémoires et thèses

- Stein, Véronique. « La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public », thèse de doctorat, Genève, Université de Genève, 2003, 349 p. En ligne <<http://www.unige.ch/cyberdocuments/theses2003/SteinV/these.pdf>>. Consulté le 12 novembre 2009.
- Watremez, Anne. « Le patrimoine des Avignonnais : La construction du caractère patrimonial de la ville par ses habitants », thèse de doctorat, Avignon, Université d'Avignon et des pays du Vaucluse; Montréal, Université du Québec à Montréal, 2009, 337 p.

Conférences

Rautenberg, Michel. « Le patrimoine, continuité ou rupture dans l'usage et les représentations des lieux? », conférence prononcée dans le cadre du séminaire doctoral *La patrimonialisation* sous la dir. de Lucie K. Morisset, Université du Québec à Montréal, 22 février 2010.

Paquot, Thierry. « La ville a-t-elle un avenir? », conférence prononcée dans le cadre du Forum Urba 2015, Université du Québec à Montréal, 29 mai 2008.

Sites Internet

Brest métropole océane. En ligne. <<http://www.brest.fr>>

Communautés urbaines de France. <<http://www.communautes-urbaines.com/index.asp>>

Vivre la rue. En ligne. <<http://www.vivrelarue.net/>>

Entrevues

Aubrée, Serge (président de l'association des Amis de Recouvrance). Entrevue réalisée le 11 juin 2009, Brest.

Cann, Mireille (présidente de l'association Vivre la rue). Entrevue réalisée le 10 juin 2009, Brest.

Guérin, Grégory (chargé de mission Projet et équipements métropolitains à la direction du Développement économique de Brest métropole océane). Entrevue réalisée le 8 juin 2009, Brest.

Quillien, Jacques (maire-adjoint, quartier des Quatre-Moulins). Entrevue réalisée le 11 juin 2009, Brest.

Simon, Jean-François (directeur du Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne occidentale). Entrevue réalisée le 3 juin 2009.

Tanguy, Mickaël (architecte au Service départemental de l'architecture et du patrimoine du Finistère, agence de Brest). Entrevue réalisée le 17 juin 2009, Brest.